

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ



Stern, Graveur



ΑΘΗΝΑΙΩΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΛΟΓΗΤΩΝ

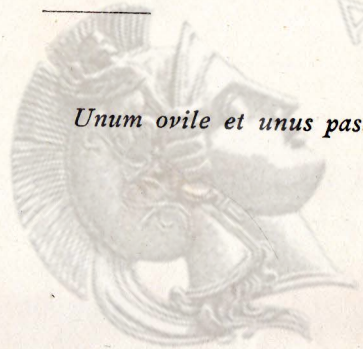
LA

PAPAUTÉ

ET LES

ÉGLISES D'ORIENT

(par Jouis).



Unum ovile et unus pastor.

LIÈGE

LÉON DE THIER, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 12

—
1883

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΑΝ

PRÉFACE



Depuis le commencement du siècle, l'Europe a les yeux fixés sur l'empire ottoman, dont le morcellement se poursuit sous les coups des races dépossédées qui reprennent leur patrimoine, pour s'achever peut-être au profit d'avidés voisins qui revendiquent, par la diplomatie et par l'épée, l'héritage de ses débris.

A côté de cette désarticulation d'un grand corps politique, assez rapide pour alarmer les hommes d'Etat, s'opère le démembrement d'un vaste corps religieux, assez complet pour émouvoir le monde des croyants, parce qu'il s'étale sous la double forme d'une dissolution de la vieille Eglise d'Orient et

d'un retour des Eglises qui s'en détachent à l'Eglise de Rome. Dévoiler les causes, suivre les phases, mesurer les effets d'un bouleversement aussi profond est une étude pleine d'intérêt, car il se révèle dans une série de phénomènes similaires, symptômes vivants d'un ébranlement général des populations chrétiennes, qui semblent reconduites par une main invisible à leur antique centre d'union. L'Eglise de Constantinople, que la politique des empereurs, l'ambition des patriarches et le hasard des événements, bien plus que l'hérésie, ont séparée depuis huit siècles de l'Eglise romaine, est-elle entraînée par sa propre faiblesse ou par quelque revirement dans la conscience des peuples à rentrer dans le giron de l'Eglise d'Occident, et, comme la brebis de l'Evangile, égarée par des serviteurs infidèles, chercherait-elle à retrouver la route du bercail ? Le chef actuel de la catholicité, qui s'attache à l'étude des moyens pratiques d'amener la réconciliation des Eglises dissidentes, serait-il le bon pasteur de la parabole appelé à rassembler sous sa houlette le troupeau dispersé du Christ ? Plus heureux que Pie IX, dont la voix retentit dans le désert (1), Léon XIII réussira-t-il dans ce rappro-

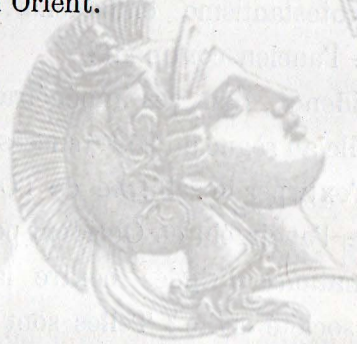
(1) Lettre du Pape Pie IX aux évêques d'Orient en 1848 et d'invitation au concile du Vatican en 1867.

chement des Eglises autocéphales d'Orient et de l'Eglise latine, la seule qui mérite le nom d'orthodoxe et d'œcuménique (1)? Parviendra-t-il à rappeler ces millions de déserteurs sous les drapeaux de l'Eglise militante, dont le rationalisme éclaircit chaque jour les rangs, au sein des populations catholiques, comme ces vigoureux papes du moyen-âge enrôlaient les barbares du Nord pour combler les vides ouverts par la défection des Grecs, et envoyaient leurs agents au-delà des mers pour recruter les sauvages du Nouveau-Monde, à mesure que le protestantisme embauchait les peuples civilisés de l'ancien continent?

La Providence, dans ses impénétrables desseins, réserve-t-elle au règne du 259^{me} successeur de Pierre la gloire d'extirper le schisme de l'Orient, comme elle semble l'avoir élu en Occident pour clore l'ère des réclamations dirigées contre la papauté au nom de la société civile? Telles sont les réflexions qui naissent du spectacle des luttes stériles de l'Eglise grecque contre ses déchirements en autant d'Eglises indépendantes que d'Etats nouveaux, et des efforts persévérants de l'Eglise romaine pour renouer les liens brisés de l'antique hiérarchie.

(1) Titre que se donne l'Eglise grecque.

Développer ces problèmes, en les dégageant des nuages d'érudition qui les dérobent et les obscurcissent aux regards des foules, tel est le but de cet opuscle. Heureux si l'exposé des solutions que l'étude de l'histoire, corroborée par les souvenirs d'un séjour prolongé chez les nations de l'empire ottoman, nous aidera à découvrir, parvenait à éveiller les sympathies du monde catholique en faveur de cette belle œuvre de restauration religieuse entreprise par les papes, qui écartera le plus grand obstacle à la marche de la civilisation en Orient.



ÉGLISE D'ORIENT



INTRODUCTION HISTORIQUE



CHAPITRE I.

Jurisdiction des patriarchats. — Rapports avec la papauté. — Schisme d'Orient. — Prise de Constantinople par les Turcs.

La communauté religieuse connue sous le nom d'Eglise d'Orient n'est plus la même qu'à l'époque de sa rupture avec l'Eglise d'Occident, gouvernée par les papes. — Les limites de sa juridiction spirituelle et les rouages de son organisme n'ont pas plus échappé à l'action du temps, que l'empire dont elle partagea pendant mille ans les destinées politiques. Vers la fin du IV^e siècle, lorsque la succession de Rome fut divisée par Théodose entre ses deux fils, l'Eglise d'Orient, associée au nouvel empire

de Byzance, eut pour frontières, au nord le Danube, au sud l'Arabie, à l'ouest l'Adriatique, à l'est l'Euphrate. C'était un vaste territoire qui embrassait en Europe la majeure partie de la Turquie; en Afrique, l'Égypte et l'Éthiopie; en Asie, tout ce qui semblait connu du monde civilisé; mais le pouvoir hiérarchique de cette Eglise s'étendait bien au-delà sur le monde barbare, que ses apôtres avaient conquis à la foi.

Il y avait au nord du Danube l'antique Dacie, subjuguée par Trajan, et qui, depuis son abandon par Aurélien, servit pendant huit siècles d'étape et de halte à toutes les invasions sorties de l'Oural et du Caucase. A ses côtés s'étendaient à l'ouest l'Illyrie, où, vers le VII^e siècle, s'installa la race Slave, et à l'est la grande Scythie, peuplée de Slaves, de Scandinaves et de Tartares, qui forme aujourd'hui l'immense empire moscovite. Plus tard, lorsque les successeurs de Constantin, trop faibles pour défendre l'héritage des Césars, furent contraints de livrer les deux Mésies aux Bulgares, comme ils avaient dû abandonner l'Illyrie aux Slaves et la Dacie aux Goths, aux Avars et aux Moldo-Valaques, les limites de la juridiction de l'Eglise grecque au nord reculèrent jusqu'à l'Hémus (Rhodope); la conquête ottomane enleva peu de terrain à son domaine spirituel, parce que les nouveaux maîtres, à la différence des barbares du moyen-âge, qui adoptaient la religion de vaincus, ne cherchèrent pas, malgré les ordres du Coran, à faire de la propagande par l'épée. C'est ainsi que le monde chrétien put continuer à vivre

côte à côte avec le monde musulman, auquel l'intérêt politique et son mépris pour les infidèles imposaient le respect des cultes étrangers. La race grecque, rendons-lui cette justice, demeura inébranlable dans la foi de ses pères, tandis que la race slave, Bosniaques au nord, Bulgares-Pomaks au sud, et la race albanaise, donnèrent plus d'un exemple d'apostasie. La prise de Constantinople par les Turcs empêcha pendant plusieurs siècles tout contact avec l'Occident et rendit irrémédiable la rupture du lien hiérarchique, déjà consommée par les empereurs de Byzance, mais l'organisation intérieure de l'Eglise orientale ne subit aucun changement. Elle comprenait à cette époque quatre grands diocèses ou patriarchats, ayant chacun sa juridiction indépendante, mais dont la papauté fut le trait d'union. C'étaient, en suivant l'ordre des préséances, les sièges de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem; cette classification hiérarchique subsiste encore, quoique les révolutions qui ont transformé depuis 50 ans la Turquie d'Europe aient considérablement rétréci le ressort du premier, et que le grand schisme provoqué par Photius au IX^e siècle et consommé par Michel Cerulaire au XI^e, ait mis fin à la suprématie du patriarche d'Occident.

Cette hiérarchie avait été fixée aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, par les Conciles de Latran, de Lyon et de Florence, en vertu d'un accord entre les évêques d'Orient et les papes, lorsque l'union des deux Eglises grecque et latine fut un moment rétablie, mais elle n'avait pas toujours été reconnue.

Dans les premiers âges de la chrétienté, la primauté semble avoir appartenu au patriarcat d'Antioche, le plus ancien de tous ; puis elle passa à celui d'Alexandrie jusqu'à ce que l'extension de la domination musulmane sur l'Asie et sur l'Afrique lui eut enlevé l'indépendance et le prestige de la position. Depuis lors, l'appui des empereurs amena la préséance du patriarcat de Constantinople, mais il ne réussit jamais à la faire accepter par les autres. Cette primauté avait d'abord été proclamée, pendant la durée de l'Empire latin, en faveur du patriarche Morosini, vénitien de naissance ; mais la papauté protesta contre cette intrusion, et il fallut son intervention aux Conciles de Latran et de Florence pour traduire le fait en loi. Cette loi n'a pas été abrogée et elle doit régir encore les patriarcats grecs unis, installés à côté des patriarcats schismatiques dans l'Eglise orientale. Par contre, la suprématie du patriarche de Rome ne fut jamais méconnue par ses pairs, à cause de son double titre de successeur du prince des apôtres et de chef unique de l'Eglise d'Occident. Aujourd'hui même elle n'est pas rejetée par l'Eglise schismatique dans le sens d'une primauté purement honoraire, car les attaques de Photius, en prenant l'initiative de l'insurrection contre la papauté, ne frappaient que l'exercice matériel de cette suprématie, c'est-à-dire la juridiction d'appel. En effet, la présidence des Conciles œcuméniques convoqués par les empereurs pour interpréter les points de dogme et de discipline dénaturés par les novateurs de l'Eglise grecque, échut toujours aux légats du

pape. Le Concile de Nicée, sous Constantin, proclama la primauté du siège de Rome, et la prétention à une quasi égalité, affichée par le patriarcat de Constantinople, dans les Conciles de Constantinople (1^{er}) et de Chalcedoine, fut repoussée par les papes Damase et Léon, qui confirmèrent pourtant les autres décisions. On n'accordait pas de compétence à ces Conciles sans le concours des légats du pape, et leurs arrêts n'avaient de valeur qu'après la sanction ou l'adhésion du patriarche suprême de Rome. Jusqu'à l'avènement de Michel Cerullaire, qui refusa de recevoir les légats du Saint-Siège venus à Constantinople et qui solennisa la rupture du lien hiérarchique, les patriarcats furent contraints par les empereurs à reconnaître cette suprématie. Cette attitude leur était commandée par la crainte de perdre les dernières possessions d'Italie. Photius contestait seulement le droit d'intervention du pape dans ses démêlés avec son compétiteur Ignace, déposé par un Concile local du siège épiscopal de Constantinople, sur l'ordre des empereurs iconoclastes; mais plus tard le huitième Concile (quatrième de Constantinople) fit justice de cette prétention, et son jugement fut exécuté par l'empereur Léon, qui chassa l'usurpateur.

Cette assemblée, réunie sous les auspices du pape Adrien II, adopta une formule d'abjuration du schisme, qui mentionnait la reconnaissance formelle de la primauté du siège de Rome. Quelques années plus tard, Michel Cerullaire renouvela la rupture, et Grégoire VII fit une tentative de réconciliation, mais elle échoua devant l'obstination du

clergé grec, et il fallut la prise de Byzance par les croisés pour interrompre le schisme. Malheureusement, la chute de l'empire latin, après une existence éphémère (60 ans), le perpétua avec l'avènement des Paléologues. Son fondateur Michel espérait se ménager le secours armé de l'Occident contre ses nombreux ennemis du dehors, et il négocia avec les papes Grégoire X et Nicolas III, se déclarant prêt à reconnaître leur suprématie; mais les souvenirs des croisades avaient laissé des ferments indissolubles de haine dans le cœur des Grecs, dont l'insolence des guerriers francs avait maintes fois froissé l'amour-propre, et les patriarches, jaloux de conserver une indépendance à laquelle ils s'étaient habitués, exploitèrent ces rancunes à leur profit. Après de longs pourparlers, la politique d'atermoiement de Michel irrita le pape Martin IV, qui, dans un excès de précipitation, lança contre lui une bulle d'excommunication. Ce coup d'éclat rompit toutes relations avec Rome. Au XIV^e siècle, Andronic III essaya un rapprochement avec les papes Jean XII et Benoît XII, par l'entremise du célèbre moine Baarlam; mais les négociations ne purent aboutir, à cause d'une discussion théologique inopportune sur le filioque du Credo. Vers le milieu du siècle suivant, Jean II, Paléologue, voyant son empire envahi de tous côtés par les Turcs et réduit aux murs de la capitale, vint trouver le pape Eugène IV. Il abjura au Concile de Florence, avec tous les évêques d'Orient, les doctrines condamnées par Rome, et reconnut sa suprématie. On signa un acte d'union, et la réconciliation des deux

Eglises parut un fait accompli. Malheureusement, l'empereur et les évêques, de retour à Constantinople, ne réussirent pas à vaincre la résistance du bas clergé et du peuple. Moins de quinze ans plus tard, le dernier successeur des Césars, Constantin XII, à la veille de l'investissement de sa capitale par Mahomet II, fit un appel désespéré au pape Nicolas V; mais le légat Isidore, que le pape avait envoyé avec la formule de réconciliation du Concile de Florence, fut obligé de s'enfuir de la ville sans avoir pu la faire accepter, et, peu de mois après, elle tombait aux mains du Sultan. Le vainqueur accorda le libre exercice du culte au patriarche, qu'il reconnut comme chef religieux et civil de la communauté chrétienne. Cette situation n'a de l'indépendance que le nom et n'est qu'un honteux vasselage. En effet, si les patriarches exercent sur leurs coreligionnaires la juridiction civile et sont maîtres absolus dans le domaine religieux, leur élection, fût-elle régulièrement faite, sous l'empire des Saints Canons, par le synode des évêques et des laïcs, délégués de la communauté des fidèles, n'a d'effet que par l'exéquatur du Sultan, c'est-à-dire par la confirmation du chef politique et religieux d'un autre culte, et cette approbation, véritable investiture, ne s'obtient qu'à prix d'or, lorsqu'elle n'a pas été payée d'avance. Il en résulte qu'au point de vue religieux, elle est le plus souvent entachée de simonie et partant invalide. D'ailleurs, cet octroi de prétendus privilèges à l'Eglise d'Orient par ses nouveaux maîtres n'est que la tolérance d'une situation de fait, que les musulmans

laissent à toutes les races soumises, en tout ce qui ne touche pas à la politique, mais dont l'observance n'a de garantie que leur bon plaisir. Les Turcs ont conquis l'Europe, mais ils y restent toujours « une horde campée », en ce sens que le monde musulman, séparé du monde chrétien par un abîme, ne peut entretenir avec lui que les relations extérieures indispensables au maintien de l'ordre et de la soumission au joug. C'est pourquoi ils conservent aux chrétiens slaves, grecs, bulgares, l'exercice de l'administration intérieure, avec la jouissance de leurs coutumes et usages, moyennant un tribut en argent et parfois des prestations en nature. Cette quasi-autonomie crée un système de gouvernement simple et commode, dont les caractères distinctifs sont la personnalité des lois et la décentralisation administrative. Elle explique la classification des nationalités par cultes, et c'est pourquoi la religion, qui en est le signe extérieur, en devint le bouclier et le salut. L'identité de religion engendra une solidarité d'intérêts entre races distinctes, souffrant toutes de la même oppression, et elle se retrempait sans cesse dans une communauté de haines et de douleurs. Ces sympathies, franchissant la frontière, firent naître des liens étroits avec une grande nation voisine, que l'ambition des souverains sut diriger habilement pour masquer et légitimer leur intervention abusive sur un territoire étranger. La distinction des cultes explique aussi l'indifférence et l'abstention de l'Occident catholique vis-à-vis du monde grec et slave, quand disparut le dernier

espoir d'une cessation du schisme. Telle est la double clef de l'histoire politique et religieuse de l'Orient depuis la rupture du lien religieux avec l'Eglise latine jusqu'au jour où l'intérêt de leur sécurité et de leur influence imposa aux grandes nations occidentales le devoir d'une intervention collective, diplomatique et armée, afin de sauver le territoire des Sultans d'une absorption qui eût renversé l'équilibre continental et maritime.

Ce rapide coup d'œil historique sur la juridiction et sur l'organisation de l'Eglise d'Orient, à la veille des révolutions qui amenèrent une série de fractionnements dans son sein, conduit à l'étude de sa situation sur le terrain dogmatique, au lendemain de sa rupture avec la papauté.

CHAPITRE II.

Situation dogmatique de l'Eglise d'Orient. — Hérésies et Conciles. — Acte d'union de Florence.

La scission de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine fut moins une insurrection de l'esprit contre l'autorité du dogme qu'une révolte de la volonté contre le joug de la discipline ecclésiastique. On peut affirmer, la main sur l'histoire, que la responsabilité en retombe moins sur l'hérésie que sur l'ambition du clergé, et celle-ci trouva souvent son plus solide appui dans les vices des empereurs.

L'Eglise d'Orient n'avait pourtant pas conservé la pureté des doctrines et des mœurs des premiers chrétiens, et ses démêlés avec les papes avaient pris racine dans plus d'une erreur dogmatique. Les décisions des sept premiers Conciles oecuméniques, exécutées par les empereurs Constantin, les deux Théodose, Justinien et par l'impératrice Irène, attestent au contraire que les Grecs n'avaient su résister ni à l'influence de la philosophie païenne, ni à l'invasion des superstitions orientales. L'école d'Alexandrie, ergoteuse et subtile, avait déteint sur le clergé, et c'est de sa métaphysique nuageuse que sortirent les erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès et des Monothélites, condamnées par l'Eglise universelle. Ces hérésies tiraient toutes leur origine de ces disputes théologiques pleines d'arguties et de ces dissertations téméraires sur certains dogmes mystérieux qui défilent la puissance de la pensée, et ne se moulaient pas dans les formes imparfaites du langage, tels que les hypostases de la Trinité et l'incarnation du Verbe. Le sens pratique de la race latine et l'ignorance des barbares nouveaux convertis s'accommodaient d'une soumission aveugle à la foi, tandis que le génie fanfaron des philosophes et l'éloquence verbeuse des rhéteurs d'Orient avaient la prétention de sonder ces problèmes et de les résoudre par des formules exactes. L'Occident put éviter les écarts de la raison, mais l'Orient ne parvint jamais à y échapper. Arius avait nié la consubstantialité du Verbe avec le Père ; Macédonius, la consubstantialité de l'Esprit-Saint

avec le Père et le Fils; Nestorius avait découvert dans la double nature divine et humaine du Christ une double personnalité; Eutychès avait assimilé cette unité de personne avec la dualité des natures; plus tard, un de ses disciples voulut expliquer la fusion de la personnalité une dans la nature double par l'unité des volontés. Ces erreurs, contre lesquelles les Eglises d'Orient et d'Occident s'unirent pour fulminer l'anathème à Nicée, à Constantinople, à Ephèse, à Chalcédoine, n'étaient pas descendues des hauteurs de la théologie sur le terrain de la foi pratique; elles émanaient du clergé, et la foule y restait étrangère; elles ne pouvaient exciter ni les sympathies, ni les défiances du pouvoir, et son appui leur manqua tant qu'il ne crut pas y découvrir un auxiliaire ou un instrument docile de ses passions; mais bientôt l'erreur s'incarna dans la politique et s'assit sur le trône avec les souverains qui s'en firent les apôtres. La proscription des images devint une hérésie gouvernementale; propagée par les empereurs dont elle était l'œuvre, elle prépara la rupture du lien religieux avec l'Occident; elle acheva la ruine de la domination de Byzance sur l'Italie et y fonda la puissance temporelle des papes. Excommuniée par Rome, répudiée par les populations qui reconnaissaient encore l'autorité des empereurs, indifférente aux barbares, qui avaient brisé leurs idoles ou abjuré l'arianisme apporté d'Orient, l'hérésie iconoclaste, même après sa condamnation par le septième Concile, ne disparut pas et elle n'était pas éteinte à l'époque où Photius commença le schisme. Elle s'y maintenait encore à

côté de l'erreur d'origine monothélite sur la procession du St-Esprit. C'étaient les deux seuls points dogmatiques sur lesquels papes et patriarches de Constantinople ne pouvaient pas s'entendre, sans oublier toutefois la suprématie, dont le rejet se bornait au refus d'accorder au patriarche de Rome la première place dans les prières publiques, et de se soumettre à l'appel devant sa juridiction. Les autres divergences portaient sur des points secondaires, qui ne touchaient pas aux principes. Ce n'étaient que de simples questions de rite et de discipline, sur lesquelles l'Eglise romaine, devenue tolérante par expérience, a eu la sagesse de transiger plus tard, après avoir échoué dans ses tentatives de les imposer comme règles uniformes. Nous citerons, entre autres, la querelle sur les peines du purgatoire, celle du jeûne du sabbat, du mariage des prêtres, des pains azymes, etc. La controverse sur le filioque dans le Credo était l'enjeu favori des tournois théologiques, mais elle n'affectait pas les croyances populaires, et cependant elle seule, autant que le rejet de la suprématie des papes, pouvait devenir chez le clergé orthodoxe la pierre d'achoppement de l'union. Cette querelle est née d'un usage introduit dans l'Eglise latine, qui voulut accentuer le dogme de la consubstantialité de l'Esprit-Saint dans ses trois hypostases formulé contre Eutychès par le Concile de Chalcédoine, en ajoutant à la procession du Père celle du Fils. Les Grecs invoquaient le Concile de Constantinople, qui avait condamné Macédonius, et criaient à l'hérésie; mais les Latins s'excusaient par la raison que le filioque était

une simple explication doctrinale qui n'apportait aucune innovation au dogme, parce que « l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils comme d'un seul principe par une seule opération et qu'il procède par le Fils comme conaturel et consubstantiel. » (1) Ils concluèrent que l'insertion ou l'omission du filioque dans le Credo était facultative et n'entraînait pas d'erreurs; telle fut la doctrine sur laquelle les deux parties litigeantes se mirent d'accord au Concile de Florence. On permit aux Grecs de supprimer le filioque et de s'en tenir au Credo du 1^{er} Concile de Constantinople, qui se borne à exprimer la procession du Père seul, *qui ex patre procedit*. La querelle des images touchait au culte extérieur, mais elle avait fini par se mitiger, en ce sens que l'Eglise grecque accueille les images peintes et se contente d'exclure les images sculptées, sauf la croix. Cette répulsion contre les statues avait sa source dans la crainte d'un retour à l'idolâtrie et remontait aux premiers âges de l'Eglise. L'Occident avait été conquis par les barbares, qui avaient renversé les temples; l'art y était détruit, sinon absent, et il s'inquiétait moins de l'adoration des images que l'Orient, dont les temples en étaient peuplés; sur son sol, plus trempé du sang des martyrs, les traditions des catacombes avaient fait éclore le culte des reliques. Cette question ne fut pas discutée au Concile. On expliqua la doctrine du purgatoire dans le sens d'une liberté entière d'opinions sur la nature de la purification, « qui pouvait être celle du feu ou d'autres tourments. » L'Eglise grecque, admettant,

(1) Concile de Florence.

avec l'Eglise latine, le caractère propitiatoire des prières pour les trépassés, ne pouvait pas rejeter l'existence d'un lieu d'expiation, entre l'enfer et le paradis, pour les âmes qui n'avaient pas mérité la société des démons au sortir de la vie, mais qui n'étaient pas jugées dignes de la communion des saints. On admit l'usage facultatif des pains azymes, et on abandonna la question du mariage des prêtres aux coutumes locales. Ce point de discipline n'avait pas encore été érigé en loi par l'Eglise d'Occident, quoique le célibat du clergé séculier y fût devenu, depuis Grégoire VII, d'une pratique universelle; toutefois, même dans l'Eglise d'Orient, où le mariage de ce clergé était toléré, le célibat était considéré comme un état propre aux âmes d'élite, à preuve qu'aujourd'hui encore les hautes charges ecclésiastiques y sont réservées exclusivement aux moines. La rapidité avec laquelle ces divergences s'aplanirent dans une assemblée de docteurs explique la résistance que rencontra leur admission chez le peuple; enclin par ignorance à confondre le précepte avec la pratique, le dogme avec le culte, il devait, dans tout changement extérieur, découvrir une hérésie. De même qu'il fut jadis aisé aux prêtres soutenus par les empereurs d'entraîner au schisme les masses inconscientes, séduites par le respect des rites, doit-il être facile aujourd'hui de les ramener à l'unité religieuse en n'y introduisant aucune réforme. L'histoire en fournit plus d'un exemple, témoin les retours successifs d'une fraction de l'Eglise chismatique serbe et roumaine à l'union avec Rome, depuis que les provinces du Banat, de

Transylvanie et de Bucovine sont devenues la propriété de l'Autriche, témoin le rapprochement des dissidents des Eglises d'Asie et d'Afrique, Syriens, Arméniens, Chaldéens, Maronites et Jacobites, dont plus d'un remonte au Concile de Florence. Les papes qui eurent le bonheur d'amener ces réconciliations ne compromirent plus le succès depuis qu'ils se contentèrent d'une adhésion aux doctrines, laissant les populations célébrer en paix les rites des aïeux.

Un exemple contraire se rencontre dans les embarras qui assaillirent le Saint-Siège, lorsqu'il voulut introduire en Syrie le calendrier grégorien et changer la Pâque, fixée arbitrairement par le Concile de Nicée, au mépris des lois astronomiques; c'était une réforme louable, inspirée par le désir d'édicter un règlement meilleur et uniforme pour toute l'Eglise, mais elle se heurtait à des coutumes invétérées, à des traditions séculaires, et elle bouleversait les fêtes patronales; aussi provoqua-t-elle chez les masses une protestation qui faillit dégénérer en schisme. La situation dogmatique de l'Eglise d'Orient n'a pas varié depuis le Concile de Florence, mais elle s'est plus imbue de superstitions étrangères, suite fatale de l'ignorance du clergé et de l'absence complète d'enseignement religieux ou de prédication. Il est difficile de comprendre comment l'Eglise grecque persiste à accuser l'Eglise latine d'hérésie par rapport à la procession du Saint-Esprit et à la doctrine du purgatoire, puisque la faculté d'omettre le filioque, laissée à l'une, et les prières pour les morts, admises par toutes deux,

témoignent d'une identité absolue de croyances, de sorte que la séparation se borne à une divergence d'opinions sur la hiérarchie, et qu'il lui suffirait, pour revenir à l'union acceptée à Florence au XV^e siècle, de reconnaître la suprématie du Pape.

CHAPITRE III.

Organisation interne de l'Eglise d'Orient. — Schismes dans son sein depuis sa rupture avec l'Eglise latine.

L'organisation interne de l'Eglise d'Orient a peu changé, car les quatre patriarchats de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, ont conservé chacun sa juridiction. Les limites seules ont reculé par la défection de certaines métropoles, qui subissaient à contre-cœur leur autorité hiérarchique, et par la constitution de nouveaux Etats, lambeaux détachés de l'empire ottoman. Le plus éprouvé de tous est le patriarcat de Constantinople, qui a perdu successivement la Russie, les Slaves et Roumains, sujets de l'Autriche, le Monténégro, et auquel les commotions politiques ont enlevé, depuis cinquante ans, la Grèce, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie. La séparation de la Russie fut un divorce volontaire, car le patriarche de Constantinople, en sacrant de ses mains comme patriarche l'évêque de Moscou,

lui donna une position égalitaire, qui entraînait l'indépendance des Eglises. Celle des orthodoxes de l'Autriche fut l'effet de leur annexion à un empire catholique. Celle du Vladika du Monténégro naquit de son hostilité permanente contre les Turcs et de son isolement séculaire. Mais toutes les autres ne furent que des insurrections, provoquées par le pouvoir civil, désireux de faciliter ou de consolider l'indépendance politique du pays par l'émancipation religieuse, et qui sentait le besoin d'élever, à côté d'un Etat autonome, une Eglise autocéphale. Le patriarche de Constantinople, sujet politique des Turcs et vassal hiérarchique du Kalife musulman, pouvait-il rester le chef spirituel de nations chrétiennes, aspirant à l'indépendance ou jouissant déjà de leur liberté, quand chez elles l'Eglise était asservie, ou du moins étroitement liée à l'Etat? Cette union intime, principe de vie dans des siècles de servitude, devint ainsi, au lendemain de l'affranchissement, une cause de ruine de la communauté religieuse.

L'émancipation du joug ottoman entraînait fatalement, pour les nouveaux Etats chrétiens, leur séparation du patriarcat grec de Constantinople, avec lequel ils n'ont conservé qu'une union dogmatique, faible lien que les exigences de la politique, les caprices du sort ou le réveil de la conscience peut briser à toute heure. Toutes ces Eglises, filles légitimes ou adoptives de l'Eglise de Constantinople, ont hérité de la tache originelle de la mère, car aucune ne reconnaît la suprématie du Pape; toutes aussi sont plus ou moins infestées

des erreurs de dogme et de discipline, qu'elles ont pour ainsi dire sucées avec le lait; toutes ont éprouvé la contagion du mal qui ronge celle qui les a enfantées à la vie spirituelle, quoiqu'elles ne souffrent pas toutes au même degré de la corruption qui mine son organisme et qui lui enlève de jour en jour l'autorité morale sans laquelle disparaissent l'influence et le prestige nécessaires au maintien de la foi et du respect des fidèles.

Ce schisme, commun à toutes les Eglises autocéphales, fut, dans le principe, l'œuvre inconsciente du hasard, bien plus qu'une révolte du clergé ou un calcul du pouvoir, car il s'infiltra à l'insu des masses, restées profondément attachées à leurs croyances. Plus tard, la politique et l'intérêt y jouèrent un rôle, et leur détachement de l'Eglise latine, dont la cause primitive fut leur dépendance de l'Eglise grecque, rencontra, suivant les temps et les lieux, l'appui d'affinités ou d'hostilités de race ou le concours d'une communauté d'intérêts politiques ou nationaux. Elle naquit parfois d'une crainte spéciale d'absorption par les Etats catholiques voisins, mais toujours d'une haine générale contre la tyrannie ottomane et d'un espoir universel de rédemption dans un grand empire, frère par le sang ou par la foi, que le voisinage rendait l'ennemi naturel des oppresseurs.

La cause historique du schisme fit place à diverses causes politiques et sociales, dont les unes se sont effacées, dont les autres ont faibli, dont d'autres n'ont pas changé et doivent durer encore. Sans parler de l'Eglise russe, devenue l'annexe de

l'édifice politique, et dont le général qui préside le saint synode au nom du Tzar est le chef spirituel plus que les métropolitains de Pétersbourg, de Kiew et de Moscou; sans parler de l'Eglise grecque de Constantinople, personnifiée par l'héritier du schisme et dont le sort religieux suivra le sort politique du territoire, lié au sort du Sultan, nous constaterons que les Eglises autocéphales d'Athènes, de Cettigne, de Belgrade, de Bucharest, de Sophia occupent un milieu plus favorable à une révolution religieuse, qui n'affecterait ni le dogme, ni le rite, et se bornerait à la reconnaissance d'une simple suprématie hiérarchique. Leur isolement et leur désorganisation interne sont, dans le domaine spirituel, deux conditions qui favorisent le retour à l'unité religieuse, mais ces conditions peuvent se heurter, sur le terrain des faits, à des obstacles généraux et locaux qui arrêtent l'élan des consciences et les efforts de la papauté, de même qu'elles peuvent y rencontrer des jalons et des appuis. Il n'y a que l'étude des origines et l'examen de la situation de chacune de ces Eglises qui puissent dévoiler le secret des maux dont elles souffrent et indiquer le choix des remèdes qu'ils réclament.

C'est le seul moyen de guérir la plaie commune du schisme et de guider la main du pasteur suprême, à la fois chef et médecin du troupeau du Christ, dont le premier soin doit être de ramener à une bergerie saine les brebis galeuses, afin d'en extirper ce virus de corruption morale qui a vicié leur sang par une incubation séculaire. Le retour des Eglises autocéphales d'Orient à l'union romaine est un

besoin religieux autant qu'une nécessité politique, et il nous semble préparé déjà par la rupture du lien hiérarchique avec le patriarcat de Constantinople. Il deviendra plus facile à mesure que le protectorat russe, dont le lien religieux est le plus fort levier, se relâchera jusqu'à ce qu'il puisse disparaître de la péninsule des Balkans, à mesure que les défiances contre l'Eglise latine se dissiperont chez les Grecs du Péloponèse, les Roumains du Danube, les Slaves, les Bulgares et les Albanais, devant la conviction que l'Autriche ne veut pas étouffer leur vie nationale dans un amalgame avec les races allemande et hongroise, lors même que ses intérêts politiques ne l'autoriseraient pas à leur restituer, avec la jouissance d'une autonomie complète, l'héritage perdu des aïeux. — Mais, en osant affirmer l'existence bien plus que la possibilité de cette révolution religieuse, il serait téméraire de préciser le mode, de définir le résultat et surtout de fixer la date. Toutefois si la solution n'est pas imminente, elle est dans l'ordre des temps, et tous ceux qui ont eu l'occasion de constater, par les témoignages de l'histoire et de leurs propres yeux, la situation de l'Orient, doivent convenir que l'union rencontre aujourd'hui moins d'obstacles que hier, et qu'elle semble plus proche la veille de la chute de l'empire ottoman que la veille de la chute de l'empire de Byzance. S'il ne nous est pas donné d'assister à un nouveau Concile de Florence, il nous sera permis peut-être de voir conclure des concordats avec les nouveaux royaumes, qui représentent chacun une

nationalité et une Eglise autocéphale, moins dans le but de consacrer l'existence légale de l'Eglise catholique, que de rétablir l'union des Eglises du rite oriental et du rite latin sous un même chef.

Cette union, la moitié des Serbes et des Roumains sujets de l'Autriche ont déjà eu l'heureuse pensée de la rétablir, et elle a fait luire pour eux l'aurore d'une ère de régénération intellectuelle et morale. Telle est l'idée qui préside à notre œuvre et que nous tâcherons d'exposer brièvement, en tenant compte du passé et du présent de chaque race et de chaque Eglise séparée : nous examinerons ainsi à tour de rôle la situation des Eglises roumaine, serbe, monténégrine, bulgare et grecque; nous jetterons un coup d'œil sur les nationalités que l'Europe n'a pas encore inscrites sur la liste des Etats, dont les unes sont devenues les pupilles de l'Autriche, tels que les Slaves de Bosnie et d'Herzégovine, et dont les autres sont restées les esclaves indociles de la Porte, tels que les Albanais, les Grecs, les Bulgares de Roumélie et de Macédoine, mais qui toutes reconnaissent ou subissent encore la juridiction du patriarcat de Constantinople. Puis nous finirons cette étude par l'examen de la situation de ce patriarcat et des trois autres grands diocèses d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem; nous dirons un mot des Eglises d'un autre rite : arménien, syriaque, chaldéen, maronite, jacobite, vivant côte à côte sur le vaste territoire que la Porte possède encore en Asie et en Afrique, et des dissidents répandus en Autriche et en Hongrie. Enfin, nous pénétrerons dans cette « Sainte

Russie » (1), dont le Tzar est devenu le chef spirituel depuis l'abolition du patriarcat de Moscou au XVIII^e siècle, pontificat dont l'autorité morale s'étend sur tous les Slaves, sur tous les Grecs de l'Orient. Ils l'attendent comme leur messie ou le saluent déjà comme leur rédempteur, et cependant la croix orthodoxe n'a jamais brillé sur ses drapeaux que dans les serres de l'aigle moscovite.

CHAPITRE IV.

Église autocéphale de Roumanie.

La naissance de l'Église moldo-valaque se perd dans la nuit du moyen-âge et est couverte du même voile que le berceau de la nation. Bien avant l'arrivée des Romains, les Gètes et les Daces barbares avaient reçu la bonne nouvelle de la bouche de l'apôtre André, dans sa visite chez les Scythes idolâtres, sainte audace qu'il paya de sa vie. Lorsque les Césars colonisèrent leur nouvelle possession avec les vétérans commis à la garde de l'Ister et des Carpathes, ces dieux Termes placés au nord de l'empire, le christianisme y pénétra sur les pas des légions. Il se propagea, avec la langue des vainqueurs, jusque dans la Pannonie, au point que le II^e siècle, qui fut « l'âge d'or de la servitude, fut aussi l'âge d'or de la foi. » Un siècle plus tard, Aurélien rappela en masse ses soldats avec toute la population latine que l'excès des maux ne rivaît pas au sol, et ne laissa sur les rives désertes du Danube

(1) Paroles du Tzar Nicolas,

que les deux piles du pont de Trajan. Par cet abandon, la Dacie recouvra une indépendance de fait qui favorisa le développement de la religion du Christ, et elle devint l'asile des proscrits que Rome païenne, lasse de verser le sang des martyrs, exilait sur ses lointaines frontières. L'histoire rapporte que le pape Clément, chargé de chaînes, traversa le pays pour aller mourir en Tauride, et que la majeure partie des troupes envoyées aux avant-postes contre les barbares étaient des chrétiens voués au trépas. La persécution n'épargna pas les rives du grand fleuve, et il roula un jour dans ses flots sanglants les têtes d'un chef de cohorte et de 70 centurions, coupables d'avoir refusé l'encens aux faux dieux, saintes victimes dont l'Eglise célèbre encore chaque année l'holocauste.

A cette époque, la Dacie comptait déjà un grand nombre de diocèses et de monastères. Elle envoya siéger au Concile de Nicée quatre de ses évêques, dont l'un portait le titre de métropolitain des Goths, car les colons chrétiens avaient prêché l'évangile aux barbares Goths, Avares, Comans, qui piétinèrent leur sol pendant trois siècles et qui s'y fixèrent en se fusionnant avec la race autochtone : la langue de l'Eglise était le latin, et approchait de la langue du peuple. A l'avènement de l'empire d'Orient, l'Eglise roumaine conserva son autonomie et resta sans relations avec Constantinople jusqu'au jour où Justinien lui rendit ses anciennes limites. Cet empereur établit dans les deux Dacies une foule de nouveaux évêques, et un Concile postérieur les plaça sous la suprématie du métropolitain de Thrace.

Un siècle plus tard, Héraclius ayant détruit le royaume des Avars, les Bulgares s'installèrent en Mésie et les Slaves en Illyrie, séparant ainsi les Daces latinisés, comme par deux murs vivants, de Rome et de Constantinople. Ils n'en continuèrent pas moins à administrer le baptême à leurs voisins, et leurs moines pénétrèrent jusqu'en Pannonie, chez les Hongrois, dont ils furent les premiers apôtres. C'est donc aux Roumains d'au-delà et d'en deçà du Danube que revient l'honneur d'avoir porté la lumière de la foi et le flambeau de la civilisation chez les races slave et mongole, au milieu desquelles ils ont su maintenir intacte leur nationalité à travers les siècles. L'Eglise roumaine était restée pure de toutes les hérésies qui avaient infecté l'Eglise grecque, car elle ne parlait pas sa langue et elle entretenait des rapports réguliers avec la papauté. Aussi ne prit-elle aucune part aux querelles de Photius ni aux démêlés de Michel Cerulaire; sa rupture avec Rome fut plus tardive, et s'accomplit sous l'empire de circonstances spéciales. Lorsque les Moldo-Valaques latins, qui avaient fui dans les Carpathes devant les hordes tartares, furent refoulés par les Hongrois dans les plaines du Danube délivrées des invasions, ils se virent réduits à disputer pied à pied le sol des aïeux à ces turbulents voisins et aux Polonais, que les papes entouraient de leur affection. Au XIII^e siècle, l'établissement d'une chaîne de royaumes francs et italiens, depuis le Bosphore jusqu'à l'Hémus, après la quatrième croisade, leur inspira, comme aux Bulgares et aux Slaves, des craintes sérieuses pour

leur indépendance; le sentiment de la conservation les porta dès lors à donner l'une main aux Slaves, l'autre aux Grecs et aux Bulgares, pour lutter à la fois contre les Hongrois et les Latins. Telle fut la cause première de la rupture avec Rome. Au XIV^e siècle, la propagande catholique, activée en Hongrie par les papes avec l'aide des chevaliers de Saint-Jean et des moines minorites, s'étendit en Transylvanie, où l'on supposait que la pureté du dogme et la rigueur de la discipline avaient reçu de rudes atteintes. Vers la fin de ce siècle, les princes valaques et moldaves détournaient déjà les yeux de l'Occident et s'étaient entendus avec les Turcs (1), maîtres de la Thrace, pour conserver leur indépendance par des capitulations moyennant tribut. Les papes ne négligeaient cependant rien pour le salut des nationalités bulgare, roumaine et slave. Ils organisèrent en Occident une double croisade, mais elle vint échouer à Nicopolis et à Varna; ils entretenaient aussi une correspondance active avec les princes indigènes pour les exhorter à maintenir les liens de l'unité religieuse. Tel fut l'objet d'une lettre d'Urbain V, qui porte la date de 1370, mais ils ne réussirent qu'en partie. Le chef de l'empire bulgaro-roumain Joannice avait cédé d'abord aux prières d'Innocent III, mais il revint sur son abjuration et s'allia aux Paléologues, entraînant avec lui les Roumains des deux rives, ses alliés, et tandis qu'un prince moldave redevenait catholique au XV^e siècle, avec son métropolitain Grégoire, les princes valaques firent la sourde oreille. En 1439, le métropolitain

(1) Capitulations avec Bajazet I, Mahomet II, Selim I, Soliman II.

Damian signa l'acte d'union au Concile de Florence; mais à son passage par Constantinople, un an après, il fut déposé dans un Concile local, et son siège fut donné à l'évêque grec Macaire. A peine arrivé en Roumanie, celui-ci chercha à élever un mur entre l'Eglise moldo-valaque et l'Eglise latine, en remplaçant dans la liturgie le roumain par le slavon. La propagande catholique ne poursuivit pas moins sa mission, surtout en Moldavie; ce pays fut mêlé davantage aux guerres contre les Polonais et les Hongrois, et compte encore aujourd'hui plus d'adeptes de l'Eglise de Rome que sa voisine la Valachie, séparée d'eux par le Danube et par la Theiss. De ce côté, l'action de la papauté s'exerça surtout en Transylvanie et dans le Banat, car la Roumanie d'alors s'étendait beaucoup au-delà de ses limites actuelles. Au XVI^e siècle, un prince valaque, s'étant rendu à Constantinople, ramena le patriarche Nippon, que les Turcs avaient exilé en Thrace, et ce dernier organisa l'Eglise moldo-valaque sur le modèle de l'Eglise byzantine, en y introduisant le rituel grec. Un autre patriarche vint bénir la métropole d'Arges et sacrer beaucoup d'évêques. Depuis cette époque, le schisme oriental s'enracina en Roumanie, où il trouvait le terrain préparé, et il s'y fortifia encore pendant les guerres des Hongrois contre les Turcs, dont les Roumains furent parfois les alliés. — Les capitulations conclues avec ces derniers assuraient la pleine liberté de l'Eglise, et les musulmans ne pouvaient habiter le territoire ni élever des mosquées en dehors des forteresses du Danube. Cette antipathie contre les catholiques était nourrie par l'ingérence imprudente

des rois de Hongrie dans les querelles de famille des hospodars et dans les luttes des partis, et il arriva même que l'un d'eux, ayant passé au catholicisme, fut massacré par ses boyards.

La fin de ce siècle et le commencement du XVII^e furent l'âge épique de la Roumanie, dont le héros, Michel le Brave, réunit un moment les deux couronnes à celle de Transylvanie et passa sa vie sur les champs de bataille. A sa mort, la Roumanie, ouverte à l'invasion ottomane, en subit toutes les horreurs et finit par être transformée en pachalik.

Au XVIII^e siècle, le meurtre de l'hospodar valaque Brancovan et la fuite de l'hospodar moldave Cantemir livrèrent le pays aux Turcs. Ils le firent gouverner par des Grecs du Phanar, odieux mercenaires qui achetaient leur dignité à deniers comptants et mettaient le pays au pillage. L'influence de l'Eglise grecque atteignit son apogée, et la langue nationale, proscrite de l'administration, se réfugia dans la cabane du paysan. Les princes indigènes avaient richement doté les monastères et leur avaient imposé une mission de bienfaisance, mais les beys phanariotes détournèrent ces revenus de leur destination, en les affectant à l'entretien d'établissements religieux d'Orient et en les faisant régir par les moines grecs, qui dilapidaient les fonds au profit de leurs couvents, si pas de leurs familles. C'est de cette époque que date la majeure partie des couvents dits dédiés, dont nous aurons l'occasion de reparler. L'Eglise catholique avait toujours joui d'une liberté entière et parfois de la faveur des princes indigènes.

Elle vit sa position se régulariser par les conquêtes de l'Autriche, qui obtint successivement la Transylvanie, le Banat, la Bucovine, et qui posséda un moment la Valachie jusqu'à l'Olto (1). Les moines franciscains de Capistran y pénétrèrent avec ses armées, et ses traités avec la Porte les placèrent sous son protectorat. Aussi, la plupart des biens que l'Eglise possède encore se trouvent-ils situés dans ce coin du pays où habite la majorité de la population catholique, à Cumpulung, à Tirgoviste, Crajova, Séverin. En Moldavie, on la trouve échelonnée sur les frontières et dans les villages, anciennes colonies hongroises de l'intérieur. Au commencement du XIX^e siècle, le règne des Phanariotes fit place à celui des princes indigènes, d'abord nommés par la Porte, puis par la Porte d'accord avec la Russie. Cette puissance avait profité de ses victoires sur les Turcs pour rétablir l'antique autonomie et y installer son protectorat. Il dura jusqu'au jour où le traité de Paris lui substitua le protectorat de l'Europe. Aujourd'hui, ce dernier a disparu devant l'indépendance du pays, proclamée par le traité de Berlin, que la Roumanie a scellé de son sang.

L'influence de la Russie, implantée par trois occupations successives, pesa sur l'Eglise comme sur l'Etat; on renouvela ses privilèges, et la Russie s'en porta garante, mais les revenus des couvents dédiés se répandirent par la main de ses consuls comme des flots d'orthodoxie sur toutes les populations chrétiennes, pour soudoyer les

(1) Par le traité de Passarovitch.

conspirations et les révoltes. La Russie tenait les fils de cette insurrection permanente, cachée sous le manteau de la religion, et la Roumanie en devint le foyer. Lorsque les victoires de Crimée affranchirent le pays de son vasselage vis-à-vis du Tzar, le sentiment national, réveillé dans l'Etat, fit irruption dans l'Eglise, où déjà l'idiome néo-latin avait supplanté le grec et le slavon. On sentit le besoin d'étayer l'autonomie politique par l'autonomie religieuse, et les diverses constitutions que se donna la nation, après avoir réalisé son unité sous un prince indigène, remplacé plus tard par un prince étranger appartenant à deux illustres dynasties de l'Occident, proclamèrent l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de son suzerain spirituel, le patriarche de Constantinople; mais il fallait lui enlever ses forces matérielles et l'unir étroitement à l'Etat, en même temps que tuer l'ingérence d'une suprématie ecclésiastique étrangère; tel fut le sentiment pratique qui dicta la sécularisation des biens des couvents, propriétaires d'un cinquième du territoire, et qui nourrissaient des moines grecs vivant au dehors. L'Etat s'empara des immeubles et prit à sa charge, avec l'entretien du clergé et des temples, l'acquittement des autres obligations imposées par les fondateurs. Cette réforme amena la protestation du patriarcat de Constantinople, dont relevaient les couvents grecs, et qui obéissait aux excitations du Tzar. La rupture du lien hiérarchique faillit briser le lien dogmatique, et les hommes d'Etat de Bucharest, qui comprenaient la haute importance d'une union morale intime avec l'Occident, eurent un moment, dit-on,

la pensée de se rapprocher de Rome ; mais la crainte de s'aliéner la Russie et de faire le jeu de l'Autriche les arrêta dans une démarche qui eût pu compromettre l'avenir. Car l'Occident, lié par l'engagement de respecter l'inviolabilité du territoire ottoman, refusait d'aider à une émancipation politique que le pays n'aurait pas eu la force de défendre contre un trop puissant suzerain. La seconde guerre d'Orient obligea la Roumanie, devant le refus de l'Europe, d'accepter le secours du Tzar, pour s'affranchir par l'épée, et démontra le danger qu'eût entraîné une rupture prématurée du lien religieux.

Aujourd'hui la Roumanie, maîtresse de ses destinées, n'aurait plus à compter avec la Russie que pour lui réclamer la restitution de ses frontières, et son intérêt vital la pousse à entrer franchement dans le cercle des Etats occidentaux, afin de se rattacher à la chaîne des nations latines, dont elle tient un des bouts. Cette alliance politique, ses sympathies de race la facilitent autant que ses légitimes défiances, mais elle n'aura jamais de base solide que si elle s'enracine dans la communion des âmes, qui trouve son lien indissoluble dans l'identité de croyances. Car la Roumanie est désormais étrangère au monde grec et slave, dont le sort n'est pas fixé et qui attend sa rédemption ou l'accomplissement de ses rêves des mains de son Messie moscovite. L'heure de la réconciliation avec le Vatican aurait-elle sonné et existerait-il de part et d'autre un désir ou un besoin de se serrer la main ? Là est toute la question. Du côté de la panauté, ce désir n'a jamais fait défaut, car les

papes ont déployé des efforts herculéens pour empêcher le schisme grec de passer l'Hémos et le Danube, à l'époque où les événements politiques menaçaient de relâcher le lien religieux, et pour le rétablir, lorsque les luttes contre les Hongrois, qui faisaient redouter le catholicisme comme l'ennemi de la nationalité, l'avaient brisé. Tant que le protectorat russe écrasait l'Eglise roumaine, toute tentative de rapprochement eût été vaine, et l'on dut se borner à défendre la position acquise. L'Eglise catholique roumaine était placée, par les traités de la Porte avec l'Autriche, sous la protection de cette puissance, et la presque totalité de ses adeptes étaient ses nationaux (1). Comme toutes les Eglises des pays hors chrétienté, elle n'était qu'une mission, c'est-à-dire une œuvre de propagande, sans organisation régulière et sans rapport officiel avec l'Etat. En Roumanie, où les Turcs ne pouvaient s'établir, l'orthodoxie, ne vivant pas auprès de l'islamisme, n'était pas exposée aux persécutions et menait une existence calme et opulente, sous la protection des princes indigènes, au sein des richesses dont ils l'avaient comblée; de cette douce quiétude était née, vis-à-vis des autres cultes chrétiens, une tolérance voisine de l'indifférence et d'autant plus grande que le petit nombre de leurs adeptes, presque tous de nationalité et de langue étrangères, éloignait toute crainte de prosélytisme. La mission de Valachie était confiée aux franciscains hongrois de Capistran, et leur chef, revêtu de la dignité épiscopale, avait sous sa juridiction la partie

(1) Traités de Carlovitz, Passarovitch, Belgrade, Sistova.

de la Bulgarie qui s'étend le long du Danube. C'était même là qu'était censée placée sa résidence, puisqu'il portait le titre d'évêque de Nicopolis *in partibus in fidelium*. Sur cette rive bulgare, le catholicisme avait conservé des disciples parmi les indigènes, tandis que les Valaques avaient tous passé, avec leur clergé et leurs princes, au schisme grec. Il existe, en effet, un certain nombre de villages catholiques bulgares, et ces derniers sont venus fonder des colonies au-delà du Danube, près de Bucharest, à Tchopla. C'est au couvent de ce village que résidait, jusqu'en ces derniers temps, l'évêque administrateur apostolique des diocèses de Valachie et de Bulgarie. Plus tard, l'ordre des franciscains de Capistran, dont le zèle s'était attiédi, au jugement de Rome, fut dépossédé au profit de l'ordre des Passionistes, qui dirigent aujourd'hui la mission. En Moldavie, les Minorites établis *ab antiquo* ont maintenu la position, et l'évêque, qui appartient à leur ordre, réside à Jassi. La mission de Moldavie est plus importante que sa voisine, par le nombre de ses ouailles et par les ressources matérielles dont elle dispose. Ces deux Eglises possèdent des immeubles, mais leurs revenus sont minimes, et l'on peut dire qu'elles doivent vivre d'aumônes. La propagande de Rome, dont elles relèvent, comme toutes les missions, et l'œuvre de la propagation de la foi de Lyon pourvoient à leurs besoins les plus urgents. La juridiction de l'évêque de Valachie s'étend sur le Delta du Danube, récemment annexé au territoire roumain, mais le plat pays de la

Dobrutchka dépend de la mission des Capucins, dont le chef réside à Trébizonde, et qui possèdent une succursale à Bourgas, sur la mer Noire. Rome n'a pas encore modifié les limites de cette juridiction ecclésiastique, mais la transformation politique du territoire en impose d'urgence le changement, car il est aussi difficile de concevoir deux juridictions différentes pour la Roumanie et la Dobrutchka, qui font partie du même Etat, qu'une même autorité pour la Roumanie et la Bulgarie, qui forment deux Etats séparés. En effet, si la séparation nuit à l'unité, aussi nécessaire pour la marche de l'administration spirituelle que pour l'avantage de l'administration laïque, la réunion n'est pas faite pour flatter l'amour-propre national de deux pays, dont la race, la langue et les intérêts sont distincts, pour ne pas dire opposés.

L'Eglise catholique reçoit un subside annuel de l'Autriche, et la colonie alsacienne de Malkos, dans la Dobrutchka, touche un secours de la France, mais le gouvernement roumain ne lui a pas reconnu d'existence officielle, quoique la constitution du pays et le traité de Berlin lui garantissent une liberté absolue, et il ne lui donne pas une obole. Il paraît qu'au budget du ministère des cultes figure un subside annuel de 1,500 francs en faveur des écoles catholiques moldaves, mais cette faible allocation a été rayée pour les écoles valaques. L'Eglise catholique est donc abandonnée à ses propres forces et doit vivre de la piété des fidèles; ils ne se ruinent pas en largesses, car, à l'exception des étrangers, tous les catholiques roumains d'origine ou naturalisés depuis

peu appartiennent aux classes les moins fortunées. Et cependant, à mesure que s'élargit l'hospitalité politique vis-à-vis des étrangers, à mesure que ces derniers se rangent avec plus d'empressement que jadis sous le drapeau d'un pays devenu l'égal des autres Etats et doté d'institutions plus libérales que ses voisins, la population catholique s'est accrue et s'accroîtra au point de devenir un élément important de la vie nationale, et elle mérite d'autant plus la sollicitude du pouvoir qu'elle représente un élément sain, moral et éclairé. Sous ce double rapport, le clergé catholique n'a rien à envier au clergé orthodoxe, que son ignorance et sa cupidité ont fait déchoir, et que sa misère et ses vices tendent à discréditer de plus en plus aux yeux du paysan, le seul sur lequel il ait pu conserver un reste d'autorité religieuse, à défaut d'influence morale. Car, tandis que le prêtre catholique, vivant à l'écart du monde dans le célibat, d'une vie austère et active, astreint, même isolé, à l'observance d'une règle conventuelle, donne l'exemple du zèle et du désintéressement apostolique, le clergé orthodoxe, popes et moines, n'a plus l'estime des hautes classes, envahies par le scepticisme et l'indifférentisme. Il perdra bientôt son prestige aux yeux des masses inconscientes, auxquelles les progrès de l'instruction ne tarderont pas à enlever la foi naïve des aïeux. Ce résultat est d'autant plus à redouter que la religion grecque orthodoxe repose uniquement sur la tradition, dont le dépôt est confié à des mains incapables, et qu'elle manque de sens pratique, car elle se résume dans l'observance servile d'un culte extérieur, ensemble

de formules vides et de préceptes gênants, qui parlent aux sens plus qu'à l'âme, dont la pratique irréfléchie s'impose par l'habitude, mais ne s'explique ni ne se justifie par les besoins de l'imagination et du cœur. Aussi voit-on rarement, même aux grandes fêtes, la foule se presser dans les églises, trop petites d'ailleurs pour la contenir, ou assister aux offices avec ce recueillement qu'impose, même aux sceptiques, la majesté du rite occidental, qui a suivi les progrès des temps et qui a su s'adapter partout aux mœurs des populations. La cupidité du bas clergé grec est le triste fruit de sa pauvreté, qui naît de l'absence de traitement fixe et de l'obligation de nourrir une famille, la plupart du temps nombreuse. Les papes sont astreints au mariage et doivent le contracter, avant l'ordination, avec une femme qui n'a jamais subi ses lois; mais ils ne peuvent pas le renouveler, si la mort vient briser ses nœuds. Les papes, selon l'usage de la primitive Eglise, doivent vivre des oblations, de sorte que leur unique revenu est le casuel. Ce clergé a le défaut d'être trop nombreux, surtout dans les villes encombrées d'églises, et il doit exploiter la piété des fidèles. Ça et là on lui alloue une faible rétribution mensuelle, et la loi rurale attribue aux papes dans les villages un champ qu'ils ont le droit de cultiver de leurs mains; mais ces minces ressources ne sont pas à la hauteur des plus minces besoins. Il est vrai qu'ils ne pèchent point par excès de zèle et que, s'ils font leur métier avec conscience, ils ne poussent pas l'indiscrétion de s'offrir lorsqu'ils ne sont pas appelés. Ils se bornent à nasiller les

offices, mais ne se livrent jamais à la prédication, n'enseignent pas le catéchisme, ne visitent ni les malades ni les mourants. Trop ignorants pour prêcher, comment enseigneraient-ils des dogmes et des devoirs qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes ?

La situation du clergé régulier, auquel appartiennent les évêques et les hauts dignitaires de l'Eglise astreints à la règle du célibat, est meilleure, parce que le gouvernement lui doit un traitement comme indemnité du revenu des monastères dont ils sont membres et dont ils ont été dépossédés en 1862. Mais si cette indemnité est suffisante pour le haut clergé, qui trouve des ressources supplémentaires dans le casuel chez les riches, dont la vanité préfère la prière d'un évêque à celle d'un pope dans les enterrements, baptêmes et mariages, elle est en-dessous des besoins des simples moines, qui, pour être un peu moins ignorants et moins oisifs que les popes, sont aussi déguenillés et aussi misérables. L'Etat leur alloue à peine quelques francs par mois, et ils sont obligés de cultiver de leurs mains le maïs et les choux qui les nourrissent, et de tisser la bure qui les couvre, mais ils peuvent exercer de petits métiers et en vendre les produits aux visiteurs. Certains monastères de femmes fabriquent des draps grossiers, mais solides, et des tapis aux couleurs éclatantes. Il est vrai qu'à part la nécessité d'y choisir les évêques, l'Etat n'a pas d'intérêt à favoriser l'accroissement de la population des couvents, que l'oisiveté et l'égoïsme des familles recrutaient jadis trop nombreuse dans tous les rangs de la société, et ces couvents n'étaient pas toujours le refuge

des âmes mystiques des désespérés du monde et des pécheurs repentants. Richement dotés, ces monastères, surtout ceux de femmes, ne restèrent pas longtemps des lieux d'édification et de pénitence; ces refuges de vierges et de veuves ne renfermaient pas tous des vestales.

Comme jadis en Occident, pendant le moyen-âge, moines et religieuses, cadets des familles de boyards trop nombreuses que le calcul reléguait dès l'enfance dans les couvents, charmaient volontiers les ennuis de leur solitude et exerçaient une fastueuse hospitalité. « On était toujours sûr, dit un illustre voyageur, d'y rencontrer bon gîte, bonne table, bon feu, bon lit (1). » Ces couvents étaient situés dans des sites enchanteurs, et on y allait respirer l'air vif des montagnes ou se reposer des fatigues de la ville, au milieu des senteurs des foins et des pins. L'hospitalité, que les fondations prescrivaient à l'égard des voyageurs et des pèlerins, était devenue un passe-temps fécond en scandales apparents; c'est pourquoi le décret de suppression n'autorise que l'admission des personnes d'un âge mûr et la visite des parents; les amis n'y pénètrent qu'avec un permis officiel. Les couvents avaient oublié qu'ils étaient l'asile de l'infortune et la retraite du repentir, et leur suppression s'imposait par les abus et par l'absence de mission pratique; mais il est possible que leur sécularisation n'ait pas été déterminée uniquement par des considérations de réforme ecclésiastique, et il serait téméraire de nier que l'Etat, sous la pression de besoins financiers urgents, n'ait pas jeté un œil

(1) M. le général DE MOLTKE, *Voyage en Turquie*.

de convoitise sur les riches domaines, dont ils faisaient un usage si peu chrétien, car, en prenant possession de la main-morte monacale, il se créait un beau revenu, qui le dispensait à l'avenir de puiser dans les caisses ecclésiastiques, dont il avait le dépôt et la surveillance. Ici comme ailleurs, les monastères supprimés ont été convertis en établissements publics, écoles, casernes, prisons, et surtout en édifices administratifs. Ceux qui existent encore pour le recrutement du haut clergé n'ont plus qu'une faible population, et elle s'éteindrait si l'autorité ne fermait pas les yeux sur l'application de la loi, car la suppression des couvents paraît avoir donné aux moines un brevet de longévité, et la statistique n'enregistre presque pas de décès depuis vingt ans. Ces moines, aussi bien que les popes, sortent des bas-fonds sociaux; fainéants et déclassés, ils n'ont même plus le respect de la foule qui leur baise la main à l'église en y glissant l'aumône. Leur ignorance et leur rusticité égalent leur misère, et celle-ci les pousse souvent à la mendicité. Jadis il y avait des couvents en partie double, où moines et nonnes vivaient fraternellement sous le même toit (1), mais ces communautés ont disparu avec la foi naïve des premiers âges. Comme tous les moines d'Orient, ils suivent la règle de saint Basile, qui impose de longs jeûnes, d'interminables offices et la paresse sous le nom de vie contemplative. L'Eglise d'Orient n'a pas eu ces admirables ordres religieux de l'église d'Occident, adonnés aux

(1) En Dobrutcha.

œuvres de la foi pratique, à l'enseignement et à la charité, et la religion y est restée « une foi morte ». Rivée aux anciennes traditions, aux formules liturgiques surannées, elle n'a pas su plier la tête sous l'aile du temps et n'a subi que ses outrages.

Ces couvents appellent une réforme immédiate, si l'on veut sauver les derniers vestiges de la foi, qui croule devant l'indifférentisme religieux, car ils ont perdu le prestige nécessaire au maintien de l'autorité du haut clergé, dont ils sont la pépinière. Les évêques, jadis élus par les synodes et confirmés par le patriarche de Constantinople, sont nommés aujourd'hui par le Sénat et la Chambre, siégeant *in plenum*, et reçoivent du Roi l'investiture par la crosse. Membres de la Chambre haute, ils ne la fréquentent que pour porter leur voix au gouvernement, car ils sont avant tout les amis du pouvoir. Leur réunion avec quelques archimandrites forme le Saint-Synode, qui s'assemble chaque année sous la présidence du métropolitain et à la réquisition du ministre des cultes, exécuteur des décrets de ce Concile, qu'il publie au *Moniteur*. Les popes et protopopes sont nommés par le pouvoir civil, sur la présentation du Saint Synode. Le chef de l'Eglise autocéphale de Roumanie est le métropolitain de Bucharest; il porte, en souvenir de son ancienne juridiction, qui s'étendait même au-delà des Carpathes, le nom de métropolitain de Valachie-Hongrie. Celui de Jassi n'a plus que le titre de son pouvoir perdu, quoiqu'il ait conservé sa juridiction ancienne; ils ont l'un et l'autre des suffragants. On peut dire que, depuis sa séparation avec le

patriarcat de Constantinople, l'Eglise roumaine est devenue une succursale de l'Etat et son instrument docile, car, si le clergé roumain ne se mêle pas de politique, c'est que son ignorance, son insouciance et son servilisme lui imposent une abstention forcée. Aussi n'élève-t-il la voix que pour censurer des tendances qui déplaisent au gouvernement ou qui compromettent l'indépendance de l'Eglise nationale. C'est ainsi qu'il s'est associé aux protestations du cabinet de Bucharest contre les réclamations des patriarches d'Orient relatives aux couvents dédiés et contre les remontrances du patriarche de Constantinople au sujet de la consécration du Saint-Mir (saint chrême). Il n'est pas inutile de dire un mot de ces deux questions, qui marquent un pas nouveau dans la voie de la séparation avec l'ancienne métropole. La question des biens dédiés revêt un caractère diplomatique et international, puisqu'elle a fait l'objet de plusieurs décisions des puissances et qu'elle semble être devenue une arme politique aux mains de la Russie, protectrice née des orthodoxes sujets de la Porte. Ces couvents étaient des fondations roumaines, établies dans le pays, et y possédant des terres, mais placées sous le patronage de couvents étrangers, auxquels ils devaient une redevance. C'étaient l'Eglise de Constantinople, les couvents du mont Athos et de Jérusalem, autrement dit « les Lieux-Saints ». Ces fondations émanaient surtout de familles grecques qui avaient reçu, à diverses époques, l'hospitalité en Roumanie, soit qu'elles eussent fui l'oppression turque, soit qu'elles eussent suivi les beys du Phanar. Sous le règne

de ces derniers, qui dura un siècle, le caractère de ces fondations fut dénaturé, en ce sens que les monastères patrons les peuplaient de moines étrangers et en détournaient arbitrairement les revenus, sans se soucier des intentions des fondateurs et des intérêts du pays, pour les consacrer exclusivement à l'entretien de l'Église orthodoxe de Turquie. Cet argent servit aussi, pendant la révolution grecque, à payer l'Hétairie, et aux consuls russes, pour alimenter l'influence du Tzar sur le clergé bulgare, grec et slave, agent secret de sa politique chez les races soumises. Il fut employé plus souvent à payer la poudre et les fusils de l'émeute qu'à entretenir l'église, l'école ou l'hôpital. Afin de couper court à cette mise en régie du pays par les moines grecs, la loi de sécularisation engloba les biens dédiés dans la confiscation générale des biens monastiques. Une réclamation fut adressée aux puissances contre cette « spoliation », et la Roumanie proposa une transaction sur le fait accompli, offrant une somme en capital ou en rente (1). A la dernière conférence de Constantinople (1865), les patriarches refusèrent, trouvant l'offre trop minime; la conférence admit un arbitrage, mais jusqu'ici le litige n'a pas été vidé. Au Congrès de Berlin, la Turquie se fit l'interprète des réclamations du clergé grec, mais on déclina sa compétence. Plus tard, les patriarches revinrent à la charge et écrivirent au Roi. La réponse de ce dernier ne les ayant pas satisfaits, ils envoyèrent, pendant l'été de 1881, une députation à Bucharest. On refusa de la recevoir, lui déniait un caractère

(1) Un capital de 30 millions de francs.

diplomatique, et on la renvoya à la Porte. Celle-ci a pris sur elle de communiquer l'affaire aux puissances. Il est évident que les patriarches ne peuvent pas contester à l'Etat roumain, déjà autonome en 1862 et devenu indépendant en 1878, le droit de régler les conditions de la propriété sur son territoire, d'autant plus que son Eglise, émancipée du patriarcat de Constantinople, est devenue à la fois une institution politique et nationale. Cette propriété avait un caractère public, comme les monastères et les églises qui la possédaient. Tout ce que l'Eglise grecque, créancière de ces institutions roumaines, peut prétendre, c'est à l'acquittement des dettes de la fondation par un équivalent, soit en capital, soit en rente. C'est une question d'équité qui touche au domaine privé des droits acquis, mais elle est compliquée, puisqu'elle réclamerait un examen de chaque acte de fondation et des évaluations spéciales, travail long et qui prête à des calculs arbitraires. La Roumanie ne pouvait s'y refuser, et elle a fait une offre. Mais on a de nouveau décidé l'arbitrage. En attendant, elle inscrit annuellement à son budget une rente, qui est censée représenter la dette envers les Lieux-Saints. N'est-il pas étrange de voir le commandeur des croyants plaider la cause des communautés chrétiennes, comme s'il ne savait pas qu'il fait le jeu de la politique russe et qu'il réclame pour ses ennemis une arme dirigée contre lui-même, car nul ne peut ignorer que cet argent a servi, aux mains du clergé grec, pour payer les insurrections de ses coreligionnaires? La discussion qui surgit l'an dernier, à l'occasion de la consécra-

tion des Saintes Huiles, a moins d'importance matérielle, mais elle accentue davantage, au point de vue spirituel, l'émancipation complète de l'Eglise autocéphale roumaine de l'Eglise œcuménique. La tradition veut, semble-t-il, que le saint chrême ne puisse être consacré que par un patriarche chef d'Eglise. Jusqu'ici la Roumanie le réclamait à Constantinople ou à Moscou. C'était comme le dernier reste de l'antique vasselage religieux et probablement une source de revenus pour les patriarchats. L'Etat roumain, irrité de leur attitude dans l'affaire des biens dédiés et désireux d'affirmer la rupture complète du lien hiérarchique, poussa le haut clergé à s'affranchir de cette coutume, et ce dernier, se fondant sur les saints canons qui permettent à tout évêque cette consécration, y procéda lui-même, l'an dernier. Le patriarche de Constantinople, exaspéré, adressa des remontrances aux évêques par une lettre au métropolitain; ce dernier en saisit le Saint-Synode, unique organe légal de l'Eglise autocéphale, et fit décider que, le patriarche œcuménique n'ayant plus de juridiction en Roumanie, il n'existait avec lui qu'un lien purement dogmatique. Le patriarche, calmé par la Russie, qui craint de voir naître, comme jadis en Bulgarie, un mouvement vers l'union avec Rome, a évité de lancer l'anathème et s'est résigné « au malheur des temps. » La décadence et la décomposition de l'Eglise roumaine, autant que l'absence de foi raisonnée et de rigidité de mœurs dans les hautes classes, sur le point de pénétrer les couches sociales inférieures,

privées de cet enseignement religieux et moral qui est le pain des âmes, sont le résultat fatal du manque de zèle et de l'ignorance du clergé. Le spectacle de ces maux donne à réfléchir et éveille la pensée du rapprochement avec l'Eglise romaine, qui, malgré les guerres et les persécutions du dehors, malgré les erreurs et les défaillances du dedans, est restée, à travers les siècles, immuable dans ses doctrines et inaltérable dans sa discipline. Car, à moins de supposer que la nation roumaine puisse trouver le salut dans les bras du rationalisme, il est impossible d'admettre qu'elle se régénère elle-même. Dès lors un tel affaissement intellectuel, une telle déchéance morale du clergé ne pourrait subsister, sans amener un scepticisme et un matérialisme dissolvant de toute société, sans opérer la destruction de tout principe d'autorité et de tout frein dans le monde moral, double poison qui, s'infiltrant dans les veines et au cœur du peuple, y éteindrait la source même de la vie.

L'Eglise roumaine ne pourrait puiser en elle-même ce principe de rédemption dont elle éprouve un impérieux besoin, parce qu'il lui manque ce qu'ont su conserver l'Eglise grecque et, jusqu'à un certain point, l'Eglise slave : l'instruction qui relève la foi et l'indépendance qui la fortifie. Toujours amie complaisante ou jouet du pouvoir, elle en est devenue l'humble esclave et l'auxiliaire docile, elle qui n'a jamais eu, comme les Eglises grecque et slave, ses confesseurs et ses martyrs, parce qu'il lui a manqué la persécution et la pauvreté ; elle se meurt d'anémie et de gangrène, faute de science et de vertu. Trouverait-elle l'appui des hautes

classes, qu'une civilisation trop raffinée a rendues, comme ailleurs, indifférentes et matérialistes, ou du peuple, abruti par l'ignorance et la misère? Où chercherait-elle le salut, si ce n'est au-dehors, dans une greffe nouvelle sur le chêne robuste et plein de sève de l'Eglise romaine, à l'ombre duquel se groupent les nations latines, dont elle fut un des premiers rameaux; pauvre branche détachée du tronc un jour d'orage et qui, prenant racine loin de la souche-mère, a végété isolée et chétive, exposée à toutes les injures du ciel, à toutes les impuretés de la terre! Sous peine de périr bientôt et d'entraîner avec elle la mort morale de la nation, l'Eglise roumaine doit revenir à cette union du Concile de Florence, simple lien hiérarchique, puisqu'elle n'a pas d'autres dogmes et que les rites, comme la discipline, même dans l'Eglise catholique, varient selon les temps et les lieux, selon les races et les climats (1). Ce retour serait-il difficile? Nous n'osons le croire, car nul intérêt politique ne défend à la Roumanie, séparée par des intérêts contraires du monde grec et slave, n'ayant plus rien à redouter du monde allemand et hongrois, de s'unir au monde latin, son frère par le sang et par la langue, deux liens sociaux qui, cimentés par la religion dans une unité complète, représentent comme les trois hypostases de la trinité divine. Le clergé, conservant sa juridiction à côté du clergé latin, et le peuple, ses rites traditionnels, se trouveraient dans la même position que les Roumains de l'Autriche, qui ne paraissent pas souffrir de ce voi-

(1) Paroles de Pie IX, à l'occasion de la réorganisation de l'Eglise des Roumains de Transylvanie (1853).

sinage. Les hautes classes y gagneraient plus de foi et de pureté morale, et le peuple, ne voyant pas de changement extérieur, continuerait à pratiquer le culte des aïeux, rendu plus doux et plus efficace par l'enseignement d'un clergé plus instruit, plus zélé et plus digne de son respect et de son affection; mais ce rapprochement ne sera provoqué ni par le haut clergé, satisfait de ses revenus, ni par les classes dirigeantes, envahies par l'indifférence ou dominées par les luttes de la politique intérieure, ni par les masses, incapables d'en apprécier les effets. Aucun de ces facteurs sociaux ne prendra l'initiative, et cependant le fanatisme n'existe ni dans les traditions, ni dans les mœurs; l'Eglise, à laquelle la constitution du pays et les traités garantissent l'égalité et la liberté la plus absolue, comme dans les pays vraiment libéraux, pourrait vivre séparée de l'Etat. La papauté n'a pas encore réussi à organiser officiellement l'Eglise latine au moyen d'un concordat; peut-elle songer à amener l'union avec l'Eglise orientale, si un événement heureux ne lui ouvre pas la voie? L'insuccès de Pie IX, dont l'appel ne fut pas entendu par les chefs de l'Eglise d'Orient invités au Concile du Vatican, dont la voix fut brutalement couverte par des accusations surannées en 1848, ne découragera-t-il pas Léon XIII? Ne faut-il pas que le terrain soit déblayé, et pourra-t-il l'être avant que l'Eglise catholique du rite latin ait dépouillé jusqu'aux apparences de l'ancien protectorat autrichien, et devienne, par un concordat entre l'Etat et la papauté, une institution nationale régie par un clergé indigène, adoptant

lui-même le rite oriental? Ce n'est point l'implantation d'un rite différent du culte de ses pères, c'est la juxtaposition de deux rites identiques, dont l'un sera desservi par un clergé digne et pratiqué par des fidèles à mœurs pures, qui attirera la Roumanie vers le pape, chef suprême d'une communauté religieuse semblable à la sienne, qu'elle a méconnue inconsciemment, il y a six siècles, pour suivre celle du patriarche de Constantinople. Il s'agit ici de prêcher d'exemple plus que de paroles, afin de capter les esprits et les consciences; mais c'est surtout par l'enseignement que l'on doit agir sur les jeunes générations, en érigeant dans le pays des écoles à tous les degrés, accessibles à tous les âges et à tous les sexes, en améliorant et en multipliant celles qui existent, en ouvrant aux classes aisées, qui envoient leurs enfants à l'étranger, des établissements d'instruction dépassant ceux qu'elles peuvent trouver au dehors, et aux classes populaires les écoles primaires qui leur manquent, surtout aux paysans, qui forment l'élément sain et croyant, afin que l'union des cœurs prépare le serrement futur des mains, et que l'Etat, toujours sûr de l'adhésion du clergé officiel, n'ait qu'à sanctionner le vœu national. Ce travail lent et invisible de propagande est d'autant plus facile que les écoles jouissent, comme les Eglises, d'une indépendance légale complète; que l'enseignement privé, laïc ou confessionnel, est libre, bien qu'il soit soumis au contrôle de l'Etat, avec lequel il a toujours vécu en bonne intelligence, peut-être parce que l'Etat n'a jamais mis la main à l'encensoir et que l'Eglise n'a jamais voulu envahir

le Forum. Le peuple apprécie déjà tacitement la supériorité des écoles catholiques, et il ne manque pas d'orthodoxes, et jusqu'à des juifs, qui y envoient de préférence leurs enfants, sûrs de trouver à côté de l'instruction l'éducation morale, qui manque si souvent aux instituts laïcs, œuvre de spéculation et non d'apostolat. L'union avec Rome est donc dans l'ordre des temps et dans la logique des situations, mais il dépend du clergé catholique d'en hâter l'heure, en déployant autant d'exubérance de vie que le clergé orthodoxe montre de décrépitude; mais, pour y réussir, il faut des prêtres qui soient en même temps des apôtres de foi et de science; il faut bâtir autant d'écoles que d'églises, et les minces ressources dont dispose la papauté ne sont pas à la hauteur de la mission qu'elle s'est imposée. La propagande de Rome et la propagation de la foi de Lyon aident les églises d'Orient dans la mesure de leurs forces, mais elles ont un immense domaine à défricher au-delà de l'Atlantique, en Afrique et dans l'Inde, parmi les païens et les idolâtres. Seules, elles ne peuvent suffire à tant de besoins, et il serait heureux de voir les pays catholiques d'Occident, où règne une grande prospérité, organiser une œuvre spéciale ayant pour but d'amener le retour des chrétiens schismatiques de Turquie à l'union avec Rome, pour laquelle ceux de Roumanie semblent montrer moins de répugnance, à cause des affinités de race, de langue, de mœurs, de traditions et d'institutions politiques, qui créent les sympathies, et, pour tout dire, à cause d'un état de civilisation plus avancé et à cause de l'absence de ce protectorat russe, qui pèse

d'une main de fer sur les Grecs et sur les Slaves. C'est alors que la nation roumaine, placée, au seuil de l'Orient barbare, comme la sentinelle avancée du progrès, comme le porte-drapeau de la civilisation, redeviendrait, telle qu'aux plus beaux jours de son passé, le phare lumineux de la Foi, dont elle projetterait de nouveau les rayons vivifiants au-delà du Danube et du Pruth, car on peut lui dire, avec le pape Innocent III (1) : *Ut sicut genere sic sis etiam imitatione Romanus.*

CHAPITRE V.

Église autocéphale bulgare.

L'histoire de l'Église bulgare se confond, surtout aux premiers siècles, avec celle de l'Église roumaine, autant que les destinées des deux nations. Les Bulgares, peuple slave venu des bords du Don, envahirent la Bessarabie et, passant le Delta du Danube vers la fin du VII^e siècle, vinrent s'établir en Mésie. Là, habitaient déjà des colons romains, qui avaient embrassé le christianisme et qui possédaient des églises florissantes. Justinien avait organisé les diocèses de cette province, de même que ceux de la Dacie et de la Pannonie, et il les plaça sous la juridiction du métropolitain de Thrace. Pendant les deux siècles qui suivirent,

(1) Lettre d'Innocent III à Joannice, souverain du royaume bulgare-roumain au XIII^e siècle.

les Bulgares, restés païens, guerroyèrent contre Byzance et poussèrent leurs conquêtes jusqu'à l'Hémus. Vers le milieu du IX^e siècle, leur roi Bogaris, dont la sœur avait été élevée à la cour de Constantinople, où elle avait reçu le baptême, eut la visite de deux moines roumains, Cyrille et Méthode, qui avaient fait leur éducation à Rome. Ils lui prêchèrent l'Évangile, et, profitant de la terreur inspirée par une cruelle épidémie qui désolait le pays, ils parlèrent au roi avec tant d'éloquence de la puissance et de la miséricorde divines, que ce prince, dont l'esprit avait été frappé par un tableau représentant l'enfer et le jugement dernier, brisa les idoles. La conversion du peuple suivit l'exemple du roi et se fit en masse, sans résistance. Les guerres continuelles avec Byzance maintinrent la pureté des doctrines et les liens avec la papauté, car les prêtres grecs, dans leur ignorance du slavon, qui était la langue de l'Église, pouvaient difficilement exercer leur ministère dans ce pays. Le roi Bogaris, ayant pris le nom de Michel, envoya au septième Concile un légat, qui reconnut la suprématie du pape, et la Bulgarie obtint un métropolitain indépendant avec résidence à Acrida, sa capitale. Malheureusement, vers la fin du XI^e siècle, époque à laquelle le schisme byzantin était déjà consommé, le royaume bulgare fut détruit par les Grecs, et l'influence du patriarcat de Constantinople supplanta celle de Rome. Deux siècles plus tard, la Bulgarie, lasse des vexations de Byzance, secoua le joug, et Isaac Comnène fut obligé de reconnaître son roi Joannice.

La quatrième croisade venait de fonder l'Empire latin, qui s'efforçait de reprendre les territoires perdus; Baudouin I^{er} repoussa les offres d'amitié de Joannice, mais ne réussit pas dans son inique agression, et, vaincu près d'Andrinople, tomba aux mains des ennemis. Le pape Innocent III, qui cherchait à arracher les Slaves à la juridiction du patriarcat de Constantinople, profita de cette défaite pour réclamer la liberté de l'empereur et écrivit à Joannice, l'adjurant de revenir à l'union. Il se rendit à ses instances, et le pape lui envoya, avec les insignes de la royauté et un superbe étendard, le cardinal Léon, qui répandit sur son front l'huile sainte; mais à peine fut-il sacré, qu'inquiet des nouveaux projets de conquête de l'Empire latin, il revint sur son abjuration et fit alliance avec les Paléologues. La Bulgarie avait reçu un métropolitain indépendant, dont la résidence fut fixée à Tirnova. Le schisme y pénétra depuis lors et s'y maintint à la faveur de l'alliance intime qui unit la nation aux Grecs dans les luttes contre les Turcs. Ces derniers avaient atteint l'Hémus vers le milieu du XIV^e siècle et se disposaient à le franchir. Soliman I^{er} battit une première fois la ligue des Slaves, des Bulgares et des Roumains à Philippopoli, et, un siècle plus tard, son petit-fils Bajazet, dont le père, Murad I^{er}, avait détruit la ligue serbe à Kassovo, subjugua le royaume, après avoir écrasé à Nicopolis une croisade d'Occident, accourue à sa délivrance; les Turcs s'avancèrent jusqu'au Danube. Quelques années plus tard, sous Murad II, une nouvelle croisade, composée de Hongrois, de Serbes et d'Al-

banais, essaya de repousser les Turcs; mais elle échoua misérablement sous les murs de Varna. Mahomet II, après la prise de Constantinople, continua la conquête de la péninsule des Balkans, et Soliman II acheva l'œuvre en s'emparant de Belgrade, cette clef de la Hongrie. Les Sultans avaient conclu avec les Roumains des capitulations garantissant leur autonomie moyennant tribut et s'occupèrent à fortifier les rives du Danube. Ils tinrent depuis lors des garnisons nombreuses dans la Bulgarie, qui subit toutes les horreurs d'une occupation militaire permanente. Une nombreuse population musulmane se répandit dans les villes et dans les campagnes, opprimant les chrétiens, dont une partie, connue sous le nom de Pomaks, passa à l'islamisme. Le Sultan ne fit, avec l'Eglise orthodoxe bulgare, aucune capitulation spéciale, parce qu'il la considérait comme une annexe du patriarcat de Constantinople, avec lequel il avait traité. Ce dernier y exerça son hégémonie et exploita le pays par ses prêtres et surtout par ses évêques grecs, car les patriarches confirmaient rarement la nomination des évêques bulgares, élus par les synodes nationaux. La rapacité de ce clergé étranger, qui pressurait ses ouailles, et son fanatisme, qui tendait à substituer partout le grec au slavon dans la liturgie et les écoles, soulevèrent un mécontentement général. Il fit explosion après la première guerre d'Orient, sous la double influence des Minorites autrichiens installés dans le pays et des Lazaristes français de Constantinople. Les Bulgares avaient vu naître successivement une Eglise arménienne indépen-

dante à Constantinople et des Eglises orthodoxes autocéphales en Grèce, en Monténégro, en Serbie et en Valachie, et résolurent de s'affranchir aussi du patriarcat. Cette révolution religieuse suivit un double courant, dont l'un tendait à créer une Eglise nationale et l'autre à rétablir l'union avec Rome. Le premier, à la tête duquel se trouvaient les évêques Hilarion et Auxentius, obéissait à l'instigation de la Russie, qui voulait détacher l'Eglise bulgare du patriarcat dans l'espoir d'établir, au moyen du lien religieux avec une Eglise naissante et libre, un protectorat politique sur le pays, et de récupérer par cette voie, dans l'avenir, son influence exclusive, perdue au profit de l'Occident. Ils refusèrent, en 1860, de reconnaître le nouveau patriarche. Ce dernier les excommunia; mais, lorsqu'il vit une partie de la nation bulgare négocier avec Rome, il se rendit aux conseils de la Russie et offrit de traiter. Ses concessions furent repoussées comme insuffisantes, et le mouvement prit corps. Le second courant, dirigé par les Lazaristes et les Minorites, eut l'appui de la France et de l'Autriche. Ils entrèrent en pourparlers avec le délégué du Saint-Siège à Constantinople et le patriarche catholique des Arméniens, dont la communauté s'était constituée en 1829. Ils firent une déclaration d'union, à la condition de conserver les rites et les usages orientaux. La Porte, que le hattî-humaïoum de 1856 obligeait à admettre la liberté de conscience, reconnut en 1861 la nouvelle communauté, et les dissidents adressèrent un acte d'union au pape Pie IX, qui exauça leurs vœux. L'archimandrite

Sobolski se rendit à Rome, où il fut sacré par le pape lui-même. De retour à Constantinople, il obtint le bérat de la Porte ; mais le manque d'argent et les intrigues de la Russie firent échouer l'œuvre de la réconciliation à ses débuts, et, un beau jour, Sobolski disparut, embarqué sur un paquebot russe pour Odessa. Ses disciples n'en continuent pas moins son œuvre et ont fondé beaucoup d'écoles. Quant à l'Eglise orthodoxe, les évêques qui s'étaient rendus à Constantinople pour obtenir la reconnaissance de la nouvelle communauté furent déposés par un Concile grec, arrêtés par l'autorité turque et, sur les prières du patriarcat, exilés en Asie. Aujourd'hui l'Eglise est constituée et a obtenu un chef, sous le nom d'exarque.

L'Eglise catholique du rite latin subsistait en Bulgarie, à côté de l'Eglise orthodoxe, dès avant la conquête ottomane ; elle s'est maintenue par la propagande des moines minorites, qui a son centre en Bosnie, où ils ont formé un clergé indigène.

Comme dans tous les Etats slaves, elle s'est rangée sous le protectorat de l'Autriche, dont les traités avec la Porte, depuis celui de Carlovitz jusqu'à la paix de Sistova, garantissent à cette Eglise ses privilèges concédés *ab antiquo*, avec le libre exercice du culte. La Russie, de son côté, prétendait au protectorat de l'Eglise orthodoxe grecque et de l'Eglise bulgare, unie au patriarcat de Constantinople, en se fondant sur le traité de Kanardji et des autres qui le confirmaient (1).

(1) Jassi, Bucharest, Andrinople,

Ce double protectorat a légalement cessé depuis le traité de Berlin, qui érige la Bulgarie d'au-delà des Balkans en Etat semi-indépendant, vassal de la Porte sous un prince étranger, mais avec une autonomie complète, et qui proclame la liberté et l'égalité confessionnelle la plus absolue. Ce traité stipule aussi qu'aucune entrave ne pourra être opposée à l'organisation hiérarchique des communautés religieuses, ni à leurs relations avec leurs chefs spirituels ; en d'autres termes, il décrète la libre organisation des cultes nouveaux, l'établissement de couvents, l'édification d'églises sans autorisation préalable de l'autorité civile. L'indépendance des Eglises de tous les rites se trouve ainsi placée sous la sauvegarde du droit public, tout comme en Serbie, en Roumanie et au Monténégro. L'Eglise bulgare orthodoxe a le droit d'être autocéphale, de même que les Eglises catholiques des deux rites peuvent s'organiser d'accord avec la papauté. Jusqu'ici, aucun concordat n'est intervenu, bien que le prince Alexandre ait manifesté, dit-on, à Rome le désir de traiter pour l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique. *Le statu quo* a été maintenu pour les catholiques de la rive du Danube qui sont restés soumis à la juridiction de l'évêque de Bucharest, mais une séparation est imminente, et il est question, paraît-il, d'établir un évêché à Routschouk ; peut-être en sera-t-il de même pour le diocèse de Sophia, qui est aujourd'hui joint à celui de Philippopoli. — Les catholiques sont plus nombreux dans la Bulgarie, en-deçà des Balkans, où la race bulgare est mêlée à la race grecque et à la race roumaine (Koutzo-Valaques). Cette pro-

vince, connue sous le nom de Roumélie orientale, ne jouit que d'une autonomie administrative, et, comme elle relève de l'autorité directe du Sultan, la condition des Eglises chrétiennes y est réglée par les lois générales de l'empire ottoman, qui reconnaissent la liberté et l'égalité confessionnelle, ainsi que l'exercice du culte extérieur, en y ajoutant le protectorat en faveur des religieux et de leurs établissements par les agents diplomatiques étrangers (1). Là aussi aucune entrave ne peut être apportée à l'organisation des communautés religieuses ni à leurs rapports avec leurs chefs. A cet égard, la Porte a toujours pratiqué la plus large tolérance; mais l'Eglise orthodoxe y dépend du patriarcat de Constantinople, bien qu'elle ait un exarque spécial. Les catholiques latins relèvent de l'évêché de Philippopoli, dont le titulaire porte le nom d'administrateur apostolique. Elle forme encore une mission régie par la propagande et confiée de temps immémorial aux Minorites. Ses besoins financiers dans les deux Bulgaries sont loin d'être couverts par ses ressources, et elle doit aussi vivre d'aumônes. Son clergé offre un contraste frappant avec le clergé bulgare, qui participe de l'ignorance et de la grossièreté des populations. Il est toutefois plus civilisé que dans la Bulgarie proprement dite, où la population est plus pauvre et moins éduquée, à cause de l'absence de contact avec l'élément grec et roumain; mais, s'il y est moins besogneux, il y est moins austère. Les populations bulgares

(1) Traité de Berlin.

ont plus de foi que les populations roumaines, le scepticisme n'a pas envahi autant les classes supérieures et le divorce n'y est pas d'un usage aussi fréquent. Cette situation est due à l'absence de cette civilisation raffinée, de provenance exotique, qui, sous le vernis de l'élégance des mœurs et de la légèreté de l'esprit français ou russe, y a importé les vices de Paris et de Pétersbourg. La foi est plus vive dans les classes aisées, et les paysans, qui n'ont jamais été serfs, bien qu'ils fussent esclaves politiques, y sont moins misérables.

Cette différence s'est traduite dans le mouvement religieux, qui ne se contentait pas d'une émancipation du patriarcat grec et voulait un retour à l'union avec Rome. Ce retour s'est effectué en partie, et il existe en Bulgarie des catholiques du rite oriental, faible noyau, mais qui peut devenir le centre d'un prosélytisme efficace; malheureusement on ne peut compter que sur des conversions isolées, et l'espérance d'un mouvement national complet vers Rome se réalisera difficilement tant que la Bulgarie subira le protectorat indirect de la Russie. Ce protectorat s'est fortifié dans la partie indépendante et s'étendra à la Roumélie orientale, à mesure qu'approchera le jour de l'union politique. Celle-ci ne pourra s'accomplir sans l'appui matériel de la Russie, à supposer que la Porte veuille y résister par les armes et que l'Europe ne s'interpose point pour éviter une effusion inutile de sang. Mais le jour où la Bulgarie sera devenue nation, elle pourra, comme les autres Etats slaves, secouer le joug de l'orthodoxie, avec laquelle ne subsiste plus qu'un lien dogmatique, et cela avec

d'autant plus de facilité qu'à la différence de la race roumaine, fusionnée avec la race grecque, dont elle a subi fortement l'empreinte, la race slave nourrit une antipathie profonde et en quelque sorte innée contre les descendants de Byzance. Cet antagonisme éclatera lorsque son émancipation du protectorat russe lui permettra, non-seulement de posséder une Eglise autocéphale de sa langue et de son rite, mais d'effacer jusqu'au souvenir du contact grec par une réconciliation avec le patriarcat d'Occident, car elle ne s'en est détachée que par crainte de perdre son indépendance au profit d'un empire catholique, qui s'était installé sur le Bosphore, et d'être envahie par un empire hongrois, qui menaçait les rives du Danube. Le clergé bulgare, comme le clergé grec et slave, a eu ses héros et ses martyrs, et, dans toutes les insurrections qui ont inondé de sang le pays depuis une trentaine d'années jusqu'au jour où l'épée victorieuse du Tzar l'a délivré de l'oppression musulmane, évêques et papes ont combattu, la croix en main, à la tête de leurs ouailles, et, comme de bons pasteurs, ont donné souvent leur vie pour leur troupeau; de même, si les monastères du pays n'ont pas été les asiles de la science et des lettres, ils sont restés le refuge des proscrits et, comme de vraies forteresses, ils ont repoussé parfois avec succès les assauts des sauvages Circassiens. Le peuple bulgare manque de culture intellectuelle, mais il est laborieux, sobre, économe, de mœurs rigides, et il lui est resté le sentiment religieux des premiers âges, qui s'est maintenu

d'autant plus intact qu'il a souffert les persécutions des Turcs, parmi lesquels il a languï pendant des siècles, abandonné de l'Europe, trop éloignée pour entendre ses cris de douleur. Sous ce rapport, la Bulgarie offre aux ouvriers de la foi une terre bien aménagée, où le bon grain pourra germer sans craindre l'ivraie, quand viendra l'heure propice aux semailles. En attendant, le catholicisme, en recouvrant sa libre action, doit se contenter d'une propagande secrète par ses missionnaires et par ses écoles, et il fera acte de sage politique en y créant, comme en Roumanie et en Serbie, un clergé indigène parlant la langue et vivant de la vie du peuple; mais si son influence sur la race bulgare est entravée par l'influence russe, elle peut s'exercer à l'aise sur les nombreuses colonies de race romaine répandues en Roumélie orientale, où elles représentent l'élément latin avec les principes vivifiants et pénétrants de la race. Rien n'attache ces Koutzo-Valaques à l'élément slave, et ils tournent les yeux plus volontiers vers Bucharest que vers Saint-Pétersbourg. Il existe en Roumanie une œuvre de prosélytisme privé auprès de ces frères dispersés, avec lesquels on désire conserver un lien moral.

Le gouvernement, qui ne désavoue pas ces tendances, a tout fait pour amener ces quasi-compatriotes dans les plaines du Danube, en leur ouvrant au large les portes de la cité et en leur offrant, avec l'adoption politique, des terres du domaine dans la Dobrutcha; mais jusqu'ici ces populations, rivées au sol par de puissants intérêts et par l'attraction

d'un ciel plus élément, n'ont pas répondu à son appel, sans refuser pourtant les secours matériels et moraux qui leur viennent d'au-delà du Danube. Ces Koutzo-Valaques, appelés aussi Zingaris, sont répandus parmi les Bulgares de Macédoine et parmi les Albanais de l'Épire, où ils brillent comme des points lumineux dans les ténèbres de la barbarie. Leur langue harmonieuse et leur beau type rappellent les petits-fils de Rome qui habitent les deux rives du Danube, et il leur serait impossible de renier une même patrie. L'histoire explique la présence de ces épaves de la race latine, qui ont surnagé à travers les siècles du déluge barbare, où s'est noyée la civilisation gréco-romaine. Derniers vestiges des colons qui suivirent Aurélien ou des légions que Rome cantonnait dans les forts et les camps de la Mésie et le long des grandes routes militaires qui reliaient les bornes de l'empire au Capitole, entraînées dans le naufrage commun de la race, ces familles éparses sont là comme les débris gravés d'inscriptions latines des monuments bâtis par les légions, comme les monnaies d'argent qu'elles semèrent, avec leurs os, sur le sol étranger. De même que ces reliques d'un peuple qui a vécu, elles ont conservé son empreinte, et, par cette vitalité propre à la race latine, elles se sont préservées d'une destruction complète au milieu des races albanaise, grecque et slave, dont elles diffèrent par le génie et par la langue. Leur culture intellectuelle et leur éducation industrielle, plus avancées que chez les populations rurales de la Roumanie, s'expliquent par la liberté

dont elles ont toujours joui au sein de la servitude politique, quand leurs frères d'au-delà du Danube gémissaient sous le poids de la corvée qui les clouait au sol par la pression d'une loi inhumaine, comme ils y sont attachés encore aujourd'hui par les crampons de la misère. Si la Roumanie indépendante leur tend la main pour les arracher aux séductions du prosélytisme grec, de plus en plus actif sur les populations de la Macédoine, pendant que le cabinet d'Athènes les attire, comme de futurs sujets, vers la cité de Minerve par les charmes de la science et de la religion, n'obéit-elle pas à une mission patriotique digne d'éloges? Il règne sur ce terrain, entre Bucharest et Athènes, une lutte intéressante à suivre des yeux, mais elle tournera fatalement à l'avantage des fils de Périclès, plus voisins et mieux outillés pour cette œuvre d'attraction, si quelque obstacle puissant ne vient pas barrer la route. Cet obstacle d'où pourrait-il naître si ce n'est d'une rupture du lien religieux, le plus fort anneau de la chaîne qui attache les chrétiens de Turquie au monde byzantin et qui empêche leur communion intime avec l'Occident? Si les Koutzo-Valaques, surtout ceux d'Epire et de Macédoine, qui forment des centres de population, abjurent le schisme oriental et se réconcilient avec la papauté, ils acquerront des droits à la sympathie et plus tard à la protection des nations catholiques, comme leurs voisins albanais, les Myrdites, ont su se concilier la France et l'Autriche; ils sauveront leur vieille nationalité de l'absorption de la race grecque et ils pourront peut-être un jour devenir le noyau d'un

nouvel Etat latin, au sud de l'empire ottoman, destiné à servir de barrière contre l'expansion du monde slave et hellène. Tel serait leur rôle si la communauté de religion, créée par le prosélytisme catholique, venait à rallier autour d'eux les tribus albanaises, musulmanes et orthodoxes, moins avancées en civilisation, mais moins hostiles à un mélange avec les races exotiques qui les étouffent. C'est une situation ignorée peut-être du monde catholique, sur laquelle il n'est pas inutile d'attirer l'attention.

La Bulgarie renferme un petit nombre de musulmans de la race indigène, qui habitent surtout le Rhodope. Ces Bulgares renégats, nommés Pomaks, n'ont pas su conserver leur foi et sont devenus, sans doute par quelque accident dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, les disciples du Prophète ; mais l'apostasie n'a pas éteint le sentiment national, et la voix du sang crie plus haut que la voix de la conscience. Bien que leurs frères par la religion, ils sont aussi ennemis des Turcs que les musulmans de Bosnie et d'Albanie, mais nul intérêt agraire ne les sépare des Bulgares chrétiens. Il est à prévoir que cet élément restreint disparaîtra sous l'action du temps par un retour au culte des aïeux, et cette conversion pourrait être hâtée si l'Eglise orthodoxe avait en elle cette âme des apôtres qui anime l'Eglise catholique. A cette dernière seule, déjà établie en Bulgarie, incombe la tâche d'opérer cette réconciliation le jour où elle possédera les moyens de se développer. L'Eglise orthodoxe bulgare est régie par un exarque, et ses évêques siègent

dans la législation; ils n'ont pas de traitement, mais ils jouissent, comme par le passé, du revenu des monastères dont ils sont membres et où ils résident. Cette situation est commune à toute l'Eglise orthodoxe d'Orient placée sous le régime turc, et jusqu'ici l'Etat bulgare n'a pas éprouvé le besoin de s'emparer des biens ecclésiastiques. Les simples popes vivent du casuel. La Bulgarie, au point de vue d'un rapprochement avec Rome, est plus avancée que la Roumanie, car le baiser de paix lui a été donné par le Saint-Père, et la communauté catholique du rite oriental est officiellement installée à côté de la communauté orthodoxe où le schisme a éclaté. Il s'y serait propagé si l'organisation d'une Eglise autocéphale et, par-dessus tout, l'installation du protectorat russe, n'étaient venues amener un temps d'arrêt. Cette double entrave fut d'autant plus facile à poser que le prince, protestant et proche parent du Tzar, n'avait pas de répugnance personnelle contre une réforme religieuse appelée à renforcer l'influence moscovite, et que la nation attend d'elle l'accomplissement de son unité politique. Toute démarche de Rome serait pour le moment prématurée, car elle se heurterait au sentiment national et à l'opposition de la Russie. Lorsque la Bulgarie ne sera plus une expression géographique, lorsque la race aura réuni ses membres tronqués en un seul corps politique, elle pourra jeter ses lisières et marcher seule dans la voie que lui tracent les intérêts de son indépendance, celle de la rupture du lien religieux avec les Slaves asiatiques et avec les Grecs, ses domi-

nateurs dans le passé, aspirant tous deux à redevenir ses maîtres dans l'avenir.

CHAPITRE VI.

Églises slaves. — Bosnie et Herzégovine. — Monténégro. — Serbie.

Le groupe des Eglises slaves comprend deux Eglises orthodoxes autocéphales, annexes de deux Etats indépendants : le Monténégro et la Serbie ; puis l'édifice religieux des provinces de Bosnie et d'Herzégovine, formé de deux temples distincts, l'un catholique, ayant une existence légale séculaire, qu'un récent accord de l'Autriche avec Rome vient de régulariser ; l'autre orthodoxe, rattaché en droit au patriarcat grec de Constantinople, mais qui aspire aussi à s'en séparer, à l'égal de toutes les communautés religieuses slaves. Pour les examiner en détail, il est nécessaire de les ranger de front, parce qu'elles ont une origine et, dans notre espérance, une destinée communes. L'Eglise slave n'a pas, comme l'Eglise bulgare, sa voisine, suivi au même degré la fortune politique de la nation. Elle était déjà fractionnée avant la conquête ottomane, car un grand nombre de ses fidèles, restés indifférents au schisme byzantin, avaient constitué une Eglise spéciale, dont les Sultans garantirent l'existence, tandis qu'ils ne s'embarrassèrent pas de ceux qui s'étaient ralliés au patriarcat de Constantinople. Cette situation donne à l'Eglise latine de

Bosnie une physionomie caractéristique. Elle a conservé une existence légale parmi les populations orthodoxes, tandis qu'ailleurs les disciples de Rome furent livrés à l'arbitraire du patriarche grec, lorsqu'ils ne s'étaient pas mis à l'abri d'un drapeau étranger.

La communauté orthodoxe se divisa en deux Eglises distinctes, dont l'émancipation religieuse n'attendit pas l'affranchissement politique. En effet, l'Eglise du Monténégro a précédé la reconnaissance de l'indépendance de la nation, et l'Eglise de Serbie est née avec la semi-autonomie que le peuple paya de son sang mêlé au sang russe, dans des luttes homériques. La race slave, répandue sur tout le midi de la Scythie, suivit le courant d'émigration que l'arrivée des Huns poussa vers l'Occident. Elle remplaça les Goths en Pannonie, mais elle fut asservie par les Avars et les Gépides. Vers le VII^e siècle, une de ses grandes tribus, les Antes, obtint d'Héraclius l'autorisation de se fixer en Illyrie; on vit alors les Slaves s'étendre depuis la Drave, au nord, jusqu'aux Balkans et au Danube, à l'est, puis au sud et à l'ouest, le long de l'Adriatique, jusqu'à l'Hémos. Ils touchaient ainsi au domaine des Bulgares, des Hongrois et des Valaques. Guerriers intrépides sur terre, ils luttèrent victorieusement contre la race autochtone, qu'ils parvinrent à chasser du littoral, et contre les autres barbares, au milieu desquels ils surent conserver leur nationalité; mais ils étaient aussi d'audacieux pirates, et ils eurent à compter avec Venise. Cette puissance finit par établir des garni-

sons parmi eux et s'empara d'une partie du littoral maritime connu sous le nom de Dalmatie, dont ils avaient délogé les Grecs. Au nord, ils perdirent du terrain dans leurs guerres contre les Hongrois; ceux-ci parvinrent, à la faveur de campagnes heureuses contre les Turcs, à subjuguier les territoires entre la Drave, la Save et l'Unna, formant l'Esclavonie, la Croatie, la Sirmie et la Voïvodie serbe, devenues depuis lors provinces autrichiennes. Le christianisme a dû pénétrer de bonne heure chez les Slaves du sud, comme chez les Moldo-Valaques, à la faveur de la civilisation romaine, qui l'avait précédé. Mais l'histoire est muette sur ce point, et la conversion de la nation en masse ne date que du X^e siècle, époque où les moines roumains, Cyrille et Méthode, après avoir porté l'Évangile aux Bulgares, prirent le chemin du Nord et s'avancèrent jusqu'en Moravie. Leur succès fut si brillant et si complet, qu'ils méritèrent le nom d'apôtres des Slaves, sous lequel Rome catholique les vénère sur ses autels. C'est à eux que cette race, qui ignorait l'écriture, dut l'introduction d'un alphabet spécial, nommé cyrillien, mélange de lettres romaines et grecques, qui servit à l'usage du slavon, devenu langue de l'Église. Le territoire slave se partagea en principautés indépendantes, liées par une communauté de race et d'intérêts, que la nécessité de la défense changeait en fédération, à l'heure du péril. C'étaient les banats de Croatie, d'Esclavonie, de Dalmatie, de Sirmie, de Bosnie et de Serbie. Les deux premiers disparurent, englobés dans le territoire hongrois,

même avant la conquête ottomane. Le troisième, objet perpétuel des démêlés de la république de Venise avec la Hongrie, n'eut, pour ainsi dire, jamais de vie propre. La Sirmie et le voïvodat furent annexés à l'époque où le banat devint la proie de l'Autriche (1720). Aujourd'hui, la Serbie et la Bosnie, dont les destinées ont été rivées au sort de l'empire ottoman, sont elles-mêmes considérablement réduites. Les Slaves, comme les Bulgares, subirent la domination de Byzance, à l'époque où l'empire eut comme un regain de jeunesse, vers le X^e siècle; mais cet effort suprême n'eut pas de durée, et ils s'affranchirent un siècle plus tard, presque en même temps que leurs voisins secouaient le joug.

Au XIV^e siècle, ils réussirent à subjuguier les Bulgares, et l'on vit alors un puissant empire serbe s'étendre, sous le Krale Douchan, depuis la Drina jusqu'à la Macédoine, les Balkans et la mer Noire. Malheureusement, les fils du conquérant, qui s'étaient partagé ses Etats, ne purent se maintenir ni contre les Bulgares, ni contre les Turcs. Unis aux Bulgares et aux Roumains, ils résistèrent vaillamment, pendant un siècle et demi, aux envahisseurs Soliman, Murad et Bajazet, jusqu'à ce que la catastrophe de Kassowo (1384), où mourut le Krale Lazare, anéantit leur puissance militaire. La grande Serbie tomba morte sur le champ de bataille, et son cadavre, dépecé, devint, lambeau par lambeau, la proie des Turcs. Lorsque les défaites de Nicopolis et de Varna eurent diminué l'espoir de nouvelles croisades et quand la chute

de Constantinople vint achever, par un coup de grâce, la longue agonie de l'empire de Byzance, Mahomet II soumit presque sans résistance la Serbie, la Bosnie et l'Albanie. Mais il dut reculer devant les rocs inexpugnables de la montagne Noire, où les débris de l'armée serbe avaient trouvé un refuge auprès de ses frères du littoral, qui y bravaient depuis des siècles la puissance de Venise. Alors naquit un nouvel Etat, le Monténégro, qui réussit à défendre son indépendance contre les Turcs pendant quatre cents ans, car, sans cesse envahi et saccagé, il ne subit jamais la honte du joug de l'Islam, même à l'époque où, parvenu à l'apogée de sa puissance, le Croissant brillait sur les murs de Bude, au cœur de la Hongrie, et où les tentes des Turcs couvraient les plaines de Vienne. Mahomet II fut arrêté sous les murs de Belgrade, mais son petit-fils Soliman II s'en empara peu après. Jusqu'à cette époque, les Slaves, plus éloignés que les Bulgares du patriarcat de Constantinople, avaient conservé des attaches intimes avec Rome, bien qu'ils eussent adopté le rite oriental; les papes leur avaient donné, comme aux Bulgares, des métropolitains indépendants, dont l'un résidait à Ipek, et ils restèrent étrangers aux hérésies de l'Eglise d'Orient. Aussi le schisme qui éclata chez eux eut-il une cause purement politique. La Slavonie et la Croatie, conquises rapidement par la nation hongroise, sont restées catholiques, comme la majeure partie de la Dalmatie, qui subit fortement l'influence de Venise. La Bosnie, qui touchait à ces provinces et dont les frontières ne furent fixées que

par la paix de Carlowitz, au XVII^e siècle, après de longues guerres entre les Turcs et les Autrichiens, conserva, par ce voisinage dans sa partie nord, une population purement catholique, tandis que la partie sud-ouest, limitrophe de l'Herzégovine et de la Serbie, a vu l'aristocratie slave propriétaire du sol passer à l'Islam pour conserver ses privilèges féodaux, pendant que les paysans restaient fidèles à la foi orthodoxe. Il existe donc dans ces deux provinces, dont le traité de Berlin a confié l'administration à l'Autriche, trois cultes différents, savoir : l'Islamisme, professé par les beys bosniaques, seigneurs féodaux slaves et grands propriétaires; l'orthodoxie, adoptée par les paysans du sud et de l'Herzégovine; le catholicisme, conservé par les classes rurales du nord. Le pouvoir politique des beys, anéanti par l'édit du sultan Abdul-Medjid, en 1839, ne disparut que devant l'occupation militaire de 1851. Les beys, se refusant à l'application du tanzimat, qui introduisait l'égalité confessionnelle avec des réformes administratives, organisèrent une formidable insurrection, qu'Omer-Pacha étouffa par une répression sanglante. Ce serait néanmoins une erreur de croire que les longues révoltes dont ces provinces furent l'arène depuis trente ans et qui, secondées tantôt par la Serbie, tantôt par le Monténégro, servirent d'excuse à l'agression moscovite de 1877, eurent la même origine. En 1851, les beys musulmans, seigneurs féodaux, défendaient leurs privilèges politiques contre le Sultan, leur suzerain et pontife, tandis que, plus tard, c'étaient les paysans chrétiens qui réclamaient des réformes administra-

tives et agraires du Sultan, leur souverain, impuis-
sant à les leur faire obtenir contre les beys
musulmans, leurs grands propriétaires. La Bosnie
présente, sous ce rapport, une grande similitude
avec l'Irlande. Ce furent encore les beys musulmans
qui opposèrent cette résistance acharnée à l'occu-
pation autrichienne, appelée par les vœux des
populations catholiques, mais que les populations
orthodoxes, excitées par la Russie et alléchées par
l'espérance d'une annexion à la Serbie et au Monté-
négro, supportent avec un muet désespoir, comme
le fardeau d'un joug étranger.

L'Eglise orthodoxe de ces provinces est dans un
état de décrépitude voisin de la mort. Régie par un
clergé indigène ignorant, exploitée par des évêques
grecs, agents du patriarcat de Constantinople, son
chef hiérarchique, elle réclame depuis longtemps
en vain la position indépendante que ses coreli-
gionnaires de l'Autriche ont obtenue en 1868, à
supposer qu'il ne lui soit pas permis d'aspirer
à une Eglise autocéphale semblable à celle de
Serbie et du Monténégro. Il est probable que
l'Autriche, qui vient de réorganiser l'administration
de ces provinces, destinées à accroître un jour
son territoire, placera l'Eglise orthodoxe sous la
suprématie du patriarche serbe de Carlowitz, si,
par crainte de quelque influence russe, elle hésite
à lui donner un métropolitain spécial. Ce serait
une mesure de bonne politique, car, tant que cette
Eglise restera désorganisée, son hostilité contre
l'Eglise byzantine lui fera tourner les yeux vers
Belgrade ou vers Cettigne. L'Eglise catholique de

Bosnie avait, à l'époque de l'invasion musulmane, une position brillante, puisqu'avant 1469, les Franciscains possédaient vingt-quatre monastères dotés de revenus suffisants. Sa décadence fut rapide, au point qu'en 1550, ils n'en avaient plus que trois, avec deux églises provinciales et trois autres chapelles contiguës à leurs couvents. L'évêque provisoire apostolique réside au couvent de Tojnitza. En 1852, la France obtint pour eux l'autorisation de construire encore dix églises. L'existence légale de cette Eglise fut reconnue par une capitulation de Mahomet II (1469), qui lui garantit le libre exercice du culte, avec la possession des temples et des monastères. Comme toutes les Eglises des pays hors chrétienté, elle est une mission desservie par des moines franciscains, mais elle a l'avantage de posséder un clergé indigène parlant le slave. Elle est très-pauvre, et souvent, faute de temple, la messe se dit en plein air, sous les arbres du cimetière; mais la nouvelle organisation que vient de lui donner l'Autriche, d'accord avec le pape, ne tardera pas sans doute à la relever de sa décadence et à lui fournir les moyens de prospérer.

A elle échoit la mission de provoquer un mouvement de réconciliation entre les Serbes bosniaques, nouveaux sujets de l'Autriche, et la papauté, en prenant exemple du rapprochement opéré entre Rome et les Valaques d'au-delà de l'Unna et de la Save, il y a quarante ans, non par la substitution violente d'un rite à un autre, mais par la reconnaissance pure et simple de la suprématie du pape. Cette entente sera l'œuvre du temps,

de même que la conversion des musulmans slaves, qui n'ont plus d'intérêt à garder la foi des oppresseurs pour conserver des privilèges détruits et des propriétés que le développement du bien-être général ne tardera pas à faire passer des mains des oisifs aux mains des travailleurs. Ce retour à la foi des aïeux est une question de propagande privée, facile à accomplir depuis que l'annexion à un empire catholique a soustrait le pays au protectorat religieux d'un empire orthodoxe. Quant à l'invasion du schisme de Byzance dans ces provinces, l'histoire n'en fixe pas la date, et tout autorise à croire qu'il s'y introduisit, comme chez les Bulgares, par la conquête momentanée des Grecs et par la crainte d'une absorption dans le royaume catholique hongrois. Ce schisme y existait de fait au XIII^e siècle, mais ce fut la constitution de Douchan qui consacra son existence officielle. L'Eglise catholique, indépendamment de la capitulation de 1469, se trouvait placée sous le protectorat autrichien, par les traités conclus à la suite des guerres et des remaniements territoriaux des XVII^e et XVIII^e siècles. Le Monténégro a toujours vécu d'une existence isolée au sein des peuples slaves, sans jamais subir le joug musulman, et son Eglise, quoique appartenant au rite oriental, a dû rompre ses liens hiérarchiques avec le patriarcat grec, esclave des Sultans, surtout depuis le XVI^e siècle, où cet Etat devint une république théocratique. En effet, le dernier de ses princes, époux d'une patricienne de Venise, voulant un jour s'absenter du pays, confia l'administration au métropolitain ;

mais il mourut à l'étranger sans enfants, et le peuple continua à remettre le dépôt du pouvoir aux évêques. Au XVIII^e siècle, l'un de ces Vladika, guerrier célèbre ayant affranchi le pays des Turcs qui l'avaient presque subjugué, obtint le privilège de perpétuer le sacerdoce dans sa famille (1).

Ces pontifes-rois, astreints au célibat, désignaient par testament, pour successeur, un de leurs neveux déjà moine, ou qui devait, en cas d'acceptation, prendre les ordres; comme il n'y avait pas d'autre évêque au Monténégro, ils devaient se faire sacrer au-dehors, et ils allaient trouver le métropolitain serbe à Ipek. Ce dernier, étant schismatique, transmettait le schisme au Vladika; mais, en 1830, Pierre II alla se faire sacrer à Moscou, et cette démarche établit un lien intime entre le Monténégro et la Russie. Depuis la fin du XVIII^e siècle, cette puissance, dont les armées et les flottes avaient touché l'Adriatique, réussit à étendre son protectorat sur ce petit pays, admirablement placé pour devenir un centre de propagande slave. En 1851, le Vladika désigné, Daniëlo, renonça au sacerdoce et sépara, en se mariant, le pouvoir spirituel du temporel avec le consentement du peuple. C'est ainsi que le pouvoir est devenu héréditaire en ligne directe dans la famille Negousch. La sécularisation de la royauté a entraîné l'établissement d'un métropolitain au couvent de Cettigne et la fondation d'une Eglise autocéphale. Le clergé, qui n'a d'autres

(1) Pierre, I^{er} Negousch.

ressources que le casuel, est aussi ignorant et aussi guerrier que ses ouailles, et, comme elles, il ne dédaigne pas le butin pris sur l'ennemi. Cette population ne comptait que quatre mille catholiques avant l'annexion d'Antivari et de Dulcigno. Elle a conservé une foi naïve et des mœurs austères, mais elle est atteinte de tous les vices et de toutes les superstitions des barbares. L'Eglise orthodoxe du Monténégro est une institution officielle, mais le traité de Berlin lui impose, comme aux autres, l'égalité et la liberté des cultes. L'évêque catholique d'Antivari peut donc vivre en paix et communiquer librement avec Rome. Le rapprochement de cette Eglise et de la papauté dépend de la destruction du protectorat russe, qui ne disparaîtra pas avant le jour où le sort politique des Slaves du sud sera fixé, c'est-à-dire avant que la diplomatie n'ait sanctionné l'œuvre de la guerre. L'Eglise orthodoxe de Serbie fut toujours plus ou moins indépendante du patriarcat de Constantinople, depuis que l'adoption du rite oriental et son antipathie contre les Hongrois l'eurent séparée de Rome. On constate déjà son organisation schismatique dans la charte de Doucan, au XIV^e siècle. La conquête musulmane divisa le pays en fiefs militaires; mais le peuple, malgré les vexations d'une occupation permanente, causée par les nombreux forts de la Drina, de la Save, du Timok et du Danube, où les Turcs tenaient garnison, malgré le choc perpétuel des armées sur son sol tourmenté, resta sincèrement attaché à sa religion. Le catholicisme ne s'implanta qu'à Belgrade, capitale du pays, qui fut possédée quelque temps par

l'Autriche (Passarovitch-Belgrade). Les catholiques, peu nombreux, n'atteignent pas quatre mille, et la Serbie, comme le Monténégro, a une population exclusivement orthodoxe. Son clergé indigène slave s'est signalé par son patriotisme pendant les longues luttes de l'indépendance. Là aussi évêques, prêtres et moines luttèrent, à la tête des Haiduques, corps à corps contre les Spahis, et les monastères, cachés dans l'épaisseur des forêts ou perchés sur les cîmes inaccessibles des montagnes, furent tour à tour des centres de conspiration et des arsenaux pour les guerriers, des refuges pour les proscrits et des hôpitaux pour les blessés. L'Eglise serbe fut proclamée autocéphale par la constitution du pays. Elle est asservie à l'Etat, qui nomme les évêques; le métropolitain, élu par le Saint Synode et confirmé par le roi, réside à Belgrade. Les moines vivent des biens des couvents non confisqués et les popes du casuel. Il y a pour le culte catholique un administrateur apostolique, moine franciscain. Le clergé serbe est pauvre, mais moins ignorant et beaucoup plus digne que le clergé roumain. Comme les Bulgares, les Serbes n'ont jamais été attachés à la glèbe, bien qu'ils aient porté, pendant de longs siècles, le joug de la servitude politique. La civilisation luxueuse et raffinée de l'Occident n'existe pas chez eux, mais ils ont conservé dans leur simplicité et leur pauvreté la foi, la probité et la pureté du foyer domestique; leur organisation démocratique, qui est la base des vieilles sociétés slaves, rayonne de mâles vertus. Le slavon est la langue de l'Eglise, où jamais le byzantisme n'a pénétré. Il sera difficile de ramener l'Eglise serbe

du rite oriental à l'unité romaine tant que les destinées du peuple, fatalement liées au protectorat moscovite, n'auront pas été fixées par l'organisation définitive de la péninsule des Balkans.

Il faut d'abord que la nation obtienne tous ses apaisements vis-à-vis de l'Autriche, qui l'enserme au nord, à l'est et au sud, dans une triple étreinte. Séparée de la Roumanie par le Danube, de la Bulgarie par le Timok, de l'Autriche par le Danube et la Save, de la Bosnie par la Drina, ce n'est pas vers le nord ni vers l'est que tendent les aspirations de la Serbie : elle visait à partager avec le Monténégro les territoires détenus aujourd'hui par sa puissante voisine, et, sous ce rapport, le traité de Berlin fut pour elle une immense déception. Le triomphe de la Russie dans la grande lutte contre l'Autriche, dont la péninsule des Balkans pourrait devenir le théâtre, est la planche de salut à laquelle s'accrochent encore ses rêves d'agrandissement, et l'on comprend que toute rupture du lien religieux avec Moscou compromettrait ses espérances d'avenir. Il n'y a donc pas lieu d'obtenir un retour prochain à une unité religieuse que ses frères d'au-delà de la Save n'ont pas eux-mêmes réalisée, et le Tzar restera plus longtemps peut-être l'arbitre des destinées des Slaves que des Grecs. Il existe encore en Autriche environ six millions de Roumains et de Slaves appartenant au rite oriental et dont la moitié s'est réconciliée avec Rome. Cette révolution religieuse date surtout du pontificat de Grégoire XVI, lorsque l'Eglise de Transylvanie (1)

(1) Roumaine.

offrit au pape de revenir à l'union moyennant le maintien de ses us et coutumes. Grégoire XVI y accéda et organisa la hiérarchie ecclésiastique par l'établissement d'un métropolitain à Fogaras, l'ancienne Alba-Julia, capitale de l'antique Dacie, et de deux évêques à Lugos et à Hermanstadt. L'Eglise serbe n'a pas fait un aussi grand pas et elle a persisté en grande partie dans le schisme; son patriarche, qui réside, depuis 1848, à Carlowitz, se mêla personnellement à la grande lutte des Slaves contre les Hongrois, dont le ban Jellachich fut l'un des héros. Les Roumains de la Bucovine et les Slaves Dalmates qui ne se sont pas réunis à Rome ont pour primat un patriarche commun, dont la résidence est Czernovitz. La majeure partie de la population de la Gallicie, ancienne province polonaise, partagée entre les rites arménien, grec et latin, s'est rapprochée de la papauté et possède trois métropolitains, dont la résidence commune est Lemberg.

Les catholiques grecs unis de l'ancienne Pologne, plus connus sous le nom de Ruthènes, sont travaillés par la Russie, qui essaie secrètement de les ramener au schisme. Elle a presque réussi dans la province annexée à son territoire, et récemment encore elle a fait éclater en Autriche un mouvement qui a amené un procès d'un grand retentissement. La Dalmatie a peu de Grecs orthodoxes et le schisme ne s'y est conservé que dans la région qui fut le plus longtemps possédée par Byzance, sous le nom de Thème de Dalmatie. La domination de la Hongrie et surtout de Venise, qui s'était emparée d'un grand nombre de ports du littoral, ainsi que la

longue existence de la république de Raguse, maintinrent intacts les liens de l'union avec Rome. L'Eglise catholique du rite latin est gouvernée par un archevêque, dont le siège se trouve à Zara. La république de Raguse, enrichie par le commerce, fut, pendant les XVI^e et XVII^e siècles, la patrie des lettres; elle devint un foyer intellectuel dont les rayons se projetaient au loin sur les pays voisins, qui restaient plongés dans les ténèbres de la barbarie. Venise, aspirant à la royauté de l'Adriatique, y avait assis sa domination, appelée d'abord par les populations, victimes de la piraterie des Slaves narentins, et elle l'étendit même sur les côtes de l'Herzégovine, pendant les guerres contre les Turcs, où elle combattait comme alliée de l'Autriche, aux XVII^e et XVIII^e siècles (traités de Carlowitz et Passarovitch). Cette dernière convention fixa ses limites jusqu'aux guerres de l'empire français contre la Turquie alliée de la Russie et de l'Angleterre (1), et accorda aux Vénitiens le protectorat religieux des catholiques sur le même pied qu'à l'Autriche.

CHAPITRE VII.

Eglise albanaise.

Cette Eglise, comme celle de Bosnie, renferme deux communautés distinctes, dont l'une appartient au catholicisme et l'autre à l'orthodoxie. La première obtint du Sultan Mahomet II, après la conquête du pays, une capitulation semblable à celle qu'il octroya

(1) Traité d'Amiens (1802).

à la Bosnie. Dans ce pays peuplé par une race autochtone, dont l'origine n'est pas bien connue, mais qui subit le mélange d'éléments francs et koutzouvalaques dans sa partie sud-ouest, coexistent trois religions : l'islamisme, l'orthodoxie et le catholicisme. Ce dernier est pratiqué par la plus importante des tribus, celle des Myrdites, dont les privilèges *ab antiquo* ont été finalement garantis par le traité de Berlin. La différence de religion entretient parmi ces tribus sauvages et belliqueuses une hostilité perpétuelle, qui ensanglante, par des rixes périodiques, leurs montagnes et leurs vallons, résultat d'autant plus à regretter que catholiques et musulmans, ennemis jurés l'un de l'autre, s'entendent à l'occasion pour opprimer les orthodoxes, sur lesquels le Monténégro et la Grèce exercent, chacun de son côté, une action tendante à amener une annexion politique. L'Albanie, subjuguée d'abord par l'empire grec, puis par les Slaves, et où les Francs, après la prise de Constantinople par les Croisés, établirent plusieurs royaumes, resta indépendante jusqu'après la chute de Byzance. Elle opposa une résistance invincible aux Sultans, déjà maîtres de la Serbie et de la Bulgarie, grâce à la valeur du prince Alexandre de Croïa, vulgairement connu sous le nom de Scanderbey, et qui, pendant toute sa vie, fut la terreur des Turcs. Sa mort livra le peuple albanais au joug musulman. Pendant ces guerres, Venise, qui avait déjà pris pied sur les côtes, s'y maintint et y posséda jusqu'au XIX^e siècle (1), en

(1) Traité de 1800 entre la Russie et la Porte, confirmé par le traité de Tilsitt.

vertu du traité de Passarovitch, plusieurs ports voisins de l'archipel des Sept-Iles. Le fameux Ali-Tébelen, pacha de Janina, essaya en vain de réduire les vaillantes populations de l'Épire. Elles se mêlèrent aux insurrections de la Grèce continentale, et, lorsqu'elles furent abandonnées par l'Europe, elles préférèrent la mort ou l'exil à l'esclavage. L'héroïsme des femmes de Souli et des habitants de Parga sont deux épisodes saisissants du drame qui précéda l'affranchissement de la Grèce. La question de l'organisation politique de l'Albanie reste un problème aussi embarrassant pour les puissances de l'Europe que le fut celle des provinces bosniaques. Ennemis des Slaves et des Grecs, dont ils repoussent l'alliance, les Albanais aspirent au *statu quo*, qui pour eux représente une autonomie de fait, jusqu'au jour où la nécessité de mettre un terme à cette anarchie et de faire cesser les conflits perpétuels avec les voisins forcera l'Europe d'y créer une situation stable. Leur avenir religieux est intimement lié à leur avenir politique, et le rapprochement des chrétiens orthodoxes, les moins nombreux, avec leurs frères catholiques est une œuvre de fusion que la confédération politique des tribus de cette Suisse de l'Orient et l'influence de l'Autriche pourront accomplir. Un grand pas a été fait, involontairement peut-être, dans cette voie, par les dernières conférences diplomatiques de Constantinople, qui ont eu la sagesse d'enlever au Monténégro les districts albanais y annexés par le traité de Berlin et de limiter les aspirations extensives de la Grèce en Épire. L'influence du patriarcat de Constantinople n'a pas de prise sur les orthodoxes, qu'une haine de race sauve aussi de la propagande

du gouvernement hellénique. Les Albanais catholiques ont aujourd'hui un archevêque latin commun avec le Monténégro et qui porte le titre d'évêque d'Antivari et de Scutari et de primat de Serbie. Il a plusieurs suffragants. Cette double juridiction est devenue pour le moins inopportune depuis la séparation politique des deux territoires, et l'avenir religieux de ces pays commande peut-être de leur donner à chacun ses pasteurs.

Vers le IX^e siècle, on retrouve en Bulgarie et en Bosnie un nombre assez considérable de sectaires, connus sous le nom de Pauliciens. C'étaient des exilés qui avaient été transportés dans ces pays lointains par les empereurs grecs ou qui avaient fui la persécution dirigée contre eux. Leur hérésie, condamnée par les Conciles, se rattachait à la doctrine manichéenne, qui date des premiers siècles et qui renfermait plusieurs erreurs de la secte des Gnostiques, d'Arius et de Nestorius. Elle s'était concentrée dans l'Arménie, et c'est pour l'en extirper que les empereurs avaient dispersé ses adeptes sur les frontières de leurs Etats. Vers l'an 1000, cette doctrine, propagée en silence, pénétra dans les régions occidentales de la chrétienté, à la faveur du commerce qui se fit pendant plusieurs siècles par le Danube, et l'on peut en suivre la trace en remontant le cours de ce fleuve à travers la Hongrie et la Bavière, et en se dirigeant vers la Suisse et la France, par la route de la Lombardie. Cette secte s'inspira des doctrines païennes des Gnostiques et prit le nom de Catharistes; elle donna plus tard, prétend-on, naissance à l'hérésie des Vaudois ou Albigeois et des Hussites.

CHAPITRE VIII.

Église hellénique.

L'Église d'Athènes brisa les liens de l'antique hiérarchie en même temps que la nation dont elle symbolise le foyer religieux commun rompait les chaînes de l'esclavage. Fille aînée de l'Église orthodoxe, elle déserta le toit paternel le jour où l'Europe sanctionna par la plume et par l'épée l'émancipation politique d'un peuple agonisant, qui succombait dans une lutte inégale. La Grèce martyre avait reçu le baptême du sang et pouvait s'asseoir avec fierté dans le cercle des peuples occidentaux, qu'elle avait électrisés par son héroïsme. Mais, revenue mutilée de la victoire, elle pouvait aussi, comme la Niobé antique, pleurer l'absence de ses fils captifs. En effet, l'insurrection de la race grecque, soulevée sous le poids de ses souffrances, avait éclaté sur tous les rivages où l'émigration et le commerce avaient porté son génie et ses dieux; mais le drapeau de la liberté ne flottait que sur un coin retiré de son patrimoine, dont le sol, stérilisé par les invasions de plusieurs siècles, tentait aussi peu l'avidité de ses maîtres qu'il n'alarmait les défiances de ses libérateurs. L'Europe lui donnait l'Attique inféconde, que l'incendie et le massacre avaient changé en désert; la Morée, ensevelie sous des ruines encore fumantes; mais elle lui refusait les plaines fertiles de Thessalie, les riant

coteaux de Corfou, les cîmes ombragées de Candie. Elle daigna plus tard y joindre les Cyclades ; mais l'opulente Chio, reine de l'Archipel, mais la voluptueuse Chypre, patrie d'Aphrodite, furent abandonnées à la vengeance des Turcs, et la vaillante Samos, qui s'était défendue seule contre les flottes du Sultan, derrière un cercle de flammes, n'obtint qu'un allègement de servitude. Toutefois, ce monceau de ruines entourait le Parthénon, et sur ces champs dévastés, tombeaux des Miltiade et des Thémistocle, erraient les ombres glorieuses des héros de Marathon, de Platée et de Salamine ; partout ailleurs la révolte fut étouffée dans le sang, et Constantinople, Smyrne, Alexandrie, qui avaient osé applaudir au réveil de la Morée, se couvrirent de gibets. L'Eglise avait bien mérité de la patrie par sa bravoure et par ses sacrifices ; le patriarche, son chef suprême, avait subi un supplice infamant, et la haine des Turcs, exaspérée par leurs défaites, s'acharnait sur le clergé, coupable d'avoir prié pour le salut de ses frères. Dans la Grèce continentale, les évêques montaient à l'assaut en déployant la bannière de la foi ; les popes marchaient à la tête des guerriers la croix à la main, et les diacres, livrés aux plus cruelles tortures, enseignaient aux prisonniers le mépris des bourreaux. L'attachement inébranlable du peuple à sa religion égala la grandeur de son courage, et l'on vit se renouveler le spectacle sublime des premiers âges de la chrétienté, où prêtres et fidèles couraient au-devant du trépas, confondant dans un même enthousiasme la cause de Dieu et la cause de la patrie. Cet aperçu rapide

sur la lutte titanique que les Grecs soutinrent pour leur indépendance, animés par l'exemple d'un clergé aussi ardent dans sa foi que ferme dans son amour pour le pays, suffit à démontrer que l'origine de la séparation de l'Eglise d'Athènes et du patriarcat de Constantinople ne doit pas se chercher dans les rancunes ou les méfiances du nouvel Etat, ni dans les fautes ou les prétentions du chef de l'Eglise grecque d'Europe, mais que la fondation d'une Eglise autonome, à côté d'un Etat affranchi, fut comme le double enfantement de deux jumeaux sortis presque à la même heure du sein de leur mère. Née au lendemain de l'indépendance, cette Eglise ne reçut que dix ans plus tard l'adoption de la loi et attendit sept ans encore la reconnaissance du patriarche, son père spirituel, car les Grecs, pleins de respect pour la tradition, crurent devoir s'acquitter envers leur conscience en obtenant le divorce du consentement des époux (1850); le patriarche ayant admis la séparation administrative sous réserve du maintien de l'union dogmatique, la loi (1852) régla l'organisation de l'Eglise. Celle-ci fut élevée au rang d'institution officielle, mais elle conserva vis-à-vis de l'Etat un semblant d'indépendance. Car, si les évêques sont nommés et payés par le pouvoir, ils doivent être choisis parmi les trois candidats présentés par le Saint Synode, et ce dernier corps, qui est à la fois la juridiction administrative suprême et le tribunal d'appel du clergé, doit être composé de cinq évêques les plus anciens. Il a aussi la surveillance de l'enseignement religieux dans les écoles. Auprès du Saint Synode, qui s'assemble annuelle-

ment sous la présidence du métropolitain, siège un procureur laïc, représentant de l'Etat et son intermédiaire auprès des autorités civiles; c'est le ministre des cultes qui est investi en même temps du contrôle de l'administration économique des couvents et de l'entretien des écoles de théologie. Les prêtres et diacres sont nommés par les évêques, ainsi que les prédicateurs des paroisses. La Grèce comptait jadis un nombre innombrable de couvents, mais elle n'en a plus que 150, avec une population de 1,500 moines, que les lois de suppression (1833) ont limités au chiffre de 80 pour les hommes et de 3 pour les femmes. Les évêques ont leur traitement, mais ils peuvent jouir d'un casuel et de cadeaux des couvents. Le clergé n'a que les oblations, mais les prédicateurs, au nombre d'un par province, sont indemnisés. Le clergé hellénique n'a pas échappé aux vices du clergé orthodoxe, qu'un poids de quatre siècles de servitude et le fardeau de l'indigence ont plongé dans l'ignorance et la dégradation morale, et que l'absence d'un revenu fixe, jointe à l'obligation de nourrir une famille, courbe sous le joug de la misère; mais ce clergé a conservé la foi et la pureté des mœurs comme les populations où il se recrute, et qui, privées du contact délétère des voisins, ont échappé au luxe et à la corruption des civilisations raffinées de l'Occident; on trouve chez lui du zèle et quelques traces d'apostolat. Aussi le clergé national, vivant de la vie du peuple auquel il s'est mêlé dans les combats et avec lequel il fraternise pendant la paix, est resté l'objet d'une certaine vénération.

Les moines grecs sont aussi plus instruits que les moines slaves et roumains, progrès qui n'a rien d'étonnant chez une nation où l'instruction, répandue dans toutes les classes, est un honneur et où la passion des lettres est une vertu de famille. Malgré l'exiguïté de ses ressources, le gouvernement n'a rien négligé pour former une pépinière de prêtres éclairés, et il a fondé beaucoup d'établissements d'instruction ; mais le succès n'a pas répondu à ses espérances, parce que la position précaire du clergé, privé de traitement et qui ne peut compter que sur un modeste casuel, n'offre pas assez d'attrait pour peupler les séminaires. L'Eglise catholique du rite latin a peu d'adeptes dans la Grèce continentale, où la restauration des princes byzantins et la conquête ottomane suivirent de trop près la fondation des royaumes francs, sortis de la quatrième croisade et où l'élément européen fut toujours noyé dans l'élément oriental. Elle n'eut pas le temps de se développer pendant les vingt-cinq ans que Venise posséda la Morée reconquise (Carlowitz à Passarovitch), et perdue plus tard par l'hostilité des populations qui, dans leur haine contre son intolérance, favorisèrent le retour des Turcs ; mais elle s'est implantée dans les îles Ioniennes, que Venise garda jusqu'au XIX^e siècle (1802, paix d'Amiens), et dans certaines îles des Cyclades : Syra, Naxos, Tinos, Santorin, que le partage du butin de la quatrième croisade avait fait tomber dans son lot.

Venise se maintint pendant 250 ans dans ces îles, où le commerce avait amené un élément italien, dont la fusion avec la race autochtone facilita le

changement de religion, à supposer que son isolement ne l'eût pas retenue dans l'union signée au Concile de Florence. Mahomet II conquiert ces îles après la prise de Constantinople et conclut avec les communautés catholiques les mêmes capitulations qu'avec le patriarcat. Venise acquit, par des traités(1), à diverses époques, le droit de faire le commerce et de plaider la cause des chrétiens, de sorte que les populations de ces rocs stériles, isolées du contact des mondes musulman et byzantin, ont pu conserver leur foi antique sous la protection des vagues et des tempêtes. Les évêques, nommés directement par le Pape, appartiennent souvent à des ordres monastiques. Au reste, là où les cultes sont juxtaposés, on les voit vivre dans une union toute fraternelle. Le rapprochement de l'Eglise hellénique et de l'Eglise romaine est une entreprise difficile et dont la réalisation est loin d'être prochaine. L'Eglise orthodoxe a jeté de profondes racines dans le cœur du peuple, dont la croix a sauvé la nationalité, et qui persiste à y voir un signe de salut. Le Grec orthodoxe est aussi attaché au culte du Christ et de la Vierge que son ancêtre, le Grec païen, tenait au culte des divinités nées sur son sol, et l'apôtre qui tenterait sa conversion serait aussi peu écouté que saint Paul parlant devant l'aréopage ou écrivant aux Corinthiens. La Grèce est convaincue qu'elle n'a pas ses frontières naturelles et que, si le destin ne l'appelle pas à restaurer un jour l'empire de Byzance, il lui

(1) Traités de 1454 et 1479 avec Mahomet II. — Traités de Carlowitz et Passarovith.

réserve du moins une énorme extension de territoire en Macédoine, dans les îles et sur tout le littoral de l'Asie où les caprices de la fortune ont dispersé sa race. Celle-ci peut voir de ses foyers encore captifs flotter au loin sur l'Acropole le pavillon bleu d'azur avec la croix orthodoxe, et c'est des portes de l'antique Parthénon qu'elle attend la sortie du Rédempteur. Depuis que la Grèce a pu vivre pendant un demi-siècle d'une vie indépendante, elle a multiplié sa population au dehors, parmi ses frères pressés de secouer le joug ottoman avec tant de succès, qu'elle compte sur le sol étranger presque plus de sujets que sur son territoire, population riche et instruite, dont le patriotisme éclairé vient en aide à la patrie indigente, car jamais, à l'heure du péril ou aux jours de détresse, Athènes n'a fait un vain appel à la générosité de ses enfants qui habitent les ports du Levant, de la Méditerranée ou de l'Atlantique, et c'est à leurs dons qu'elle doit les fusils, la poudre et les cuirassés, aussi bien que les écoles, les églises et les hôpitaux. C'est pourquoi les Grecs orthodoxes méprisent les Grecs catholiques comme des frères renégats, presque plus coupables d'avoir abandonné le rit oriental que d'avoir suivi le Coran, et le prosélytisme rencontrerait dans l'Etat et dans l'Eglise, qui ont une égale horreur de l'apostasie, une même résistance. Cette affection du sang, fortifiée par le lien religieux, pourrait souffrir d'une réforme prématurée, car l'ardeur de la foi engendre le fanatisme, et la tolérance ne règne souvent que sur les ruines des vieilles croyances. Ce fanatisme religieux existe en Grèce,

et le gouvernement n'a pas d'intérêt à l'étouffer, parce que, loin d'être ici un principe de division, il est l'agent le plus actif de la propagande nationale au sein des populations grecques encore soumises à la domination musulmane.

Rompre le lien dogmatique qui l'unit à l'Eglise de Constantinople serait pour la Grèce abdiquer sa mission historique en Orient et se suicider sans raison au profit de la Russie, dans les bras de laquelle les Grecs Raïas, privés d'appui, seraient forcés de se jeter une seconde fois, car le protectorat d'Athènes a remplacé celui de Moscou depuis que le Tzar a vu s'envoler son rêve de devenir le messie des orthodoxes, depuis que, perdant son influence sur le Bosphore et dans l'Archipel, il s'est résigné au rôle de libérateur des Slaves.

Le rapprochement avec la papauté rencontre donc un double obstacle, aussi invincible sur le terrain politique que sur le terrain religieux, et il ne s'accomplira pas avant le jour où la race grecque, rassemblée tout entière dans un temple commun, pourra renouveler librement l'acte d'union du Concile de Florence sans compromettre son avenir; mais alors le siège patriarcal de Constantinople aura disparu avec le Divan du padischah. Il serait téméraire toutefois de prédire le jour d'une catastrophe qui peut être dans la logique des situations sans avoir sa date marquée dans les évolutions sociales, comme ces phénomènes planétaires, dont les calculs astronomiques fixent l'apparition suivant les lois immuables du mouvement des sphères célestes.

CHAPITRE IX.

Patriarcat œcuménique de Constantinople.

La séparation administrative des Eglises de Grèce, de Monténégro, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie a rétréci la juridiction hiérarchique du premier patriarcat d'Orient, autant que l'émancipation politique de ces pays a morcelé le territoire de son souverain, le Sultan. Aujourd'hui le ressort du primat de Constantinople n'embrasse plus que la Roumélie orientale, la Macédoine, la Thrace et les îles de la mer Egée, où la race grecque, mêlée ici aux Bulgares, là aux Albanais, aux Slaves et aux Koutzo-Valaques, a conservé son domicile séculaire. Les bornes du domaine spirituel du grand pontife de la foi orthodoxe en Europe, qui était à l'origine chef civil, administrateur suprême et grand juge de la communauté chrétienne, devenue l'esclave de l'islamisme, ont subi des déplacements multiples, et plus d'une défection a éclairci les rangs du troupeau confié à sa garde. En effet, lors de la conquête ottomane, le patriarche Gennadius, en contractant seul avec Mahomet II au nom de toute l'Eglise chrétienne, avait été reconnu chef de tous les rites religieux, grec, arménien et catholique latin soumis au sceptre des sultans. Cette situation dura jusqu'au commencement du XIX^e siècle, époque où les Arméniens et les Raïas catholiques obtinrent, par l'intervention de la France, déjà en possession

depuis 1535 du protectorat de ses coreligionnaires, une séparation légale, résultat logique de la différence des cultes et des Eglises. Les premiers déserteurs furent les Arméniens. C'étaient les lambeaux d'une grande nation, qui vivait jadis depuis le Caucase jusqu'à l'Araxe, dans la Cappadoce et la Mésopotamie, où, après avoir évangélisé ses voisins, les Perses, elle resta longtemps le boulevard de la chrétienté contre l'invasion musulmane. Vers le XI^e siècle, la première croisade y fonda le royaume franc d'Edesse. Subjuguée par la Russie et par la Perse, elle conserve aujourd'hui à peine le tiers de son territoire, sous la domination turque. Les Arméniens continuent à habiter la Mésopotamie et la Cilicie, mais ils ont été refoulés dans le Liban et dispersés aux quatre coins de l'empire ; ils ont pénétré même au-delà du Danube, en Moldavie et en Gallicie. Cet exode a marché sous la pression de la tyrannie administrative autant que de la persécution religieuse et obéissait à l'impulsion du commerce plus qu'à l'aiguillon de la peur.

Les Arméniens ont conservé une Eglise distincte, avec un rite spécial, qui remonte aux premiers âges de la chrétienté. Evangélisés par les apôtres Jude et Barthélemi, ils adoptèrent, dans la suite des temps, l'hérésie grecque d'Eutychès, et, comme les Byzantins, ils firent retour à l'Eglise romaine au concile de Florence ; mais la réconciliation fut de courte durée, et l'invasion ottomane, qui les isola de l'Occident, rendit la séparation définitive. Leur patriarche ou Catholicos, descendant légitime de Grégoire l'illuminateur, fondateur de leur Eglise, réside au

couvent d'Ecmiazin, dans le lac de Van, aujourd'hui propriété de la Russie. Le culte arménien diffère peu, par les rites et par les coutumes, de l'orthodoxie grecque. Vers la fin du XVII^e siècle, ceux des Arméniens qui étaient restés catholiques se réfugièrent en Cilicie et passèrent plus tard dans le Liban, où fut bâti le monastère de St-Antoine, devenu la pépinière de leurs évêques. C'est là, au couvent de Djumbar, que résidait leur patriarche depuis 1740, époque où, dans un voyage à Rome, il reçut le pallium des mains de Benoît XIV. Elu par les évêques réunis en concile, il prenait, par respect de la tradition, le nom de Grégoire, auquel, pour marquer son union avec Rome, il ajoutait celui de Pierre. Lorsque les Arméniens dispersés, qui résidaient à Constantinople, où ils formaient la classe la plus riche et la plus éclairée, obtinrent une communauté distincte (1829), ils élurent un métropolitain, qui releva du patriarche de Sis jusqu'à ce qu'en 1866, les deux communautés se réunirent, en se choisissant pour chef unique l'archevêque de Constantinople, Hassoun, auquel le pape Pie IX a conféré depuis lors la mitre patriarcale. Mais, à l'origine, ils voulurent soustraire leur chef spirituel aux embarras politiques qui naissaient de la confusion des deux pouvoirs, et ils eurent la bonne inspiration de séparer l'autorité civile de l'autorité religieuse, traçant ainsi une ligne de démarcation visible entre eux et leurs frères par le sang et par la foi, qui refusaient de s'unir à Rome et qui, sous le nom d'Arméniens-Grégoriens, ont conservé à leur patriarche le pouvoir civil et religieux de la commu-

nauté, bien qu'il continue à relever du grand pontife d'Ecmeiazin. Outre la séparation des deux pouvoirs dans la personne de leur chef, les Arméniens catholiques se distinguent des schismatiques par la langue, et, tandis que les premiers ont adopté l'idiome turc, les seconds parlent encore l'idiome national. Rien de plus étrange que d'entendre, dans les Eglises arméniennes catholiques, le sermon d'un prêtre, prêchant la passion du Christ la croix à la main dans la même langue dont parfois, à la même heure, le muezzin musulman se sert pour appeler à la prière et chanter du haut des minarets les louanges d'Allah. Ce fractionnement fut l'œuvre de la politique, car les Arméniens catholiques espéraient ainsi se soustraire aux persécutions dirigées contre les Grecs orthodoxes, qui avaient applaudi à la guerre de l'Indépendance, et se concilier les sympathies de l'Occident. En outre, ils étaient en butte aux intrigues secrètes du patriarcat grec. Jadis, les patriarches élus avaient le droit de donner l'institution canonique aux évêques et de trancher en dernier ressort les litiges déjà jugés par leurs suffragants. Rome leur a conservé une partie de ces attributions et s'est réservé le droit de choisir les évêques sur la présentation d'une liste de trois candidats. Les Arméniens schismatiques qui vivent à l'étranger sont soumis au patriarche de leur rite qui réside à Constantinople, tandis que les catholiques, dont le chiffre est assez considérable en Gallicie, possèdent un métropolitain spécial, qui habite Lemberg.

Ils ont fondé à Venise, dans une île du Lido, le

célèbre couvent des mékitaristes, destiné à fournir des évêques à leur culte, et qui est devenu un foyer intellectuel important.

Ce fractionnement de l'antique Eglise d'Arménie ne s'est par arrêté là, et le protestantisme, propagé par les sociétés bibliques, a recruté dans son sein quelques adeptes, qui se sont ménagé les sympathies de l'Angleterre et qui forment aussi, depuis la guerre d'Orient, une communauté distincte. La nation arménienne compte donc trois Eglises : l'Eglise catholique du rite oriental, où les pouvoirs spirituel et temporel ne sont plus confondus dans les mains du patriarche et qui a deux chefs, l'un laïc, l'autre clerc ; l'Eglise orthodoxe, où le patriarche continue à tenir la crosse et le glaive, comme dans l'Eglise grecque ; enfin, l'Eglise protestante, qui n'a qu'un chef civil laïc. Le premier, dont le suffragant réside en Cilicie, porte le nom de patriarche de Cilicie et reconnaît le Pape ; le second, qui réside, comme lui, à Constantinople, est le chef de l'Eglise non unie dans la Turquie d'Europe, mais il reste soumis à la suprématie du Catolicos, qui habite le territoire russe. Aujourd'hui, l'Eglise arménienne est régie, comme les autres communautés religieuses, par le hattî-humaïoum de 1856, qui a réorganisé les Eglises chrétiennes et que le traité de Berlin a placées sous la garde du droit public. L'année suivante (1830) s'opéra une seconde scission dans la communauté chrétienne par la réunion des Raïas catholiques en une Eglise distincte, à laquelle la Porte reconnut, comme à la communauté arménienne, une existence légale.

Lors de la chute de Constantinople, les catholiques étaient peu nombreux sur un territoire où la domination de Byzance avait jeté de si profondes racines, où l'empire latin, abhorré comme un pouvoir hérétique, n'avait vécu que d'une existence courte et précaire, où la restauration de la dynastie des Paléologues avait consacré le triomphe final du schisme byzantin. Ceux qui s'y trouvaient étaient presque tous les sujets de Gênes et de Venise, dont la rivalité maritime et commerciale s'était partagé les ports et les îles de l'Archipel. Ces dernières étaient autant de garnisons flottantes couronnées par l'étendard de la République. Candie, Lemnos, Chypre et les Cyclades portaient gravé sur leurs murs le lion ailé de Saint-Marc, et Gênes régnait à Chio, Samos et Lesbos. Cette domination de près de deux siècles avait suffi pour y introduire l'élément catholique, qui, se cachant dans les plis d'un drapeau étranger, finit par pratiquer une large brèche dans la citadelle orthodoxe. Sous l'empire de telles conditions, le schisme ne pouvait subsister, et les Grecs des îles, dont les évêques avaient signé l'acte d'union du Concile de Florence, restèrent fidèles au Pape. Lorsque Mahomet II fit la conquête de l'Archipel et que ses successeurs s'emparèrent plus tard de Rhodes, de Chypre et de Candie, ils conclurent avec Venise des capitulations qui garantirent l'exercice du culte, ainsi que ses privilèges et immunités. Cette reconnaissance par les Sultans créait pour les catholiques de l'Empire une situation double. Tandis que les Raïas de la terre ferme étaient confondus dans la communauté grecque orthodoxe, la seule

avec laquelle les Sultans eussent traité à leur entrée à Sainte-Sophie, les Raïas des îles, anciens sujets de Venise ou de Gênes et dont la soumission eut lieu plus tard, obtinrent, comme les Bosniaques et les Albanais, des capitulations spéciales. Au XVIII^e siècle, le traité de Passarovitch, qui mit fin à la domination de Venise sur la Morée, sanctionna les privilèges dont les catholiques jouissaient *ab antiquo* dans l'empire ottoman et octroya à la république une espèce de protectorat, en lui accordant le droit de plaider, par l'entremise de son « bayle » (1) auprès de la Porte, la cause des catholiques. C'est ainsi que ces derniers purent continuer à jouir dans les îles d'une liberté et d'une autonomie complètes, que le hattî-humaïoum de 1856 n'a fait que rappeler.

Cette situation était d'autant plus facile que, dans certaines îles telles que Chio, Chypre, Rhodes, Candie, où se rencontrent encore beaucoup de rejetons des familles inscrites sur le livre d'or des grandes républiques italiennes, leur nombre est assez considérable, et que la coexistence forcée des Grecs orthodoxes, dont la population était souvent de beaucoup inférieure et sur lesquels le patriarcat de Constantinople ne pouvait exercer à distance qu'un faible empire, avait engendré une tolérance mutuelle. Ces exemples de fraternité se retrouvent partout où divers cultes dont le chiffre des adhérents se balance, vivent côte à côte depuis des siècles, sans persécution ni prosélytisme, parfois comme deux familles de voisins, dans une amitié parfaite. L'absence des musulmans, qui ne se fixaient pas dans ces îles,

(1) Consul.

rochers arides émergeant des flots, dont le commerce, la navigation et la pêche étaient l'unique ressource, a détourné des catholiques ces persécutions nées presque toujours des insurrections grecques, où ils se trouvaient mêlés à leur insu, telles qu'à Chio et à Candie, et qui finissaient par semer la discorde au sein des diverses communautés chrétiennes. La tolérance naturelle des musulmans à l'égard des autres cultes et leur observance stricte des capitulations sont des faits historiques indéniables. Ils s'expliquent autant par leur respect de la foi jurée que par leur mépris pour les infidèles ; par contre, elle n'a pas toujours existé du côté des Grecs, qui, poussés par l'esprit de révolte ou par le fanatisme religieux, ont rarement épargné les musulmans et les catholiques, lorsqu'ils étaient les plus forts. Ces persécutions éclatèrent notamment à Constantinople, au lendemain de la guerre de l'Indépendance et à la nouvelle des victoires des Russes, auxquelles les Raïas orthodoxes applaudissaient, lorsqu'ils ne les secondaient point par des envois de volontaires, d'armes et d'argent. La persécution générale contre les chrétiens, que ces agissements avaient provoquée, appela l'intervention de la France, qui crut prudent de les soustraire à de nouveaux dangers en réclamant, pour tous les rites, l'organisation de communautés distinctes, avec l'espoir de faire contre-poids au protectorat russe, auquel le traité d'Andrinople, confirmatif du traité de Kanardji, venait d'ouvrir les portes de l'empire ottoman. Ces considérations de politique et d'humanité entraînèrent la France à conseiller à la Porte d'accorder une organisation distincte aux Raïas catholiques, qui

n'étaient pas garantis, comme leurs coreligionnaires slaves et bulgares, par le protectorat de l'Autriche, inscrit dans des traités internationaux politiques. L'Eglise catholique du rite latin obtint ainsi dans l'empire ottoman, de même que la double Eglise arménienne, une existence légale. Cette Eglise a pour chef spirituel un patriarche qui réside toujours à Rome, mais qui est représenté par un vicaire à Constantinople, tandis qu'elle élit un chef laïc pour défendre ses intérêts civils. Il ne faut pas confondre avec les catholiques Raïas ou sujets ottomans les catholiques sujets étrangers d'origine ou qui ont réussi, sous le nom de protégés, à se placer sous l'égide de quelque puissance européenne. La France a obtenu, depuis le XVI^e siècle, le protectorat général des catholiques en Orient partout où n'existent ni capitulations, ni protectorat spécial, et elle le conserve encore. Cette situation date de l'alliance de Soliman avec François I^{er} et fut confirmée sous Louis XIV et Louis XV. Les traités internationaux qui suivirent, et dont quelques-uns sont devenus des chapitres du droit public européen, n'y portèrent aucune atteinte, et le traité de Berlin réserve expressément les droits de la France sur les Lieux Saints; mais ce protectorat, qui ne couvre que ses sujets et les étrangers qui se sont rangés volontairement sous son pavillon, est étendu d'une manière générale à tous les ecclésiastiques et à tous les établissements religieux, quelle que soit leur nationalité, en faveur de toutes les puissances, là où n'existent pas de privilèges spéciaux en faveur de l'Italie (Venise) et de l'Autriche sur les catholiques de certaines provinces.

Sauf ces restrictions, le traité de Berlin a donc substitué le protectorat général de l'Europe au protectorat spécial que réclamaient certaines puissances, au nom de la religion reconnue chez elle comme culte officiel. Les arguments de la Russie, qui invoquait en 1853 les capitulations accordées à la France pour prétendre au protectorat général des orthodoxes, n'avaient pas de valeur juridique, parce que la France n'a jamais revendiqué le droit de protéger les sujets du Sultan contre leur maître, et que ces capitulations ne réglaient que la position des étrangers. De fait, les communautés protestantes avaient l'habitude d'avoir recours aux bons offices de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne et des Etats-Unis d'Amérique, mais elles n'avaient pas le droit de les réclamer, et aujourd'hui le traité de Berlin accorde ce droit à toutes les puissances, pour tout ce qui porte l'empreinte d'un caractère religieux. Ce traité a inscrit dans le code du droit public les principes d'égalité et de liberté confessionnelle que le hattî-humaïoum de 1856, confirmatif du hattî-schérif de 1839, accordait, sans les spécifier et d'une manière vague, aux sujets chrétiens, mais que l'indifférence ou la faiblesse du gouvernement turc avait laissés à l'état de lettre morte. C'est la sanction internationale de réformes, qui n'avaient qu'un caractère de concessions ou de promesses, et qui sont devenues aujourd'hui des engagements formels envers l'Europe. Les réformes de 1856 ont confirmé l'existence de toutes les communautés religieuses nées à diverses époques, avec les privilèges, immunités et libertés inscrits dans les capitulations antérieures.

Désormais, les patriarches élus à vie selon les saints canons devront jurer fidélité au gouvernement turc; le remplacement des redevances ecclésiastiques par des traitements et salaires fera disparaître les abus de la simonie, et, malgré le respect des biens des communautés, leur gestion sera mise à l'abri des dilapidations par le contrôle de commissions mixtes, composées de clercs et de laïcs. Malheureusement cette charte politique renferme des dispositions vagues et incomplètes, qui prêtent à plus d'une interprétation arbitraire, et qui ne tendent à rien moins qu'à enrayer le développement et l'extension de l'Eglise chrétienne; ainsi le hattî-humaïoum permet seulement la reconstruction des églises d'après les plans primitifs et subordonne l'érection d'églises nouvelles à l'autorisation du gouvernement, qui l'accordera par un permis « dans les localités où n'existe qu'une seule confession; dans celles où il y a mélange, les établissements religieux doivent se trouver dans des quartiers distincts, habités exclusivement par des adhérents. » Il est heureux que, dans la pratique, les autorités turques usent de ces restrictions avec une extrême réserve, et que l'intercession des puissances, autant que l'influence des chefs des communautés, en tempère la rigueur auprès des autorités locales, qui résistent difficilement à la pression de certains arguments. Le hattî-humaïoum garantit aussi la liberté de l'enseignement confessionnel, qui reste cependant soumis au contrôle du gouvernement.

La situation dogmatique du patriarcat grec est demeurée la même qu'à l'époque de la naissance

du schisme. Lorsque Luther s'insurgea contre la papauté, il fit appel à l'alliance de l'Eglise schismatique, mais le patriarche Jérémie le repoussa par une proclamation de foi en tout point conforme à celle du Concile de Florence, sauf la reconnaissance de la suprématie du Pape, preuve éclatante qu'en répondant à la lettre de Pie IX, en 1848, par une accusation d'hérésie, les patriarches d'Orient n'ont fait que masquer leur désir d'indépendance ou d'affiliation au protectorat religieux russe sous des reproches immérités, qui reproduisaient les protestations surannées de l'Eglise byzantine contre le filioque, le célibat des prêtres, les pains azymes et de simples divergences de rite ou de pure forme dont l'acte d'union qu'ils ont signé au XIV^e siècle a fait justice. Au point de vue disciplinaire, le bas clergé est dans le même état de déchéance morale que le clergé slave, hellène et roumain, avec plus de simonie, plus de relâchement de mœurs et surtout plus de servilisme. Les moines ne sont pas moins ignorants, à l'exception peut-être de ceux du mont Athos, où quelques couvents ont conservé de faibles traces de culture intellectuelle. Les évêques qui en sortent ont une teinte plus forte d'instruction, une éducation plus soignée et se livrent même volontiers à la prédication, lorsqu'il s'agit de prononcer l'oraison funèbre d'un mort illustre ou fortuné. Le peuple pratique le même culte extérieur, religion purement matérielle, mêlée de superstitions locales, qui a dégénéré en grossier fétichisme, mais qui lui rappelle la tradition des aïeux. Les classes aisées sont aussi plus ou moins envahies par le scepticisme,

bien que, malgré leur mépris pour les popes et les cérémonies d'un autre âge, elles affectent encore un vif attachement à une religion qui symbolise leur nationalité et qui, pour être le souvenir du passé, ne représente pas moins l'espérance de l'avenir. Dans cette situation, le rapprochement de l'Eglise orthodoxe grecque avec Rome est un fruit qui n'est pas arrivé à maturité, car la décomposition du patriarcat est l'œuvre du temps comme le travail des vers sur un tronc usé, et elle s'opérera comme le détachement graduel des rameaux privés de sève qui tombent l'un après l'autre, mais qui, s'ils touchent un sol fertile, reverdissent et donnent des pousses nouvelles. La Roumélie s'appête à tendre la main à l'Eglise bulgare, et les îles de l'Archipel suivront le sort des îles Ionniennes. Déjà Candie et Samos jouissent d'une espèce d'autonomie religieuse, qui est le pendant de leur autonomie administrative, garantie par les traités, et, quant à Constantinople, le siège patriarcal croulera le jour où la place lui manquera sous les pieds, de même que jadis le trône des Constantins. Le patriarche, privé successivement de ses évêques, deviendra à la longue un simple métropolitain, pontife d'une Eglise sans diocèse, lorsque les diverses communautés religieuses, qui sont aujourd'hui, comme la communauté grecque, autant d'Etats dans l'Etat, disparaîtront dans l'effondrement général avec leur base commune : l'empire ottoman. La réconciliation des patriarcats avec Rome rencontre un obstacle politique invincible dans le lien en quelque sorte vital qui le rattache à la Russie ou à la Grèce, car si la

race grecque, dépouillée de ses illusions, ne se repose plus aujourd'hui sur le Tzar, auquel elle tendait les bras à la veille de la guerre de Crimée, et si elle a vu s'évanouir en 1877, par la retraite des cosaques déjà campés sous les murs de Constantinople, sur un simple mot de l'Angleterre, l'espérance de célébrer la messe orthodoxe à l'autel profané de Ste-Sophie, elle a la conviction que le salut de sa nationalité lui impose le devoir de ne pas rompre imprudemment le faible lien qui unit encore les débris dispersés de la race grecque dont la religion a rallumé le prytanée politique dans le sanctuaire dévasté de l'antique Parthénon. C'est de là que rayonnera un jour, comme aux beaux siècles de Périclès, cette nuée lumineuse qui doit guider la marche du peuple vers l'indépendance et qui lui fera retrouver le trésor de ses libertés perdues. Les Turcs, qui lèvent leur camp partout où les races opprimées ressaisissent leur patrimoine, n'ont fait que planter leurs tentes sur le Bosphore, et leur horde, toujours nomade, qui périt en Europe, sous la faux du temps plus que sous le glaive des chrétiens libérés, reprendra la route de l'Asie et de l'Afrique, patrie des races arabe et tartare. Là ils trouveront ce qui leur manque sous le ciel de l'Europe, la solitude des steppes et le silence du désert. Cette décroissance effrayante de la race ottomane depuis la dernière guerre est un fait remarquable, mais qui trouve son explication dans l'histoire contemporaine. L'émigration turque a suivi le réveil des Slaves en Serbie, et aujourd'hui la Dobrutchka et la Bulgarie se dépeuplent à mesure que

s'y implante la domination des chrétiens, qui humilie l'orgueil musulman, de même que leur prospérité, fruit du travail libre, entraîne l'appauvrissement des anciens maîtres. La situation de l'Eglise catholique forme un contraste frappant de vie et de beauté avec la décrépitude et la misère des Eglises orthodoxes grecque et arménienne, dont la seconde, déjà lézardée par un schisme qui grandit dans son sein, finira par tomber en poussière et se fusionner dans la communauté catholique sous l'action d'une propagande individuelle. En effet, cette Eglise schismatique disparaîtra le jour où la Russie, dont le catholicos est déjà le sujet, aura annexé ce qui reste de l'ancienne Arménie, et ses ouailles de Constantinople, en perdant l'espérance de reconstituer leur nationalité sur l'Euphrate, seront forcées de se jeter dans les bras de l'Occident pour échapper aux étreintes de l'Etat nouveau qui régnera sur le Bosphore et auquel la prépondérance de la race grecque imprimera un cachet d'intolérance et de prosélytisme en faveur d'une Eglise unitaire.

L'Eglise catholique compte, à Constantinople surtout, des écoles florissantes et de nombreux établissements de bienfaisance, desservis par des ordres monastiques, où s'exerce une large charité. Lazaristes, *franciscains*, dominicains, jésuites, sœurs de St-Vincent de Paul, brûlent tous de cette foi ardente et de ce zèle intrépide qui transportaient au-delà de l'Océan et des déserts les apôtres, aux premiers jours de la chrétienté. Aussi se développe-t-elle avec la même rapidité qui précipite la décadence de l'Eglise orthodoxe, dont elle ne tardera pas à

prendre la place perdue il y a huit siècles ; car déjà l'émigration des Grecs riches et instruits suit un mouvement parallèle à la diminution du commerce et des bénéfices de finance, tristes appas qui les retenaient dans l'esclavage d'une terre ennemie, trempée de leurs larmes et de leur sang, à l'apogée de la puissance ottomane. Mais elle ne leur montre plus, à la veille de sa chute, que le squelette expirant de leur Eglise, dont le cadavre mis au tombeau ne renaîtra pas à la vie comme le corps glorieux du Christ, son divin fondateur.

CHAPITRE X.

Patriarcat d'Antioche.

Ce patriarcat étend sa juridiction sur toute l'Asie, dont il est le plus ancien évêché, car sa fondation remonte à saint Pierre, chef des apôtres, qui le quitta pour se rendre à Rome. Le Concile de Nicée lui donna le troisième rang, et les Conciles de Lyon et de Florence le lui conservèrent. Aujourd'hui son domaine est bien réduit, car les Syriens, qui avaient rejeté les erreurs d'Eutychès et qui gardèrent le nom de Melchites ou partisans de l'Empereur (1), avaient fait leur soumission au Concile de Florence. En 1840, ils parvinrent à constituer une communauté distincte, dont le patriarche réside à Antioche et le chef civil à Constantinople, sous le nom de Grecs unis, avec des archevêques à Alep et à Tyr. Elle a le même

(1) Du mot malak, prince.

rite que l'Eglise grecque orthodoxe. A ses côtés naquit une autre communauté catholique, pratiquant le rite syriaque, dont l'auteur est l'apôtre saint Jacques, et qui possède un patriarche spécial, résidant à Antioche, et des archevêques à Alep, à Babylone et à Damas. C'est un démembrement de l'Eglise grecque. Elle emploie la langue syriaque dans sa liturgie et consacre du pain fermenté. Il faut y rattacher aussi l'Eglise maronite du Liban, fondée par un moine nommé Maron et érigée en patriarcat par le pape Honorius (625). Sa constitution, arrêtée dans un Concile tenu dans le Liban, fut approuvée par Benoît XIV, en 1742. La langue de la liturgie est le syriaque, bien qu'on puisse dire la messe en arabe. Elle consacre du pain azyme et emploie le calendrier grégorien. Outre le patriarche, il y a des évêques à Alep, Damas et Sidon. L'existence de cette Eglise des Maronites, dont la tribu a été cruellement décimée par les Druses en 1860, se trouve placée sous la garantie de l'Europe, qui a consacré l'autonomie du Liban (1860). Le pape Grégoire XVI a réuni les patriarcats du rite grec melchite de Jérusalem et d'Alexandrie à celui d'Antioche. Le clergé inférieur de toutes ces Eglises est autorisé à se marier. Plus loin, dans l'Asie centrale, on rencontre l'Eglise chaldéenne, qui avait adopté, au V^e siècle, l'hérésie de Nestorius. Son patriarche résidait alors à Séleucie. Mais au XVI^e siècle, sous le pape Jules III, se produisit un mouvement de retour vers Rome, et elle choisit pour patriarche le moine Sulaka, que le Pape confirma. Retombée dans le schisme, elle se

réconcilia avec la papauté sous Clément XII, Pie VI et Pie VIII. Elle a un rite spécial connu sous le nom de rite nestorien, qui n'est que le rite syriaque avec des additions faites par Nestorius. Son patriarche réside à Mossoul et ses évêques suffragants à Amadia et à Diarbékir. On rencontre sur la côte de Malabar une nombreuse colonie chaldéenne, qui a reçu l'évangile de l'apôtre saint Thomas. Elle abjura le schisme au XVII^e siècle et s'érigea en communauté au Concile d'Ouromper (1699). L'archevêque portugais de Goa, qui avait opéré cette conversion, y introduisit le rite latin et le célibat des prêtres. Elle est soumise à la juridiction du vicaire apostolique latin de Verapoli. Il y a quelques années, le patriarche de Mossoul voulut l'annexer à son ressort, mais le St-Siège maintint le *statu quo* et réserva cette réunion jusqu'à ce que l'Eglise chaldéenne d'Asie ait une existence meilleure.

Antioche possède encore un patriarcat latin dont la fondation remonte aux Croisades, lorsque cette ville était la capitale d'un royaume franc. Il disparut avec le royaume de Jérusalem et n'est plus qu'une dignité honorifique dont le titulaire habite Rome. L'Eglise latine possède aussi à Amadie un archevêque, qui est délégué apostolique pour la Perse, la Mésopotamie, le Kurdistan et l'Arménie mineure, plus un autre en Babylonie et un troisième à Smyrne. Pour nous résumer, l'Eglise catholique d'Antioche renferme quatre communautés religieuses avec quatre patriarches et quatre rites :

1° L'Eglise melchite, qui a reçu, en 1836, l'admi-

nistration des diocèses grecs unis de Jérusalem et d'Alexandrie.

2° L'Eglise syriaque.

3° L'Eglise maronite.

4° L'Eglise latine.

Enfin il y a le patriarcat de Chaldée, où se trouve aussi un délégué apostolique du rite latin.

CHAPITRE XI.

Patriarcat de Jérusalem.

Après la destruction de la ville sainte par Titus, ce patriarcat fut transféré à Césarée. Le Concile de Chalcédoine le sépara du patriarcat d'Antioche et lui donna une juridiction distincte ; mais les papes ne voulurent y consentir que plus tard, au second Concile de Constantinople, qui lui assigna le quatrième rang. Il tomba dans le schisme de Photius et de Michel Cerulaire avec toute l'Eglise d'Orient. Lorsque s'opéra chez les Melchites un mouvement de retour vers Rome, les papes reconnurent leur patriarche, mais plus tard ils jugèrent utile de confier l'administration du diocèse au patriarche d'Antioche. Il existe aussi à Jérusalem un patriarcat latin qui date des Croisades et qui subsista jusqu'à la destruction du royaume fondé par les chrétiens. Aujourd'hui, c'est un évêché *in partibus*, dont le titulaire réside à Rome ; mais à Jérusalem siège son délégué, qui porte le titre de vicaire du patriarcat. La désorganisation de l'Eglise orthodoxe d'Asie est

encore plus complète que celle de l'Eglise de Constantinople, tant à cause des nombreux fractionnements qui l'ont divisée qu'à cause d'une oppression plus forte des musulmans, au sein desquels la race grecque est comme perdue. Elle n'y apparaît souvent que sous la forme de faibles agrégations, dispersées dans l'intérieur du pays et resserrées entre des tribus féroces, qui reconnaissent à peine l'autorité du Sultan, tels qu'Arabes, Bédouins, Kurdes, Turcomans, Druses, Métualis, Ansariès, hordes sauvages et fanatiques, débris des anciennes sectes qui divisèrent le kalifat des Abassides, dont les unes ont conservé une quasi-autonomie et dont les autres errent à l'état nomade, comme les fauves du désert. L'éloignement du pouvoir central expose les chrétiens à toutes les vexations que, malgré les hattî-humaïoum et les traités, la Porte est impuissante à prévenir et à châtier. Leur seul appui est l'intervention des puissances européennes, qui s'est traduite plus d'une fois en répression armée. Mais ils attendront longtemps encore, si pas en vain, l'application des réformes générales promises par le traité de Berlin, qui, moins généreux pour l'Asie que pour l'Europe, là où il n'a pas indiqué une organisation spéciale, a oublié de spécifier les améliorations à introduire. Seuls les Arméniens ont obtenu des promesses plus explicites. De ce côté, les chrétiens n'ont d'espoir qu'en l'Angleterre, que le traité de garantie de 1878 arme du droit d'élaborer, avec la Porte, les réformes jugées nécessaires dans les possessions d'Asie, dont elle lui a assuré la propriété contre toute agression

future de la Russie. Rien n'égale l'ignorance et la déchéance morale de ces populations, qui gémissent sous le joug de la plus cruelle tyrannie et dont les souffrances n'ont pas encore eu le privilège d'émouvoir l'Europe, trop éloignée ou trop peu intéressée à leur salut pour écouter des plaintes inopportunes, lorsque, secouant la torpeur où les ont plongées des malheurs séculaires, elles trouvent assez de force pour élever la voix. Car les Grecs de l'intérieur ont perdu l'usage de la langue de Xénophon et parlent l'idiome des Turcs ou des Arabes, dont ils ont emprunté les mœurs et le costume, de même que les Ottomans de Candie, mêlés aux Grecs par des mariages, ont adopté la langue des vaincus. Ici la religion est l'unique cachet de la race grecque, qui ne s'est conservée pure et libre que sur le littoral, dans les ports de l'Asie-Mineure connus sous le nom d'Echelles du Levant. Là vit une population compacte, enrichie par le commerce et que la présence du pavillon étranger a su protéger efficacement contre l'oppression.

Sur cette opulente terre d'Asie, berceau de l'humanité, première étape de l'astre bienfaisant qui éclaire le monde, patrie de cette brillante civilisation d'Athènes et de Rome, dont nous avons recueilli l'héritage dans le domaine des sciences et des arts, semble peser un triple anathème. La barbarie stérilise ses plaines, renverse ses monuments et dégrade le corps et l'âme de cette belle race grecque, dont le ciseau des Phidias et la lyre d'Homère ont immortalisé le type et le génie; mais telle est la vitalité de son

sang généreux que là même où elle a perdu la perfection des formes et la vivacité de l'intelligence, elle a conservé ce trésor de la foi, destiné quelque jour à payer la rançon de sa liberté; sinon, comme la Grèce antique, qui mourut à l'heure où elle adora les dieux amorphes de l'Égypte, à l'heure où Rome transporta au Panthéon les déesses de l'Olympe, elle aurait déjà blanchi de ses os les rivages qu'elle a couverts de ses chefs-d'œuvre. Elle serait rentrée dans le néant comme ces races sensuelles et impies qui n'ont pas laissé de traces au milieu des ruines de leurs gigantesques cités, dont les colossales assises semblaient défier les coups du temps: Ninive, Babylone, Tyr, idolâtres et impures, maudites de Dieu, ont disparu avec leurs nations et leurs empires; mais la race grecque, fidèle au Christ, est restée vivante au sein de l'esclavage parmi les races païennes et musulmanes, comme la perle dans la fange. Aujourd'hui, elle attend, pour ressusciter d'entre les morts, que la main de l'Europe catholique lui reporte, comme une dette de reconnaissance, la civilisation et la foi qu'elle a cueillies sur son sol. Jusqu'ici l'Europe catholique s'est contentée, sous l'empire d'inévitables nécessités et d'impérieux besoins, de régler le sort des chrétiens de Syrie et de Jérusalem, abandonnant à la merci du protectorat russe les orthodoxes grecs et arméniens, sans se douter qu'elle prêtait son concours inconscient à l'invasion moscovite, dont la propagande religieuse ouvre la marche, tandis que le prosélytisme catholique, appuyé sur le protectorat de l'Occident, lui fermerait la route plus sûrement que la guerre. Deux provinces

chrétiennes jouissent d'un protectorat spécial, qui garantit leur religion et leur Eglise contre l'arbitraire des autorités musulmanes : ce sont le Liban et la Palestine. Cette position privilégiée, créée par des conventions entre la Porte et les puissances de l'Europe, se trouve placée aujourd'hui sous la garantie du droit public, et, à ce titre, il est utile d'en faire une étude spéciale.

LIBAN.

Le Liban, divisé par la route de Beyrouth à Damas en deux parties inégales, est habité au nord par une population exclusivement chrétienne, formant ce qu'on appelle la communauté maronite, tandis que dans le sud l'élément chrétien se trouve mélangé avec un élément musulman formant la population druse. Jadis l'une et l'autre avaient une organisation féodale. Les divers districts, administrés par des cheiks et émirs, chrétiens ou druses, jouissaient d'une autonomie de fait, chacun dans son ressort, mais reconnaissaient l'autorité suprême et héréditaire d'un chef unique, qui recevait l'investiture du Sultan, payait tribut et devait fournir, dans certaines circonstances, un contingent, ayant une organisation distincte, avec un service limité. C'était un simple vasselage. Au commencement du XIX^e siècle, l'émir chrétien Beschir limita l'autorité des grands vassaux et assit la puissance de sa famille. En 1833, il prit part à la lutte de Méhémet-Ali contre la Porte et souleva le Liban; mais l'intervention étrangère restitua la Syrie à la Turquie. Celle-ci, abdiquant ses traditions, qui avaient toujours

eu pour base la personnalité des lois et la décentralisation administrative, voulut appliquer au Liban le tanzimat destiné à uniformiser la Turquie et tenta de le replacer sous l'autorité directe de la Porte ; en d'autres termes, elle essaya de réduire un état autonome en simple pachalik. Cette réforme fit naître une insurrection, qui se traduisit en guerre de religion. Le sang coula dans les districts mixtes, où chrétiens et musulmans avaient vécu jusqu'alors en paix côte à côte, malgré les intrigues, les conspirations et les luttes armées dont la montagne avait été l'arène, mais qui n'étaient que des vendetta ou des guerres civiles entre prétendants, familles et tribus. Il y eut d'horribles massacres, dont le souvenir implanta au cœur de ces peuplades, devenues frères ennemis, d'amers ressentiments. Depuis saint Louis, la France couvrait les populations chrétiennes des Lieux Saints d'une protection spéciale, qui contrariait la Porte. Celle-ci s'attacha à nourrir entre Maronites et Druses un antagonisme de race, qui dégénéra en guerre de religion. Elle voulait arriver à la destruction des chrétiens par les musulmans, et elle était secondée indirectement dans ses desseins par la rivalité politique de l'Angleterre, qui, depuis l'expédition de Bonaparte, combattait l'influence française en Syrie comme en Egypte. La lutte de 1840, apaisée par la Turquie à main armée, amena l'intervention de l'Europe. La voix de la France réclamait l'institution d'une administration indigène et chrétienne, mais elle ne fut pas écoutée, et l'on divisa le pays en montagne druse et montagne maronite, ayant l'une un chef musulman et l'autre un chef catholique. C'était une iniquité ethnographique, qui

sacrifiait l'élément chrétien, le plus nombreux, à une minorité musulmane barbare et qui ne tarda pas à entraîner des désastres politiques. En 1845 éclata une guerre horrible, terminée par un règlement organique imparfait, et des luttes locales ensanglantèrent la montagne jusqu'à ce qu'elles aboutirent aux hécatombes de 1860. L'Europe jeta un cri d'horreur, car la Porte avait prêté la main à ces crimes par la négligence ou la connivence des pachas, et les tueries du Liban avaient eu leur contre-coup à Damas, où les musulmans, surexcités, s'abreuèrent du sang chrétien. Cette boucherie avait fait des victimes nombreuses parmi les sujets étrangers, moines, prêtres, commerçants, et avait amené, avec la destruction des établissements religieux et des consulats, plus d'une insulte au drapeau européen. L'intervention diplomatique des puissances signataires du traité de Paris ne se fit pas attendre, et fut suivie d'une exécution militaire. La France se fit donner le mandat de venger l'Europe, tout en permettant à la Porte de joindre ses troupes à un corps expéditionnaire, qui occupa le pays, afin d'assurer l'application des châtiments judiciaires dont le Sultan hésitait à frapper les coupables, ainsi que la réparation des dommages matériels. Quelques mois plus tard (1861), une conférence internationale, voulant garantir les populations contre le retour de pareils attentats, établit l'organisation nouvelle du Liban sur le pied d'une autonomie administrative, avec un gouverneur chrétien, nommé pour un temps limité, mais dont les pouvoirs ne peuvent être renouvelés qu'avec l'assentiment de l'Europe. Cette situation n'a pas changé, et le traité de Berlin, se ralliant aux réserves que la

France avait faites en faveur du maintien de son influence sur la Syrie et de ses droits séculaires sur les Lieux Saints, n'y apporta aucune modification.

JÉRUSALEM ET LIEUX SAINTS.

La question des Lieux Saints est aussi complexe que sont nombreuses et variées les communautés religieuses qui se disputent le droit de prier et d'entretenir des lampes sur le Saint-Sépulcre. Pour la comprendre, il est nécessaire d'évoquer les souvenirs de Byzance et des croisades. Lorsque le christianisme devint la religion officielle de l'empire romain, l'impératrice Hélène, mère de Constantin, alla visiter la ville sainte, où il ne restait plus pierre sur pierre. En fouillant le calvaire, elle eut le bonheur de retrouver la vraie croix, et elle déposa cette précieuse relique dans un temple splendide qu'elle y éleva sous le nom d'Eglise de la Résurrection.

Jérusalem fut saccagée au VII^e siècle par les Perses, ennemis séculaires de l'empire; mais les victoires d'Héraclius l'arrachèrent aux mains de Chosroès, et le plus beau trophée de ce triomphe fut la reprise de la vraie croix, que l'empereur lui-même reporta pieds nus, sur ses épaules, jusqu'à son sanctuaire dévasté. Lorsque les musulmans entrèrent par capitulation dans Jérusalem, le kalife Omar visita le tombeau de Jésus et accorda au patriarche Sophronius le libre exercice du culte avec la possession des églises, ce qui impliquait pour les chrétiens le droit de pèlerinage. Ses successeurs respectèrent le traité, à tel point que le kalife Haroun-el-Raschid envoya à Charlemagne, comme don de sa munifi-

cence et gage de son amitié, les clefs du Saint-Sépulchre. A l'époque du schisme d'Orient, le patriarcat de Jérusalem suivit le patriarcat de Constantinople ; mais le schisme n'eut pas le temps de s'enraciner, car, moins d'un siècle plus tard, Jérusalem tomba aux mains des Croisés. Les expéditions militaires connues sous le nom de croisades n'étaient qu'une levée en masse de l'Europe féodale et catholique, se précipitant à la délivrance de la ville et du pays sanctifiés par la vie et la mort du Christ, lorsque la dynastie musulmane des Fatimites, qui s'était substituée aux Abassides, en Egypte et en Syrie, et plus tard celle des Turcs Seljoucides, molestèrent les pèlerins, au mépris de la capitulation d'Omar (1). Le droit d'intervention de l'Europe, dont les papes furent les promoteurs, se fondait sur la violation d'un contrat solennel conclu par l'islamisme avec la chrétienté, dans la personne du kalife et du patriarche de Jérusalem. Ces entreprises, qui avaient pour but la délivrance des Lieux Saints, se portèrent d'abord sur Jérusalem, et si plus tard l'une d'elles se dirigea sur Constantinople et deux autres sur l'Egypte, c'est que les désastres des chrétiens avaient fait reconnaître la nécessité de détruire sur le Bosphore une dynastie hostile à l'Occident et de frapper l'islamisme au cœur de sa puissance dans la vallée du Nil, voisine de la Syrie. D'ailleurs, les papes nourrissaient toujours, comme le Concile de Florence le démontra plus tard, l'espoir secret de ramener l'Eglise grecque à l'union avec Rome.

(1) Les Fatimites sectateurs d'Ali ne reconnaissaient pas la capitulation d'Omar.

Vers la fin du XIII^e siècle, le royaume de Jérusalem et ses voisins, les Etats d'Edesse, d'Antioche et de Tripoli, succombèrent sous les coups des Infidèles; aussi lorsqu'au siècle suivant ces derniers s'installèrent en Europe, l'objectif des croisades devint le salut de Constantinople et la défense du Danube. Bientôt cette double barrière fut franchie, et l'Europe n'eut plus à lutter sur terre et sur mer que pour empêcher l'islamisme de pénétrer au centre de la chrétienté. Dès lors, elle ne pouvait plus s'occuper des Lieux Saints. Durant cette époque tourmentée, les pèlerinages de l'Occident se ralentirent, et les Grecs de Palestine, que la chute de Constantinople et l'éloignement de Rome avaient endurcis dans le schisme, conservèrent les ruines de leurs églises, car les musulmans, fidèles à leur politique d'indifférence, laissaient aux chrétiens des divers rites la jouissance des temples encore debout, moyennant une faible redevance pour leur usage, bien qu'ils exploitassent largement à l'occasion les rivalités des prêtres qui s'en disputaient la propriété. — Toutefois, il était resté des couvents et des églises aux latins; l'Italie, la France et l'Espagne y envoyaient des moines étrangers, et Venise, qui avait gardé quelques îles dans la Méditerranée avec le commerce du Levant, ainsi que les chevaliers hospitaliers qui avaient passé de Chypre à Rhodes, transportaient sur leurs galères les rares pèlerins. Telle était la situation des Lieux Saints à l'époque où la chrétienté d'Occident s'intéressa de nouveau à leur sort. Le premier acte de cette intervention diplomatique date du XVI^e siècle, à peu près cent ans après la prise de Constantinople et peu

après la conquête de Chypre et de Rhodes. En 1535, François I^{er} conclut avec Soliman un traité d'alliance politique et commerciale. C'est donc à la France que revient l'honneur d'avoir inauguré l'ère du protectorat catholique sur les Lieux Saints. La capitulation de François I^{er} avec Soliman donnait aux religieux latins la possession des Lieux Saints, moyennant une légère contribution annuelle, et elle fut renouvelée en 1604 et en 1673. Quelques années plus tard, un hattî-shérif du sultan Achmet (1690) ordonna la restitution des sanctuaires dont s'étaient emparés les Grecs. Un nouvel édit, qui porte la date de 1740, reconnut la possession des religieux latins, mais il ne renferme pas de détails, et cet oubli favorisa les usurpations des orthodoxes. Ces actes des sultans, auxquels la Russie prétendit plus tard dénier le caractère d'obligations internationales, étaient de véritables traités, et d'ailleurs, s'il pouvait exister le moindre doute à ce sujet, la paix d'Amiens de 1802, conclue par la France avec la Porte, à l'issue de l'expédition d'Égypte, trancherait le différend, puisqu'elle stipule le renouvellement des traités antérieurs et des capitulations qui fixaient les rapports entre les deux pays.

Depuis la révolution de 1789, l'indifférence religieuse des Français facilita les empiétements des Grecs, qui mirent à profit la vénalité des pachas, gouverneurs de la Palestine, les aumônes des nombreux pèlerins russes et les revenus des couvents dédiés de Roumanie, pour s'emparer des sanctuaires tombés en ruines et les réparer à leurs frais. Un immense incendie ayant détruit, en 1803, l'église du Saint-Sépulcre, vint en aide aux projets des Grecs et leur

permit de prendre possession, grâce aux subsides de la Russie, d'un grand nombre de chapelles. Cette situation dura pendant la Restauration et pendant toute la monarchie de Juillet, époques où la France parut vouloir se désintéresser à jamais de la question d'Orient. Cependant la lutte d'influence entre l'Eglise catholique et l'Eglise grecque continuait toujours à l'état latent, mais elle restait en-dehors de l'action diplomatique. Celle-ci recommença en 1851, à l'avènement de l'Empire, qui avait la noble ambition de restituer à la France son prestige extérieur et de lui rendre la place qu'elle avait toujours occupée dans le règlement des grandes questions internationales. La lutte fut inaugurée par une démarche de l'ambassadeur français à Constantinople, qui réclama, les capitulations en mains, la restitution des sanctuaires usurpés. Les Grecs produisaient des documents apocryphes, entre autres un prétendu firman d'un kalife Omar qui portait la date de 1200, tandis que leur unique titre de possession résultait des dépenses de restauration qu'ils avaient payées de leur argent. La France ne déniait pas aux Grecs la propriété de certaines chapelles, pas plus que le droit de venir officier, comme tous les autres rites chrétiens, dans le grand sanctuaire resté en commun; il lui eût été difficile d'ailleurs de les exclure, en présence des lacunes des firmans, qui avaient oublié de désigner les propriétés des latins. La Turquie, désintéressée dans cette lutte de deux communautés chrétiennes, ne demandait qu'à reconnaître le bon droit de la France, mais elle hésitait à condamner l'usurpation des orthodoxes, derrière lesquels se cachait la Russie; aussi pro-

posait-elle de sauvegarder l'avenir, mais d'accepter le passé. La France repoussa ce moyen-terme et finit par obtenir un firman qui lui rendait justice ; mais peu après, les Grecs, soutenus par la Russie, s'en firent donner un autre, qui diminuait les concessions accordées aux latins. Cette querelle, terminée en 1853 par un firman explicatif, qui donnait satisfaction aux deux parties, paraissait éteinte, lorsque le prince Menschikof vint réclamer de la Turquie, au nom du Tzar, la reconnaissance du droit des Grecs par un engagement explicite envers la Russie, sous prétexte que les traités de Kanardji et d'Andrinople lui donnaient le droit de plaider la cause des orthodoxes, et qu'elle pouvait prétendre en faveur de ses coreligionnaires, sujets du Sultan, aux mêmes privilèges que la France avait obtenus pour les catholiques étrangers. Ces prétentions, qui créaient une ingérence directe d'un Etat étranger dans la souveraineté du Padischah, furent repoussées, et le Tzar, irrité, déclara la guerre. Les victoires de la France en Crimée fortifièrent l'influence catholique en Palestine, et depuis lors les Grecs ont rabattu de leur audace ; aussi, en 1862, la France et la Russie signèrent sans difficultés une convention pour la reconstruction de la coupole du St-Sépulcre, et une entente complète s'établit en 1866. La situation n'a pas changé, et le traité de Berlin y a ajouté une garantie nouvelle, en réservant le maintien du *statu quo* pour toutes les communautés.

Tel est l'historique de la fameuse question des Lieux Saints, qui occupa la diplomatie pendant trois ans à Constantinople, et qui, sous les apparences puérides d'une querelle de moines, cachait une guerre terrible entre la Russie et l'Occident. Ce provisoire du

traité de Berlin semble devoir durer aussi longtemps que règnera l'anarchie turque, qui tient la porte ouverte au protectorat russe. C'est pourquoi toute réorganisation stable de la Palestine est remise à un avenir éloigné, surtout si elle doit s'accomplir au profit de la population catholique, qui forme la minorité dans les villes saintes. Ce n'est pas l'Angleterre protestante qui s'y intéressera, bien qu'elle ait garanti au Sultan ses possessions d'Asie, et qu'elle ait obtenu, à Chypre, une station navale voisine de la Syrie. Ce n'est pas non plus la France républicaine de 1870, qui a renié les traditions religieuses de son passé, et qui n'est pas prête à recommencer une lutte diplomatique pour reprendre sa suprématie du temps des croisades. Il faut que l'Europe soit amenée à régler le sort de la Syrie, comme elle s'est vue obligée, sous la pression de quelque grave insulte à son drapeau, de s'occuper des populations du Liban. Jusque-là, le catholicisme, plus sûr que jadis de son existence et de sa liberté d'action moins contrariée par les Grecs, doit se borner à conserver sa position et à l'améliorer par la propagande scolaire ; mais la foi s'est attiédie et les voyages de Terre Sainte amènent annuellement plus de touristes que de pèlerins. Les aumônes et les secours pécuniaires de l'Occident sont à peine à la hauteur des besoins les plus urgents, de sorte que la résurrection d'un Etat latin ou plutôt gréco-catholique en Palestine, seul moyen d'amener le triomphe de l'Eglise de Rome, est soumise aux éventualités d'une intervention future de la France en Syrie, qui ne serait que le contre-poids légitime de l'occupation anglaise en Egypte. Cette intervention frapperait au cœur le protectorat

russe, dont elle est le siège et le centre de propagande sur les Grecs orthodoxes, et le retour des schismatiques à l'union ne tarderait pas à suivre la chute de l'influence du Tzar. L'Espagne, sans avoir de protectorat officiel à exercer en vertu de traités spéciaux, est la seule puissance catholique qui contribue à l'entretien des Lieux-Saints par des subsides (1), et ses moines résident à côté des moines italiens et français, dans plusieurs couvents, qui sont leur propriété. Les autres pays n'envoient que des secours privés sous forme d'aumônes, et cependant le traité de Berlin, qui accorde à tous les agents diplomatiques la protection des prêtres, des moines et de leurs établissements, autorise tous les Etats catholiques à coopérer à la conservation des lieux qui furent le berceau de leur foi commune.

Le protestantisme a essayé vainement de s'implanter sur la terre d'Asie, dont le climat et les mœurs s'accommodent mal de ses tendances purement spiritualistes et des formes raides de son culte. Cette religion, qui émane du libre examen et qui se présente dépouillée de tout ce qui frappe l'imagination et les sens, répugne au génie artistique des Grecs. Elle a pu recruter quelques adeptes parmi les populations arméniennes et juives, dont la dispersion a affaibli le sentiment national, inséparable des traditions religieuses chez les races proscrites, et dont l'esprit positif se plie davantage au raisonnement; mais elle n'a pas rencontré de sympathies chez

(1) Il existe à Madrid, au ministère d'État, une Commission *ad hoc*, portant le nom de « Commission de los Santos lugares. »

les populations grecques. Le sentiment esthétique, l'imagination ardente et le patriotisme profond de cette race ont conservé la mémoire de ses dieux autochtones et des fêtes brillantes qui célébraient leurs exploits. Leur image n'a pas disparu des monuments dont les somptueux débris jonchent le sol, et la vie des héros dont la poésie a peuplé les temples se lit encore sur leurs tombeaux. Le christianisme n'a répudié aucune des gloires de la race hellénique, il les a adoptées toutes en les épurant, et la croix a pu détrôner l'idole sans froisser aucun souvenir populaire, aucune affection nationale. Les cérémonies extérieures du culte orthodoxe ont gardé l'empreinte du faste des solennités païennes, et c'est en frappant les yeux des masses que la foi nouvelle a pu pénétrer jusqu'au cœur. Au point de vue psychologique, le libre examen du protestantisme présuppose une instruction solide, un détachement complet du monde extérieur, une résignation raisonnée aux malheurs de la vie; mais, pas plus que le stoïcisme des philosophes, pas plus que le fatalisme des esclaves, il ne fera de disciples chez les races souffrantes et libres, chez les ignorants, les petits et les humbles, qui ont soif de foi, de courage, de miséricorde et d'amour. Ses préceptes sans esprit pratique, prêchés par l'orgueil de la raison révoltée, ou imposés par les caprices des souverains, ne feront jamais croire aux pauvres d'esprit, aux déshérités du sort que le royaume des cieux leur appartient, et que la patience, aussi bien que la vertu, leur en ouvre les portes. Tout le zèle des missionnaires, tout

l'argent des sociétés bibliques échoueront devant la répulsion native des populations, et leur propagande sera sans succès en Orient, comme elle est restée stérile en Espagne, en Portugal, en Italie; car la race latine, pas plus que la race grecque, ne peut prier Dieu dans des temples sans autels. Le protestantisme serait accueilli plutôt par les Musulmans, auxquels suffisent le silence du désert et la contemplation de la solitude, si le sensualisme et l'enthousiasme oriental pouvaient se contenter de la nudité de ses dogmes, et de la rigidité de ses préceptes. A l'exception de la communauté arménienne, où il a réussi à former un faible noyau, le protestantisme n'a opéré que des conversions isolées parmi les Grecs, et ses adeptes ont presque tous une origine exotique. On rencontre de petites communautés protestantes dans les Echelles du Levant, parmi les descendants des sujets étrangers y établis, Allemands, Anglais, Hollandais, puis en Syrie, et en Palestine, où l'on trouve des colonies agricoles, fondées par des sectes dissidentes, méthodistes, anabaptistes, millénaires, émigrées d'Allemagne. Il en existe aussi en Roumanie, dans la Dobrutcha, mais ces dernières y sont venues de Russie au temps de la domination turque, afin d'échapper au service militaire. Dans les grandes villes de Roumanie, résident des luthériens d'origine saxonne ou flamande, établis depuis des siècles en Transylvanie, et des Hongrois calvinistes; mais ils n'ont pas d'apôtres et ne font pas de néophytes. Le protestantisme n'a pu s'acclimater que chez les races du Nord, Teutons et Scandinaves, esprits sérieux, positifs,

indifférents, adonnés au culte de la matière ou de l'idée abstraite, dont les dieux invisibles se cachent dans le mystère des forêts et dans l'abîme des eaux. La sombre mythologie des Druides et des Sagas, culte sans anthropomorphisme, religion pleine de terreurs et de tristesses, cadrerait avec les brumes et les frimas d'un ciel sans soleil, comme les formes raides et austères du protestantisme s'harmonisent avec le calme et la froideur des habitants. L'évangélisation de la société musulmane est une œuvre impossible à tenter, parce qu'elle se heurte à des obstacles politiques et sociaux aussi insurmontables que son fanatisme religieux. Le musulman, comme le chrétien, est monothéiste, croit à l'immortalité de l'âme et à la rémunération future. Son fatalisme n'est qu'un excès de soumission à la volonté de Dieu. Sauf la polygamie, sa morale ressemble trop à la morale chrétienne, pour qu'il soit facile de lui faire reconnaître ses erreurs; s'il vénère Mahomet, il ne hait pas Jésus, et, s'il abhorre la croix, c'est qu'il la redoute comme idole; la simplicité de son culte le rapprocherait du judaïsme, s'il n'en était éloigné par le mépris.

Comme le chrétien, il pratique l'aumône, le jeûne, l'amour du prochain, le pardon des injures; il aime sa famille et ne repousse pas l'esclave de son foyer; mais sa vie paisible, son esprit réfléchi répugnent au génie turbulent et expansif des Slaves ou des Grecs. Ils auront toujours le tort à ses yeux d'avoir régné avant lui sur une terre qui n'est pas l'héritage de ses aïeux, et qu'il a usurpée de force, sans pouvoir y prendre racine. Pour posséder cette terre,

il aurait dû en chasser les vaincus et y répandre sa race, mais il n'a pu que l'épuiser et y mourir. De nos jours, les Turcs, dont les hordes ont inondé l'Asie et fait trembler l'Europe, sont refoulés jusqu'aux rives du Bosphore; leur empire, fondé par l'épée, périt par l'épée, et la race musulmane, que n'alimentent plus les migrations d'Afrique et de Tartarie, s'éteint comme une plante exotique qui n'a pu se multiplier sur un sol rebelle à sa croissance. Le Turc qui adopterait la religion du chrétien cesserait d'être maître pour devenir esclave sans servitude politique, comme le Grec, en reniant la foi de ses pères, perdrait l'espoir de l'affranchissement futur. Aussi même, là où, comme à Candie, le Turc a emprunté la langue et les mœurs du chrétien, il a conservé sa religion; la rigueur de la loi lui en faisait un devoir, car tout changement de croyance eût entraîné, avec la privation des bénéfices du pouvoir dont il avait le monopole, la perte de la vie. Aujourd'hui, les principes de la liberté de conscience sont inscrits dans le code du droit public, mais la peine de mort contre le renégat n'a pas disparu du code ottoman. La propagande chrétienne serait donc aussi dangereuse que stérile parmi les populations musulmanes et ne pourrait s'exercer, ni par la prédication catholique, ni par les bibles protestantes. Son seul espoir se fonde sur les jeunes générations que l'enseignement et le spectacle des vertus chrétiennes pourraient séduire, à la condition de les enlever à l'atmosphère du harem, où elles s'étiolent jusqu'à la puberté. Aussi la propagande scolaire ne peut-elle s'exercer que sur les enfants

sans famille , orphelins abandonnés ou esclaves rachetés, qui forment le petit nombre. D'ailleurs, la condition première de la conversion des musulmans est l'abolition de la polygamie et de la claustration des femmes. C'est par les épouses, les sœurs, les filles et les mères que l'Eglise chrétienne a converti les barbares idolâtres; mais elle avait accès auprès d'elles, et la femme, traitée chez eux parfois comme la compagne et souvent comme l'égale de l'homme, avait le sentiment de sa dignité et de son indépendance. Dans la société musulmane, la femme, instrument de travail ou de plaisir, achetée au marché ou à son père, n'ayant pas l'ombre de culture intellectuelle, n'a que des droits et des devoirs matériels, et son action morale est aussi impuissante sur l'enfant que sur l'époux. Pour extirper la religion musulmane, il faudrait renverser les bases de la famille, qui est ici, comme partout, le pivot de la société. Athènes a embrassé la foi nouvelle parce qu'elle avait abattu les murs du Gynécée et que ses déesses avaient déserté l'Olympe, et lorsque la croix prit place au foyer domestique de Rome, les dieux Lares n'y siégeaient plus. Les barbares, Germains, Scythes et Slaves, toujours errant à la recherche d'une patrie, n'emportaient pas les dieux sur leurs chars, et le respect de la femme avait introduit dans leurs mœurs les principes d'égalité et de liberté inscrits dans l'Evangile. Les sociétés musulmanes, fondées plutôt sur la tribu que sur la famille, verront faiblir leur foi à mesure qu'elles perdront la terre que le Coran leur a promise comme récompense pendant la vie, mais elles n'adopteront

pas le christianisme avant le jour où l'instruction aura relevé leur niveau moral au point de les convaincre que le culte du Dieu unique entraîne l'amour d'une seule femme, et qu'auprès du berceau n'existe qu'une seule place pour l'épouse comme pour la mère.

CHAPITRE XII.

Patriarcat d'Alexandrie.

La fondation du patriarcat d'Alexandrie remonte à l'évangéliste saint Marc, et il devint, sous l'influence de la prospérité de cette capitale de l'Égypte, le premier patriarcat d'Orient; ce rang lui fut assigné par le Concile de Nicée, et il ne l'a jamais perdu, malgré les revendications du patriarcat de Constantinople. Aussi son titulaire s'intitule-t-il encore « Patriarche et Pape. » Cette Église tomba dans les erreurs d'Eutychès et y persévéra. Les coptes ou jacobites, ainsi nommés de leur apôtre l'hérésiarque Jacques, évêque d'Edesse, ont un rite spécial, de même que les Ethiopiens, qui viennent régulièrement réclamer un métropolitain ou Abuna au patriarche grec. Ce dernier a vu la division s'introduire dans son Église, en ce sens qu'une fraction des grecs melchites est revenue à l'union et s'est choisi un patriarche spécial; mais, jusqu'à une organisation plus stable, le pape Grégoire XVI a confié l'administration du diocèse d'Égypte au patriarcat d'Antioche. A côté du rite catholique oriental, existe aussi le rite latin, et son patriarche *in partibus* réside à Rome, comme celui d'Antioche et de Jérusalem. Il n'y a en

Egypte que deux délégués apostoliques, l'un pour les coptes, l'autre pour les Ethiopiens. Le retour de l'Eglise schismatique d'Alexandrie à l'Eglise romaine est plus facile que celui de l'Eglise d'Asie, parce qu'elle ne subit pas le protectorat russe et qu'elle jouit d'une indépendance plus complète vis-à-vis du pouvoir civil. Cette liberté grandira par la réorganisation politique du pays sous les auspices de l'Angleterre, et les temps peut-être sont proches où l'Eglise des Clément, des Cyprien, des Athanase et des Origène, refleurira sur les bords du Nil avec la civilisation de l'Occident. L'intervention énergique de l'Angleterre en faveur de l'autonomie de l'Egypte et le développement de sa prospérité par le commerce rendront ce réveil plus rapide jusqu'au jour où la race autochtone, lasse de son oppression séculaire, bénira peut-être, comme les Indes, son annexion à l'empire britannique.

CHAPITRE XIII.

Russie.

L'histoire de l'Eglise russe sort du cadre de notre étude, qui ne doit pas franchir les frontières du territoire ottoman, et nous n'y jetterons qu'un coup d'œil rapide, moins en raison des affinités avec l'Eglise grecque orthodoxe, qui ont engendré le protectorat religieux du Tzar en Orient, qu'à cause de ses anciennes relations hiérarchiques avec le patriarcat de Constantinople, dont elle a longtemps relevé.

Les Russes, tribu scandinave, qui subjuguèrent les Slaves établis dans le sud de la Scythie depuis le VII^e siècle et qui se fusionna avec les vaincus, restèrent païens jusqu'à l'époque où la reine Olga se rendit à Constantinople pour recevoir le baptême (XI^e siècle), et où son fils, Vladimir I^{er}, épousa la princesse grecque Anne, qui le convertit à la foi chrétienne. De retour à Kief, sa capitale, il força son peuple à abjurer, et il fut obéi sans résistance. Toute la nation entra dans le Dniéper ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, pendant que des prêtres placés sur les rives du fleuve récitaient les prières du rituel. La Russie avait déjà eu ses martyrs, car, peu d'années auparavant, deux moines roumains, Ivan et Feodor, ayant voulu y prêcher l'évangile, avaient été sacrifiés au dieu Peroun, créateur de la foudre. Vladimir organisa l'Eglise comme l'Etat et bâtit de nombreux temples et couvents. A sa mort, la Russie fut désolée pendant deux siècles par la guerre civile et devint la proie des Mongols. Ces barbares la couvrirent de ruines et firent, pendant plus d'un siècle, peser sur ses Grands-Ducs la plus humiliante des servitudes, jusqu'au jour où Ivan III, vers le milieu du XV^e siècle, les expulsa du pays; mais alors parurent les Turcs, qui, poussant leurs conquêtes au-delà du Dniester, imposèrent leur protectorat aux Tartares musulmans de Crimée, et les eurent pour alliés pendant leurs longues guerres contre les peuples voisins, Polonais, Hongrois, Valaques et Moldaves. Le schisme grec pénétra en Russie peu après la rupture de Michel Cerullaire. Au commencement du XII^e siècle, Alexis

Commène, pour obtenir la paix de Vladimir II, qui ravageait la Mésie et menaçait la Thrace, lui envoya en cadeau d'importantes reliques, par l'entremise du métropolitain d'Ephèse, et ce dernier le sacra Tzar, en lui posant sur la tête le bonnet d'or (1).

Le schisme s'y fortifia autant par l'éloignement de Rome que par l'hostilité des Russes contre les Polonais. Plus tard, un patriarche de Constantinople, Joachim, venu pour implorer secours contre les Turcs, reçut un accueil empressé, et sacra de ses mains le métropolitain de Moscou, Job, auquel il donna une juridiction indépendante. La conquête de Constantinople, ayant entraîné l'asservissement du patriarcat grec au Sultan, fut la cause première de la séparation administrative de l'Eglise russe; celle-ci devint autocéphale et ne conserva plus avec l'Eglise d'Orient qu'un lien dogmatique.

Cependant les papes n'abandonnèrent pas l'espoir de ramener l'Eglise moscovite à l'union. En effet, vers la fin du XVI^e siècle, le Tzar Ivan IV, à la veille de succomber sous les coups de ses ennemis, les Suédois et les Polonais, s'adressa au pape Grégoire XIII, auquel il envoya une ambassade et promit de travailler à la réunion des deux Eglises, si le Pape voulait interposer sa médiation pour lui obtenir la paix. Le Pape envoya en Pologne le jésuite Antoine Possevin, qui réussit à assembler un Congrès à Kiwerowa-Horka (1581), et les conférences se tinrent chez lui. La paix fut signée

(1) Ce diadème servit longtemps au couronnement du Tzar.

avec la Pologne, mais la réunion des deux Eglises échoua devant le refus du Pape d'accéder aux prétentions d'Ivan, qui voulait qu'on lui reconnût le titre de Tzar. Le Pape ayant répondu qu'il n'avait reconnu le titre d'empereur qu'à un seul roi chrétien, chef du saint empire romain, les Russes soutinrent que les empereurs Honorius et Arcadius avaient envoyé la couronne impériale à Vladimir I^{er}, et que le Pape avait confirmé ce titre par l'entremise de l'évêque Cyprien ; mais on n'eut pas de peine à leur prouver que cette concession était impossible, attendu que ces empereurs avaient vécu plus de cinq cents ans avant leur Vladimir, et les négociations sur ce point furent rompues.

Au XVIII^e siècle, cette scission religieuse fut consolidée par Pierre-le-Grand, qui abolit le patriarcat et le remplaça par un exarchat, puis après par le Saint Synode, achevant ainsi la servitude de l'Eglise. Depuis lors, elle est divisée en trois Eparchies, régies par les trois métropolitains de Kiew, de Moscou et de Novogorod-Pétersbourg. La Pologne prêcha l'évangile aux peuples idolâtres, ses voisins, qu'elle réussit à subjuguier, et elle essaya à plusieurs reprises de ramener à l'union avec Rome les Slaves de la Petite-Russie et les Cosaques. Un moment l'acte d'union des premiers avec Rome fut signé à Kiew, mais les efforts des rois, secondés par l'ordre des Jésuites, alors tout-puissant dans le pays, échouèrent devant l'obstination des populations, profondément attachées à leurs rites et à leurs usages. Ces tentatives violentes de prosélytisme religieux eurent pour résultat en Lithuanie

d'amener l'intervention de la Russie sous Catherine II, car cet empire avait déjà constitué son unité nationale et écrasé, sous Pierre-le-Grand, la prépondérance de la Suède dans le nord (1). Au milieu du XVIII^e siècle, la Pologne, affaiblie par ses défaites et par les dissensions politiques, avait déjà perdu une grande partie de son territoire au profit des Tzars. Ce démembrement assura le règne du schisme, tandis qu'en Livonie, Esthonie et Lithuanie, la propagation de la religion luthérienne, due à l'apostasie de l'Ordre Teutonique, détacha de Rome de nouvelles provinces. Le partage de la Pologne, dont la majeure partie devint la propriété de l'Etat moscovite, fut la catastrophe suprême, parce que la destruction d'une antique nationalité catholique devint l'occasion d'une propagande orthodoxe, destinée à fortifier la nouvelle domination politique par l'assimilation religieuse. Depuis lors, malgré les actes d'union qui garantissent leurs droits, les catholiques de Pologne ont été victimes des séductions et des violences de l'orthodoxie russe, auxquelles tous, principalement ceux du rite grec, n'ont pas eu la force de résister.

Les catholiques du rite latin sont restés fermes dans la foi des aïeux, qui se confond avec les traditions de leur passé, et qui, pour les Polonais vis-à-vis des Russes comme pour les Grecs vis-à-vis des Turcs, est le palladium de la nationalité. La résistance des Polonais sur le terrain religieux est, autant que leur hostilité sur le terrain politique,

(1) Paix de Nystadt, après la bataille de Pultawa.

la cause des persécutions dont souffre l'Eglise catholique, et l'origine des démêlés du Tzar et du Pape, tous deux chefs spirituels de grandes Eglises rivales. L'édifice religieux russe a pour clef de voûte le Saint Synode, composé d'évêques et de hauts dignitaires ecclésiastiques, agissant sous la direction et d'après les ordres du Tzar; mais ce dernier n'a pas réussi à régner sur les consciences avec la même facilité qu'il a pu asservir les volontés. Si le clergé supérieur, dont la position matérielle est à la merci de l'Etat; si les hautes classes, dont les emplois publics et les faveurs du pouvoir forment la grande ressource, ont montré une complaisance servile à adopter les idées du maître, la bourgeoisie, représentée par les marchands et les petits propriétaires, a su garder une liberté de penser qui se traduit par son attachement aux anciens usages. La secte des vieux croyants s'est maintenue malgré les violences de la bureaucratie, et les autres dissidents de l'Eglise nationale n'ont pas vu décroître leur nombre. Peu de pays, à part les Etats-Unis, ont plus de sectes religieuses que la Russie, et l'on est en droit de dire que le schisme y est une hydre à mille têtes, que l'autocratie des Tzars, cet hercule du despotisme, ne pourrait abattre, à moins d'envoyer des millions de sujets en Sibérie et de dépeupler l'Empire. Il serait intéressant d'étudier les causes de cette multiplicité de sectes dans une société religieuse, dont l'autorité dogmatique est la pierre angulaire, et dont l'autorité civile est le bras séculier permanent; mais cet examen nous entraînerait au-delà des limites que nous nous sommes tracées. Bornons-nous à dire

que, dans notre opinion, ce phénomène n'est qu'une protestation secrète de la conscience populaire contre son asservissement par l'Etat, car cette insurrection de l'esprit ne porte pas uniquement sur les pratiques du culte extérieur, qui sont le seul code religieux des classes inférieures, ignorantes et abruties par la misère et par l'alcool, mais elle s'attaque à la doctrine et se recrute dans les classes moyennes, qui possèdent l'instruction et l'aisance, mais qui, ne participant ni aux faveurs du gouvernement, ni aux bénéfices de l'administration, ont conservé l'indépendance de position et de caractère avec la foi vive des aïeux, tandis que les classes supérieures, qui vivent des emplois publics et des dons de la cour, sont de plus en plus envahies par le scepticisme et par le matérialisme. Sous ce rapport, la Russie a moins échappé que d'autres pays slaves à l'invasion de l'esprit voltairien et du sensualisme élégant, importés dès le XVIII^e siècle avec la littérature et les mœurs de la société française. Ces sectes excitent les défiances et surtout, depuis quelques années, les terreurs du pouvoir, et non sans raison, dans un pays où la centralisation, compagne inséparable du despotisme administratif, cherche à étouffer la pensée autant qu'à enchaîner les bras, et où l'exploitation de tous par quelques-uns entretient une sourde irritation au sein des nouvelles couches sociales, victimes de vexations qu'elles ne se résignent plus à subir. Ce mécontentement grandit à mesure que l'instruction progresse parmi les déshérités de la fortune, et fait surgir l'idée du droit à côté de l'idée du devoir.

Aussi est-il devenu redoutable, depuis qu'il a émigré de la sphère religieuse dans le domaine politique. C'est ainsi que l'hérésie s'est changée en conspiration, et comme l'Etat symbolise la nation russe, dont il a transformé tous les organes vivants en un pur mécanisme administratif, l'hostilité contre le pouvoir n'a pas tardé à prendre un caractère à la fois anti-religieux, anti-politique et anti-social, d'autant plus à craindre que la perte de l'antique vénération pour l'Eglise et pour le Tzar, son dieu vivant, qui entretenait chez le peuple la résignation et l'espérance, est venue renverser la digue de ses passions et de ses colères. Le nihilisme, qui s'attaque à tout ce qui représente l'autorité et dont le programme négatif a la destruction pour but et non pour moyen, symbolise au plus haut degré cet esprit révolutionnaire, né des ressentiments contre les abus des classes dirigeantes et de la lassitude des âmes opprimées par la tyrannie politique et religieuse. L'organisation interne de l'Eglise russe, dont la langue liturgique est le vieux slavon, se présente meilleure que celle de toutes les Eglises orthodoxes, parce qu'elle dispose de ressources plus abondantes, et parce qu'elle vit sous la tutelle du pouvoir civil, dont elle est l'incarnation vivante dans le domaine de la conscience. Son clergé est plus instruit et moins besogneux dans les rangs élevés de la hiérarchie, où il compte même des savants et des lettrés; mais les papes, qui vivent de la vie du paysan, partagent son abaissement intellectuel et moral, en ajoutant aux vices qui discréditent le clergé inférieur grec, slave et roumain, une brutale ivrognerie.

L'Eglise catholique jouit, sous l'œil de la police secrète, d'une liberté apparente en dehors de la Pologne, où elle a conservé le plus d'adhérents. Là, elle suit deux rites : le rite latin et le rite oriental ; malheureusement, en 1839, la plupart des adeptes de ce dernier ont passé au schisme. Le résultat le plus funeste de cette désertion a été d'enlever à la papauté son plus puissant moyen d'attraction sur la nation russe, qui pratique le même culte extérieur. C'est assez dire que la date du rapprochement des deux Eglises n'est pas à fixer, même par les prophètes, et que, si jamais il s'opère, ce sera le jour où la Russie aura accompli sa mission politique en Orient. C'est alors peut-être que, délivrée de ses rêves d'agrandissement et des soucis du protectorat orthodoxe hors de ses frontières, elle éprouvera le besoin de se retremper aux sources vives de la foi, afin de se sauver de la débâcle sociale dont la menacent ces innombrables sectes anti-religieuses et révolutionnaires qui, sur cette terre viciée par la corruption et endurcie par le scepticisme, s'amoncellent comme les glaçons monstrueux de ses lacs, comme les miasmes mortels de ses marais.

CONCLUSION

Nous venons de parcourir, la main guidée par l'histoire, le tortueux dédale des révolutions religieuses qui ont bouleversé cette terre d'Orient, piétinée par les invasions pendant de longs siècles, mais où la foi chrétienne a su nourrir la civilisation des antiques nationalités, au milieu des malheurs du plus cruel esclavage. Cette foi, elles l'ont conservée pure par l'appui de la papauté, qui s'est épuisée en héroïques efforts pour éviter la rupture du lien hiérarchique et qui n'a jamais cessé de travailler à renouer avec les Eglises dissidentes cette union, d'où dépend leur salut. C'est la papauté qui prêcha les Croisades en Syrie, en Egypte, dans la Méditerranée et sur le Danube, au moment où l'empire de Byzance chancelait sur ses bases, et c'est elle qui, retardant sa chute, a sauvé l'Occident. Cet empire, miné par la corruption et déchiré par les querelles théologiques, tomba le jour où l'Occident, perdant

tout espoir de le réconcilier avec l'Eglise latine, lui refusa le secours de ses armées contre les Turcs. Mais la sollicitude de la papauté ne l'abandonna pas, et elle réussit à conserver, même à agrandir, le domaine de l'Eglise catholique chez les Roumains, les Slaves, les Bulgares, les Albanais et les Grecs des îles. Elle a ramené aussi à l'unité religieuse de nombreux adeptes des Eglises dissidentes d'Asie. Aujourd'hui son rôle de protection fait place à un nouvel apostolat, afin de rassembler autour du tombeau des apôtres les fidèles qui désertent l'Eglise schismatique de Constantinople, à mesure que les races asservies brisent leurs chaînes. Cette émancipation est autant l'œuvre du réveil des peuples esclaves que de la dissolution morale et politique de leurs maîtres.

L'affranchissement des races roumaine, grecque et slave dans la péninsule des Balkans a été provoqué par l'intervention de la Russie orthodoxe; mais leur indépendance n'a pu être garantie que par le concours de l'Occident catholique. Le Tzar fait servir le protectorat religieux à l'hégémonie politique, mais la France se dévoue à la délivrance des opprimés. La Russie n'a pas à garder la gloire des Croisades, car le sol de l'Orient n'a pas bu le sang de ses héros et de ses martyrs. La Russie y a versé le sang de ses soldats, mais elle en a réclamé le prix, et elle a prélevé son salaire sur le patrimoine des peuples libérés. C'est donc à l'Occident, le seul désintéressé dans la liquidation d'un héritage déjà ouvert; c'est surtout à la race latine, qui a civilisé la Germanie barbare par la foi chrétienne, dont elle a

seule conservé le trésor intact, qu'il appartient de ramener à l'union avec Rome les Eglises autocéphales. C'est à elle de restaurer dans l'empire des âmes l'unité religieuse du vieil empire romain, communauté purement spirituelle, qui laisse à chaque race le libre accomplissement de ses destinées terrestres, parce qu'elle admet tous les peuples priant le même Dieu dans le même temple à vivre en paix les uns à côté des autres, sinon comme frères et sœurs sous le même toit, au moins comme parents et amis dans la même cité. Cette réconciliation, plus prochaine pour les uns, plus éloignée pour les autres, est pour tous dans l'ordre des temps. Elle s'accomplira le jour où s'effaceront les défiances politiques des orthodoxes contre leurs voisins catholiques et où le protectorat religieux de la Russie disparaîtra dans l'effondrement des patriarcats de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie.

Les Papes sont les agents naturels de ce rapprochement, mais l'aide des peuples ne doit pas leur faire défaut.

C'est par la propagande scolaire, autant que par la prédication, que s'opérera le retour des jeunes générations à l'Eglise de Rome, et il dépend de chaque catholique d'y prêter la main, en apportant son obole à l'œuvre des écoles comme à l'œuvre des Eglises d'Orient.

Les Belges ne sont pas restés étrangers à cette nouvelle croisade toute pacifique, eux dont les vaillants ancêtres furent assis sur le trône des Constantin et replantèrent les premiers la croix sur les murs de Jérusalem. Ils n'ont pas oublié que Baudouin de

Flandre reçut la couronne impériale à St^e-Sophie et que le St-Sépulcre garde les cendres de Godefroid (1).

Ici s'arrête ce travail, écrit sans esprit de secte, sans arrière-pensée politique. Inspiré par l'unique désir de mettre en lumière les destinées religieuses du monde oriental dans ses rapports avec l'Occident catholique, il n'a consulté que l'histoire, fidèle confidente du passé et guide sûr de l'avenir; mais, s'il a invoqué le témoignage des générations mortes et des siècles emportés dans la fuite du temps, il n'a pas négligé l'interrogatoire des vivants et la méditation des faits que le rapide oubli n'a pas ensevelis dans son linceul. Voyageur sur ces rivages lointains, j'ai eu l'occasion de visiter les pays qui furent le théâtre des événements dont j'ai réveillé la mémoire, ainsi que les nations dont la race y joua un rôle. J'ai pu contrôler ainsi par mes yeux les informations que j'avais puisées dans les livres, et les observations comme les renseignements que j'ai recueillis ont servi de pierre de touche à mes études. En évitant les citations et l'évocation de souvenirs personnels, j'ai voulu me borner à un simple exposé des faits et des situations, laissant au lecteur, assailli par le doute ou mécontent de mes appréciations, le droit de les passer au crible de la critique et de reviser mes jugements.

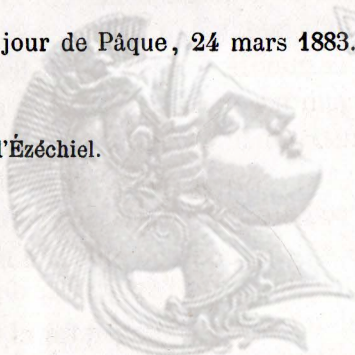
Le cadre étroit que je me suis imposé ne permettait pas de donner à ce travail une extension qui lui eût enlevé son caractère, en l'élevant à la hauteur

(1) L'œuvre des écoles d'Orient existe en Belgique, et la Palestine compte des missionnaires belges.

d'un ouvrage scientifique. Sa lecture serait restée le monopole des savants et n'eût pas profité aux foules. Puissé-je avoir amené du moins la conviction que la Papauté, en combattant le schisme, sert dans le présent, comme dans le passé, la grande cause de la régénération sociale de l'Orient. L'Orient est la terre des cultes, mais il est aussi la terre des miracles, et l'action des papes ranimera la civilisation chez les races déchues, comme cet esprit divin qui soufflait la vie par la bouche du Prophète aux ossements desséchés du désert (1), et elle lui fera enfanter de nouveaux prodiges de génie et de vertu.

Bruxelles, jour de Pâque, 24 mars 1883.

(1) Vision d'Ézéchiél.



AKADHMIA

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΑΝ



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



007000021320



AKADEMIA

AOHNAN

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ